RhôneAlpes Région

ETUDE FORA

Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes

Etude Pilotée par l'Institut Pierre Gardette

Version Finale – Juillet 2009

Université Catholique de Lyon

Responsables de l'étude: Michel BERT & James COSTA

Conseiller Scientifique : Jean-Baptiste MARTIN

INRP www.inrp.fr Institut National de Recherche Pédagogique

icar Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations

Dynamique Du Langage

CDG Centre de Dialectologie de Grenoble

Université Catholique de Lyon Institut Pierre Gardette

AVANT-PROPOS DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

L'étude *FORA -Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes*, pilotée par l'Institut Pierre Gardette de l'Université catholique de Lyon (responsables de l'étude : MM. Michel BERT et James COSTA ; conseiller scientifique : M. Jean-Baptiste Martin) en coopération avec l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), les laboratoires de recherche *Interactions, corpus, apprentissages, représentations* (ICAR) et *Dynamique du langage* (DDL), du Centre de dialectologie de Grenoble et de nombreuses associations, résulte d'une commande de la Région Rhône-Alpes.

Cette étude a inspiré le rapport *Reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal, langues régionales de Rhône-Alpes* adopté par l'Assemblée plénière de la Région Rhône-Alpes en sa session des 8 et 9 juillet 2009.

Elle comporte deux parties : la première est un état des lieux, d'un très grand intérêt scientifique, social et culturel. La seconde comporte des préconisations. Pour suggestives que soient celles-ci, elles n'ont pas vocation à être mises en œuvre par le seul Conseil régional (beaucoup d'entre elles ne concernent d'ailleurs pas son domaine de compétence) ni sur une seule mandature. Elles ont en revanche le mérite de constituer un tout cohérent, qui indique dans quelles conditions l'ensemble des acteurs – collectivités publiques, associations, enseignants, chercheurs, artistes, professionnels de la culture et des médias, et bien entendu et avant tout locuteurs de l'occitan et du francoprovençal – peuvent espérer transmettre aux générations futures ces langues qui font partie de notre patrimoine et sont en même temps une réalité vivante.

TABLE DES MATIERES

ETUDE FORA : FRANCOPROVENÇAL & OCCITAN EN RHONE-ALPES 6

INTRODUCTION 6
1. CONTEXTE FRANÇAIS ET INTERNATIONAL 6
a. Situation des langues régionales en France 6
b. Les langues en danger 8
2. LES ACTEURS DE CETTE ETUDE 11

PREAMBULE 12

1. PRESENTATION DES LANGUES REGIONALES PARLEES EN RHONE-ALPES 12
I. Le francoprovençal 13
II. L'occitan 19
Conclusion 22
2. LES PARLERS REGIONAUX DE RHONE-ALPES SONT-ILS DES LANGUES ? DES PATOIS ? DES DIALECTES ? 23
1. Un patois est-il une langue ? 23
2. Le mot dialecte est-il pertinent ? 24
Conclusion 25

SITUATION DES PRATIQUES SOCIOLINGUISTIQUES EN RHONE-ALPES 26

1. OBJECTIFS 26
2. METHODOLOGIE 26
a. Enquêtes quantitatives 26
i. Sondage auprès de la population adulte 26
ii. Sondage auprès d'enfants en classe de CM2 28
b. Enquêtes qualitatives 29
c. Etats des lieux : associations, enseignement 31
Les associations 31
L'enseignement 31
d. Autres ressources 32
3. LES CRITERES D'EVALUATION DE LA VITALITE DES LANGUES REGIONALES DE RHONE-ALPES 32

RESULTATS DE L'ETUDE 33

1. LES LOCUTEURS DES LANGUES REGIONALES EN RHONE-ALPES 33
a. Evaluation de l'effectif des locuteurs 33
Données brutes 34
Première évaluation 37
b. La diversité des profils de locuteurs 38
Les locuteurs traditionnels 38
Les locuteurs tardifs 39
Les locuteurs invisibles ou « fantômes » 40
Les locuteurs passifs 40
Les cas atypiques 41
Les néo-locuteurs 43
L'empreinte sur les locuteurs francophones : l'exemple des enfants 44
Les enfants et la langue régionale 45
c. Seconde évaluation : les Rhônalpins en contact avec les langues régionales 46
2. EVOLUTION DE L'USAGE DES LANGUES REGIONALES 49
a. Qui parle ? Un grand nombre de locuteurs "latents" 49
b. Avec qui ? Une communauté morcelée en petits réseaux d'interlocuteurs 50
c. Une pratique en recul… 51

… mais une situation dynamique *51*
d. Le rôle possible de la région Rhône-Alpes dans cette évolution *52*
3. L'"AUDIBILITE" / LA VISIBILITE DES LANGUES REGIONALES 53
a. La vie quotidienne *53*
Les conversations 53
La présence dans le paysage 55
b. Les médias *59*
La Presse 59
La Radio 59
La Télévision 60
Internet 60
c. Les ressources *61*
d. La recherche universitaire *62*
4. LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE : LE ROLE ESSENTIEL DES ASSOCIATIONS 65
a. Les militants *65*
b. Les associations en domaine francoprovençal *67*
c. Les associations en domaine occitan *69*
d. L'impact social et culturel *71*
5. LA TRANSMISSION DES LANGUES REGIONALES 74
a. La transmission familiale *74*
b. La transmission tardive *75*
c. Cours pour adultes *76*
e. L'enseignement *76*
Situation générale – enseignement secondaire 76
Sondages enfants et enseignement primaire 78
6. REPRESENTATIONS ET ATTENTES DES RHONALPINS 80
a. Attitudes envers la langue et représentations *80*
Représentations 80
b. Demande de reconnaissance et attentes *83*
L'enseignement de la langue 84
Une volonté marquée d'intervention du Conseil Régional 84
Attentes des associations 84

PREMIERES CONCLUSIONS 87

Diversité des situations en Rhône-Alpes *87*
Les Rhônalpins et les langues régionales : une relation à valoriser *88*

PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE REGIONALE 91

INTRODUCTION 92

1. UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE POUR LA REGION RHONE-ALPES 92
2. CONTEXTE INTERNATIONAL 93
3. CONTEXTES FRANÇAIS 93
4. ECOLOGIE LINGUISTIQUE RHONALPINE 95
5. LANGUES REGIONALES ET EUROREGION 95
6. AVERTISSEMENT : LE ROLE DU CONSEIL REGIONAL ET DES AUTRES COLLECTIVITES TERRITORIALES 96

PISTES DE TRAVAIL 98

NOTES SUR LA REVITALISATION 98
MISE EN ŒUVRE : ELEMENTS TRANSVERSAUX 99
Un conseiller scientifique (1/4 de temps) *99*
Un chargé de mission *99*

Un Bureau Rhônalpin des langues francoprovençale et occitane (ORLFO) *99*

LA TRANSMISSION **102**

1. TRANSMISSION FAMILIALE 102
   a. *Introduction* *102*
   b. *Préconisations* *102*
2. TRANSMISSION SCOLAIRE OU PAR LE BIAIS DE COURS EN GENERAL 102
   a. *Introduction* *102*
   b. *Préconisations* *103*

RECHERCHE ET FORMATION **105**

1. RECHERCHE 105
   a. *Introduction* *105*
   b. *Préconisations* *105*
   Domaine universitaire : 105
   En coordination avec les associations : chantiers transversaux 106
2. FORMATION 106
   a. *Introduction* *106*
   b. *Préconisations* *106*

VISIBILITE ET DIFFUSION **108**

1. SOCIALISATION DE LA LANGUE ET COMMUNICATION 108
   a. *Introduction* *108*
   b. *Préconisations, par ordre de priorité* *108*
2. CREATION 109
   a. *Introduction* *109*
   b. *Préconisations, par ordre de priorité* *110*
3. MEDIAS ET EDITION 110
   a. *Introduction* *110*
   b. *Préconisations, par ordre de priorité* *110*
4. MUSEES ET PATRIMOINE 111
   a. *Introduction* *111*
   b. *Préconisations, par ordre de priorité* *112*

COHESION SOCIALE **113**

1. SANTE 113
   a. *Introduction* *113*
   b. *Préconisations* *113*
2. SERVICES AUX PERSONNES ET MESURES INTERGENERATIONNELLES 113
   a. *Introduction* *113*
   b. *Préconisations* *114*

ECONOMIE ET TOURISME **115**

1. ECONOMIE 115
   a. *Introduction* *115*
   b. *Préconisations* *115*
2. TOURISME 115
   a. *Introduction* *115*
   b. *Préconisations* *116*

CONCLUSIONS **117**

REMERCIEMENTS 118

BIBLIOGRAPHIE 119

FRANCOPROVENÇAL 119
OCCITAN 122
REGIONALISMES DU FRANÇAIS EN RHONE-ALPES 125
SOCIOLINGUISTIQUE 126

ANNEXES 130

ETUDE FORA : FRANCOPROVENÇAL & OCCITAN EN RHONE-ALPES

Introduction

Dans cette section, nous présenterons le contexte sociolinguistique français et la problématique internationale autour des langues menacées, puis nous présenterons les divers acteurs qui ont participé à la réalisation de ce rapport intermédiaire.

Ce étude traitera ensuite successivement les points suivants :

- Préambule :

  Présentation des langues régionales parlées en Rhône-Alpes

  Les parlers régionaux de Rhône-Alpes sont-ils des langues ? des patois ? des dialectes ?

- Situation des pratiques sociolinguistiques en Rhône-Alpes

- Propositions pour une politique linguistique régionale

1. Contexte français et international

a. Situation des langues régionales en France

En France, le rapport aux langues régionales reste unique en Europe. C'est le fruit d'une longue histoire qui débute dès les annexions des diverses provinces réputées étrangères par le Royaume de France. Pour les Provinces qui forment la région Rhône-Alpes, l'annexion a lieu dès 1271 pour le Languedoc (Ardèche), en 1313 pour le Lyonnais (Rhône et Loire), en 1343 pour le Dauphiné (Drôme et Isère), en 1477 pour la Bourgogne (Ain) et 1860 pour la Savoie (même si le français y est la langue des élites depuis très longtemps). Très rapidement, les élites adoptent le français, mais le peuple continue d'utiliser massivement la langue traditionnelle.

En 1539, François Ier fait adopter l'Edit de Villers-Cotterêts, qui fait du français la langue de l'administration dans tout le royaume, mais ne prétend pas régir les usages linguistiques des sujets.

C'est à la Révolution française que la situation change considérablement : si dans un premier temps, tous les textes révolutionnaires sont traduits dans les diverses langues du Royaume, la Terreur imposera le français très rapidement.

En 1794, Barère écrit, dans son *Rapport au Comité de Salut Public* : « Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton; l'émigration et la haine de la république parlent allemand; la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle basque. Brisons ces instruments de dommage et d'erreur. (...) ». C'est le début d'une succession de mesures de politique linguistique hostile aux 'patois' ou langues locales (qu'on appellera par la suite langues régionales).

En 1870, une pétition est adressée au gouvernement : elle émane de divers linguistes et hommes de lettres, dont Charles de Gaulle, poète breton, mais elle restera lettre morte pour cause de défaite contre la Prusse. La création de l'école républicaine met clairement en avant l'éradication de ces langues, et il faudra attendre 1951, et la Loi Deixonne, qui autorise l'enseignement de certaines d'entre elles à titre optionnel, sur la base du volontariat et en dehors des heures de cours obligatoires, pour qu'une première mesure positive soit prise par la République française.

Alors que dans les années 1970 et 1980 les pays d'Europe occidentale adoptent des mesures en faveur de la protection de leur diversité linguistique interne (on pensera particulièrement à l'Espagne mais aussi au Royaume-Uni et à l'Italie), la France ne bouge pas, et en 1992, l'année où le Conseil de l'Europe adopte la Charte pour les Langues Régionales ou Minoritaires, le parlement français vote l'ajout dans l'article 2 de la Constitution la mention suivante : « Le français est la langue de la République ». Jusqu'à présent, cet article a plus été utilisé pour s'opposer à des avancées en termes d'enseignement ou de diffusion des langues régionales, que pour lutter contre l'anglais, ce qui était son objectif affiché.

LES LANGUES EN DANGER DANS LE MONDE

- On compte entre 6000 et 7000 langues dans le monde. Pour le linguiste Michael Krauss, entre 50% et 95% risquent de disparaître avant la fin du 21e siècle si l'on ne fait rien aujourd'hui.

Ainsi, une nouvelle langue s'efface tous les quinze jours.

- Ces chiffres sont comparables au taux de perte de la diversité biologique que l'on commence à enregistrer.

- A chaque fois qu'une langue cesse d'être parlée, c'est à la fois une source de connaissances qui se tarit, une culture unique et une manière de lire le monde, et aussi une fenêtre sur les possibilités de la cognition et du langage humains.

En 1999, le rapport Cerquiglini détaille une liste de 75 langues de France. La liste inclut les langues régionales de Rhône-Alpes en même temps que les autres langues territorialisées parlées en Métropole, mais aussi dans les DOM-TOM. La liste inclut par ailleurs la langue des signes française, des langues non territorialisées comme le romani et des langues issues de l'immigration ne bénéficiant d'aucun statut dans leur territoire d'origine, comme le berbère. C'est cette liste qui sert de base aux débats autour de la charte Européenne pour les Langues Régionales ou Minoritaires en 1999, charte qui sera signée par la France mais jamais ratifiée, du fait de l'Article 2 de la Constitution.

De nombreuses régions les prennent désormais néanmoins en considération, et des politiques linguistiques parfois ambitieuses sont en cours de mise en place avec des objectifs adaptés aux diverses réalités locales. C'est le cas en Bretagne et dans plusieurs régions occitanes, mais aussi en Corse ou Outre-Mer. Les langues régionales ont par ailleurs fait une entrée timide dans la Constitution en juillet 2008. Elles sont incluses dans l'article 75, qui traite des collectivités locales. Il est ainsi précisé à l'article 75-1 :

Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France.

Une loi générale sur les média et l'enseignement des langues régionales ainsi que sur leur présence dans la vie publique est annoncée par le gouvernement pour l'année 2009.

b. Les langues en danger

La thématique des langues en danger a émergé il y a un peu moins de vingt ans et elle s'est développée grâce aux efforts conjoints des linguistes confrontés à l'étude de langues encore non décrites et des membres de communautés confrontées à la disparition de leurs langues. Aujourd'hui, des fondations soutiennent la documentation, et de plus en plus la revitalisation, de langues en danger, comme par exemple HRELP de SOAS en Angleterre[1] ou Volkswagen-DOBES en Allemagne[2]. Certaines organisations internationales ont par ailleurs pris en compte la nécessité de la protection de ces langues (cf. l'UNESCO par exemple qui considère les langues du monde comme un patrimoine culturel immatériel dont la diversité doit être préservée[3]) et le grand public est sensibilisé au phénomène de disparition des langues du monde à travers un nombre croissant d'articles de presse ou d'émissions de radio.

La problématique des langues en danger telle qu'on la conçoit aujourd'hui s'est tout d'abord développée en Amérique et en Australie. La préoccupation s'est ensuite étendue aux autres continents, dont l'Afrique et l'Asie. En Europe, où siègent les principales fondations dédiées à la documentation de langues en danger et d'où proviennent un grand nombre de chercheurs dont les activités se déroulent principalement hors de ce continent, cette problématique émerge à peine, alors de nombreuses langues sont de fait dans des situations précaires.

La France reste très en retrait de cette dynamique qui unit ailleurs locuteurs et chercheurs aux fondations, institutions et pouvoirs politiques. Il existe bien sûr pour nombre de langues de France des traditions de promotion et de valorisation soutenues par des militants, des associations et des chercheurs. Mais ces traditions sont nées bien avant les mouvements récents que la dynamique autour de la thématique des langues en danger a impulsés. Et pour l'instant le lien entre ces deux mouvances reste encore très limité.

L'approche actuelle de la nouvelle discipline qui se concentre sur la problématique des langues en danger se décline en quatre volets, qui peuvent tous s'appliquer aux langues régionales de Rhône-Alpes. Par ordre chronologique d'émergence de ces quatre volets, il s'agit de:

- la description de ces langues.

Cette sous-discipline établie de longue date en linguistique a pris un essor important dans les dernières décennies, dans le cadre du développement d'un intérêt croissant pour la diversité des langues du monde, et la constatation que la très grande majorité de langues encore non étudiées est justement constituée de langues en danger.

[1] www.hrelp.org
[2] http://www.mpi.nl/DOBES
[3] L'année 2008 a été désignée année des langues par l'UNESCO. A ce titre, le projet OFRA a été inscrit parmi les initiatives recensées pour célébrer cette année.

- la documentation.

La sous-discipline de la documentation est nouvelle. Elle a été développée dans le contexte de la problématique sur les langues en danger, comme l'approche qui s'impose dans ces situations. Elle obéit maintenant à des normes internationales établies par les fondations, et consiste dans la constitution d'un corpus audio-visuel illustrant des usages réels documentant des pratiques linguistiques et culturelles attestées : conversations, rites, coutumes, récits traditionnels collectés dans les situations où ils sont habituellement produits. Ceci par opposition aux modes plus traditionnels de récolte de données sur les langues, comme par exemple celui de questionnaires.

- l'archivage.

Au fur et à mesure que commençait à se constituer de telles documentations, il a fallu faire face à la question de l'archivage. Aujourd'hui il existe aussi des normes internationales pour cet archivage, développées en réseaux par les principales fondations et centres d'archivages du monde. La documentation comme son archivage sous leurs formes actuelles se sont développées de concert grâce aux nouvelles avancées de la technologie de l'information. L'archivage se fait en ligne sur internet dans des centres dédiés à cette activité, qui gèrent l'accès aux données pour chercheurs, locuteurs ou grand public.

- la revitalisation.

Depuis les années 1970, un certain nombre d'acteurs de la politique linguistique à travers le monde ont élaboré des théories et mené des expériences sur la revitalisation linguistique sur des terrains très différents, de la Nouvelle-Zélande au pays de Galles et du Pérou à la Catalogne. Ces expériences ont pris des formes très diverses selon les contextes spécifiques des lieux où elles étaient mises en œuvre, et la région Rhône-Alpes pourrait à la fois en bénéficier et mettre en place des solutions novatrices à son tour.

Assez rapidement, les chercheurs sont passés d'un travail ***sur*** la langue à un travail ***avec*** les locuteurs et les communautés linguistiques concernées, qui ont demandé, en échange des matériaux linguistiques qu'ils offraient, qu'on les mette à leur disposition en retour et qu'on produise des matériaux pédagogiques afin d'aider à la transmission de leurs langues. Des solutions innovantes ont été expérimentées partout dans le monde.

Ces quatre volets peuvent a priori sembler peu pertinents dans le cas des langues régionales de Rhône-Alpes. Ce n'est pourtant pas le cas, comme esquissé ci-dessous :

La **description :** si l'occitan et le francoprovençal sont en apparence des langues bien décrites, apparentées à d'autres langues romanes très étudiées comme le français, de nombreux pans de ces langues méritent des études plus approfondies. C'est en particulier le cas de l'usage naturel de ces langues, en situations réelles entre interlocuteurs réguliers, qui a été peu étudié.

La **documentation** disponible dans ces langues témoigne d'ailleurs de cette lacune : la plupart des enregistrements existants, en général au format audio seulement, sont majoritairement des monologues (récits, contes, chansons…) ou des entretiens chercheurs-locuteurs sur le modèle questions en français-réponse en langue régionale.

Quant à l'**archivage**, beaucoup de ces enregistrements, collectés par des chercheurs, des passionnés ou des associations, sont peu accessibles et en tout cas peu connus par les personnes

désirant entendre la langue, comme l'a révélé le travail d'enquête effectué pour réaliser cette étude. Ceci montre les besoins en matière d'archivage et de diffusion de ces langues.

Enfin, les lacunes dans le domaine de la documentation posent problème pour la **revitalisation** de ces langues. Leur transmission, qui est souhaitée par une partie non négligeable de la population rhônalpine (cf. ci-dessous), peut difficilement s'appuyer sur la documentation existante : on n'apprend pas une langue à partir de dictionnaires ou d'atlas linguistiques, c'est l'accès à un usage en situation, auprès de locuteurs ou grâce à des corpus adéquats, qui peut permettre une transmission efficace. Les expérimentations en cadre scolaire ou extra scolaire mises en place dans diverses situations de langues menacées guideront les préconisations demandées par la région Rhône-Alpes.

Cette étude s'appuie donc sur ces deux traditions de recherche : l'étude du francoprovençal et de l'occitan et les travaux sur les langues en danger.

2. Les acteurs de cette étude

Cette étude est le fruit d'une collaboration entre divers acteurs. Nous nous contenterons de les rappeler ici en mentionnant brièvement leurs domaines d'expertise :

L'organisme pilote :

Institut Pierre Gardette : description du francoprovençal et de l'occitan, travail de terrain, archivage et documentation[4]

Des laboratoires de recherche de la région Rhône-Alpes :

- **Dynamique Du Langage** (DDL) : langues en danger[5]
- **Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations** (ICAR) : Travail de terrain, documentation et archivage de corpus, revitalisation[6]
- **Centre de dialectologie de Grenoble** : description du francoprovençal et de l'occitan, terrain[7]
- **L'Institut National de Recherche Pédagogique (INRP)** : volet scolaire et politique linguistique et éducative[8]

Des associations :

A la liste initiale annoncée dans la réponse à l'appel d'offre se sont adjointes d'autres associations qui ont permis de faire bénéficier le projet de leurs connaissances sur leurs territoires respectifs.

[4] http://www.univ-catholyon.fr/00434568/0/fiche___pagelibre/&RH=1179317608860&RF=1188919604365

[5] http://www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr

[6] http://icar.univ-lyon2.fr/

[7] http://w3.u-grenoble3.fr/dialecto/

[8] http://www.inrp.fr

PREAMBULE

1. Présentation des langues régionales parlées en Rhône-Alpes

« En préambule, il apparaît important de ***nommer et définir les langues de Rhône-Alpes*** *»* (Appel d'offre, p. 5)

Dans la région Rhône-Alpes sont parlées deux langues régionales distinctes : le francoprovençal et l'occitan. Mais ces langues présentent des affinités. Avec la langue d'oïl (dont la variété parlée dans l'Ile de France a donné le français), ces deux langues constituent l'ensemble que les linguistes appellent le gallo-roman, ce qui signifie que ces langues viennent du latin (il s'agit du latin vulgaire introduit en Gaule par les soldats et les marchands romains), mais qu'elles ont conservé quelques traces de la langue gauloise parlée avant le latin. Comme la variété d'occitan parlée dans la région Rhône-Alpes est très majoritairement le vivaro-alpin et que ce dernier se caractérise par quelques évolutions communes avec le francoprovençal, l'aire occitane de Rhône-Alpes présente des traits qui lui confèrent une certaine originalité à l'intérieur de l'occitan et en font une zone de transition entre le francoprovençal et le provençal.

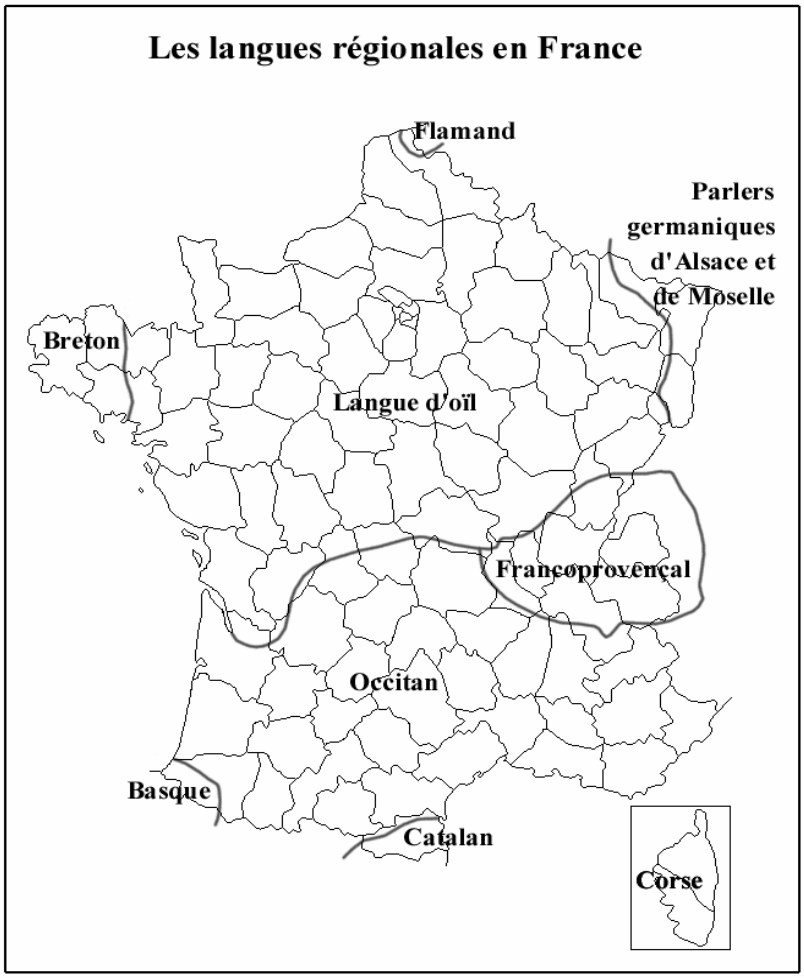

I. Le francoprovençal

En Rhône-Alpes, l'appellation *francoprovençal* englobe toutes les variétés de cette langue parlées depuis les Monts du Forez à l'Ouest jusqu'aux frontières de la Suisse et de l'Italie à l'Est, notamment les parlers dauphinois, bressans, savoyards, lyonnais, foréziens.

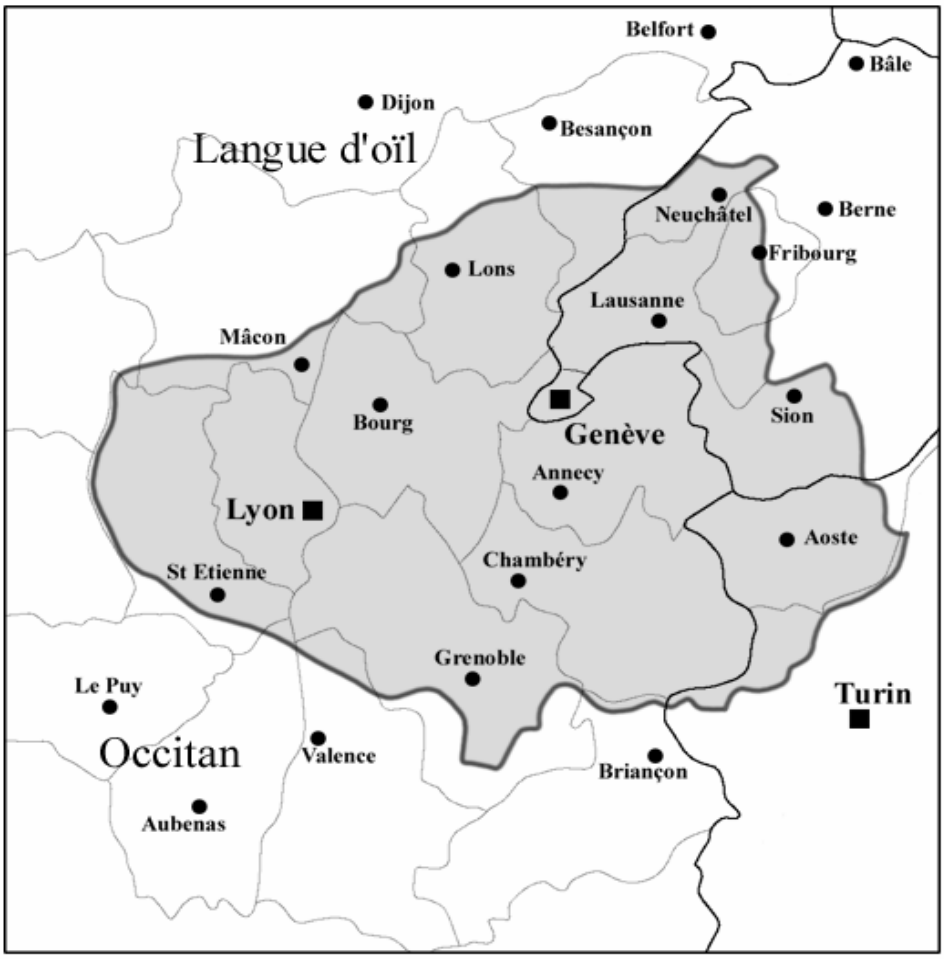

Le domaine francoprovençal

1. Reconnaissance et délimitation du francoprovençal.

La spécificité de la langue francoprovençale n'a été reconnue qu'à la fin du XIXe siècle. C'est en effet en 1873 que le linguiste italien Graziadio Isaia Ascoli proposa de regrouper les parlers gallo-romans du Centre Est en une famille nouvelle qu'il appela francoprovençal. Jusqu'alors on rangeait ces parlers qui présentent pourtant une originalité certaine soit dans la langue d'oïl, soit dans l'occitan (qu'à l'époque on appelait provençal). Pour distinguer les parlers francoprovençaux des parlers d'oïl, Ascoli utilisa comme critère principal l'évolution du A tonique libre latin derrière consonne non palatale qui est resté *a* en francoprovençal alors qu'il est devenu *é* en langue d'oïl (AMARE et PRATU ont donné *ama(r)* et *pra(t)* en francoprovençal, mais *aimer* et *pré* en langue d'oïl). Pour distinguer les parlers francoprovençaux de l'occitan, il utilisa l'évolution du A derrière consonne de type palatal qui est devenu *i* ou *é* en francoprovençal, alors qu'il est resté *a* en occitan (si AMARE a donné *ama*(*r*) en francoprovençal comme en occitan, MANDUCARE a donné *mangier* (-*ier* a évolué en *i* ou *é* selon les régions) en francoprovençal et *manjar* en occitan.

La distinction entre le francoprovençal et l'occitan continue à s'opérer à partir de la double évolution du A pour les parlers francoprovençaux proposée par Ascoli : c'est d'après ce critère que l'on trace la limite précise entre ces deux familles gallo-romanes depuis Roanne jusqu'à Suse. Par

contre la délimitation entre le francoprovençal et la langue d'oïl n'est plus faite à partir du critère de l'évolution du A en *é* proposée par Ascoli. Elle se fait à partir d'une caractéristique plus pertinente (qui a été proposée par le grand linguiste suédois Bengt Hasselrot), à savoir le maintien de voyelles atones finales du latin pour le francoprovençal (ex. *-a* pour le féminin, *-o* pour le masculin, *-an* ou *-on* pour les désinences verbales de la 3e personne du pluriel). En conservant les voyelles atones finales, le francoprovençal a gardé la mélodie paroxytonique du latin (l'accentuation du mot sur l'avant-dernière syllabe) qui caractérise toutes les autres langues romanes, à l'exception du français. En français, comme dans l'ensemble du domaine d'oïl, la perte de toutes les voyelles atones finales a entraîné l'oxytonisme généralisé (dans tous les mots l'accent porte sur la dernière voyelle prononcée). Ainsi le mot latin ROSA a donné en français *rose* qui ne compte qu'une seule syllabe puisque le *e* final ne se prononce plus. Le même mot se prononce *rosa* ou *rousa* (deux syllabes) en francoprovençal. Les nombreux toponymes rhônalpins en *-az* et en *-oz* sont les témoins de cette caractéristique car, à l'origine, le *z* avait été ajouté pour indiquer que le *a* (voyelle du féminin) ou le *o* (voyelle du masculin) devait être prononcé plus faiblement car il était atone. La carte ci-jointe montre que cette caractéristique est commune à la plus grande partie du domaine francoprovençal, puisque les toponymes en *-az* et *-oz* sont nombreux en Rhône-Alpes mais aussi en Suisse Romande et au Val d'Aoste.

Toponymes en -az et -oz

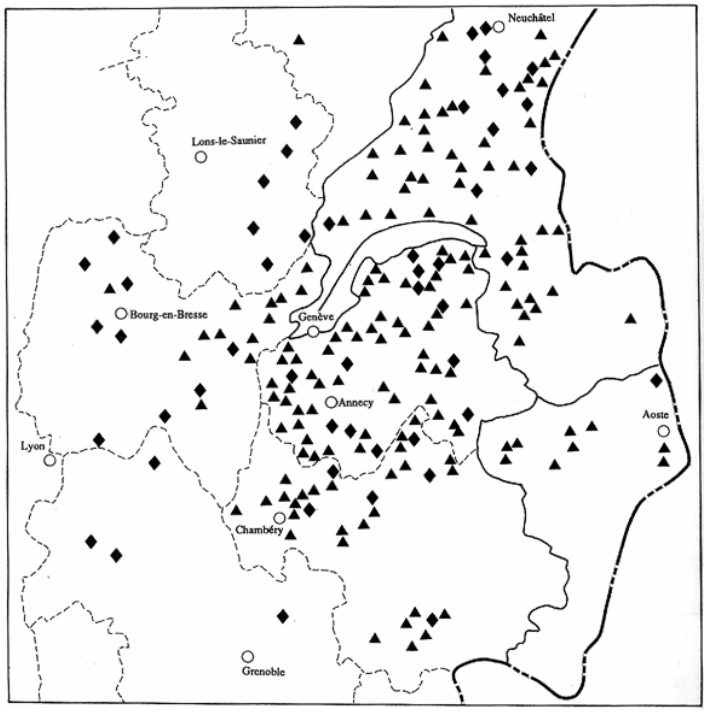

▲ Toponymes en *–az* ◆ Toponymes en *-oz*

2. Géographie

En appliquant les critères de distinction proposés par Ascoli et Hasselrot, la géographie des parlers francoprovençaux a pu être établie de façon précise comme le montrent les cartes proposées par Gaston Tuaillon dans son récent ouvrage *Le francoprovençal* (2007) établies à partir des études suivantes :

- La limite entre les parlers francoprovençaux et d'oïl a fait l'objet de l'étude de Konrad Lobeck *die französisch-frankoprovenzalische Dialektgrenze Zwischen Jura und Saône* (1945). Gaston Tuaillon lui a consacré en 1967 un article important (« Principe pour distinguer français et francoprovençal » dans *Revue de linguistique romane*, t. 31, p. 296). Cette limite a été précisée par Claude Michel pour le nord des départements du Rhône et de la Loire où l'on observe une francisation récente qui se traduit par la perte de la plupart des voyelles atones finales (*Les parlers beaujolais*, 1993).

- Simone Escoffier a étudié la rencontre des trois langues gallo-romanes dans la région de Roanne (Simone Escoffier, *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier, limites phonétiques et morphologiques*, 1958).

- Pierre Gardette a établi la limite entre les parlers occitans du Puy-de-Dôme et les parlers francoprovençaux du Forez jusqu'à Saint-Etienne (*Géographie phonétique du Forez*, 1942, c. p. 39 et « Limites phonétiques du francoprovençal en Pays de Forez » dans *Mélanges Duraffour*, *Romanica Helvetica*, vol. 14, 1939, p. 22-36, c. p. 26, cf. aussi *Etudes Foréziennes, Mélanges,* Saint-Étienne, 1968, p. 213). Ces travaux ont montré que les Monts du Forez constituent une véritable barrière sur le plan linguistique (c'est également vrai sur le plan ethnologique) entre l'Auvergne et le Forez, la plupart des isoglosses séparant occitan et francoprovençal correspondant à la ligne de crêtes des Monts du Forez.

- Jean-Baptiste Martin a délimité l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat (« La limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat », *Etudes foréziennes*, X, 1979, p. 75-88. Cette étude a été complétée par Michel Bert dans sa thèse *Rencontre des langues et francisation : l'exemple du Pilat*, 2001).

- Gaston Tuaillon a tracé la limite entre les parlers occitans et francoprovençaux à l'est du Rhône (fleuve) jusqu'à Suse (Italie) [9] (« La limite nord du provençal à l'est du Rhône » dans *Revue de linguistique romane*, XXVIII, 1964, p. 127-142). Cette limite a été précisée pour le nord de la Drôme par Jean-Claude Bouvier dans *Les parlers provençaux de la Drôme, études de géographie phonétique*, 1976.

Le francoprovençal est la langue régionale de la plus grande partie de la région Rhône-Alpes. L'aire rhônalpine francoprovençale, qui s'étend des Monts du Forez à l'ouest jusqu'aux frontières de la Suisse et de l'Italie à l'est, comprend la totalité des départements de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Ain, du Rhône, la majeure partie des départements de la Loire (à l'exception d'une frange occitane constituée par la Région de Saint-Bonnet-le-Château et la région de Bourg-Argental) et de l'Isère (sauf l'extrémité sud occitane constituée notamment du Royans, du Trièves et d'une partie du Vercors qui est occitane), l'extrémité nord des département de la Drôme (nord de Saint-Vallier) et de l'Ardèche (nord d'Annonay).

Si la plus grande partie du domaine francoprovençal se situe en Rhône-Alpes, cette région n'en constitue pas la totalité. Le francoprovençal est également parlé dans deux régions françaises voisines : la Franche-Comté puisque les 2/3 sud du département du Jura et l'extrémité sud du département du Doubs (région de Pontarlier) sont francoprovençaux et la Bourgogne puisque les parlers de l'extrémité sud-est de la Saône-et-Loire (Bresse louhannaise) se rattachent eux aussi au francoprovençal.

[9] Une enquête récente (1998), effectuée dans le cadre d'une maîtrise dirigée par Michel Contini, a montré que le village de Malleval, qui ne présente pas de double traitement du -A tonique libre latin, appartient aussi au domaine occitan, ce qui permet de préciser la limite dans la région de Vinay.

Le francoprovençal est aussi parlé dans deux pays contigus à Rhône-Alpes : la Suisse et l'Italie. En Suisse le francoprovençal est la langue de tous les cantons de la Suisse Romande (Neuchâtel, Genève, Vaud, Fribourg et Valais), à l'exception du Jura qui se rattache à la langue d'oïl. En Italie, il est parlé dans la vallée d'Aoste, mais aussi dans les vallées situées au sud du Massif du Grand Paradis ainsi que dans quatre communes de la vallée de la Cenischia (Entre le Mont Cenis et Suse). Il faut également ajouter, pour l'Italie, les aires francoprovençales de Faeto et de Celle di San Vito dans la province de Foggia (Pouilles). Ces enclaves situées très loin du domaine francoprovençal s'expliquent par l'installation au XIIIe et au XIVe siècles d'habitants provenant d'une aire francoprovençale que les spécialistes (en particulier Michelle Melillo) situent à la jonction des actuels départements de l'Ain et de l'Isère.

Ce bref aperçu montre qu'il n'y a pas correspondance entre les frontières linguistiques et les frontières politiques ou administratives actuelles. Le francoprovençal est donc parlé dans trois pays et, en France, dans trois régions. Le domaine francoprovençal jouxte les domaines d'oïl (au nord), occitan (à l'ouest et au sud), alémanique et piémontais (à l'est).

3. Origine du francoprovençal.

L'histoire du francoprovençal est liée à la conquête romaine et à la fondation de Lugdunum (Lyon) en 43 avant J. C.. C'est en effet essentiellement à partir de cette ville, qui devint rapidement la capitale des Gaules, et le long des deux routes qui reliaient Lugdunum à Augusta (Aoste) par le Grand et le Petit Saint-Bernard que s'est faite la latinisation du domaine francoprovençal (la latinisation d'une partie de l'est du domaine s'est faite sans doute à partir de Martigny, suite à l'installation des Romains dans la Vallis Poenina).

La latinisation se fit en deux phases successives. Il y eut d'abord une latinisation avec un latin assez pur, comme dans la Narbonnaise voisine qui remontait jusqu'à Vienne et qui connut une latinisation précoce et rapide. C'est ce qui explique certaines affinités avec l'occitan (par exemple, le francoprovençal *feya/fya* « brebis » et le provençal *feda* remontent au latin poétique FETA). Il y eut ensuite une latinisation avec un latin tardif et populaire lorsque de Lugdunum fut entreprise la conquête de la Gaule du nord (Gaule chevelue). À partir du IIIe siècle, il y eut une orientation de plus en plus forte vers le nord où peu à peu se déplaça le centre de gravité de l'Empire. Il se produisit alors une coupure avec le sud et un ancrage principal dans ce que l'on appelle le gallo-roman du nord. C'est ce qui explique les affinités plus grandes du francoprovençal avec la langue d'oïl qu'avec l'occitan. Comme l'a montré Gaston Tuaillon qui a défini le francoprovençal comme du « proto-français resté à l'abri de certaines innovations septentrionales », la naissance de cette langue correspond à la segmentation du gallo-roman du nord consécutive aux invasions germaniques. Dans la Gaule du nord, ces invasions entraînèrent un bilinguisme roman (=latin évolué) / germanique qui dura plusieurs siècles. Ce bilinguisme modifia profondément la langue romane qui finit par l'emporter. Il y eut notamment l'affaiblissement en *e* des voyelles atones finales qui remonte au début de l'époque carolingienne et qui annonce la disparition de ces voyelles, ce qui conduira à l'oxytonisme généralisé qui caractérise la langue d'oïl (et le français).

Dans l'aire qui correspond au domaine francoprovençal, l'influence germanique fut moins forte (les Burgondes qui ont occupé cette région ont surtout laissé des traces dans la toponymie). A partir du début de l'époque carolingienne, le roman parlé évolua moins fortement et moins vite

qu'au nord. C'est la raison pour laquelle le francoprovençal est aujourd'hui plus proche de la langue mère le latin que le français.

4. Littérature francoprovençale

Bien qu'elle n'ait pas connu le rayonnement de la littérature occitane, la littérature francoprovençale présente un intérêt certain[10], depuis le Moyen Age (avec notamment les méditations personnelles rédigées par Marguerite d'Oingt au XIIIe siècle), et surtout le XVIe siècle, jusqu'à aujourd'hui.

Parmi les auteurs d'ouvrages importants, il faut citer les Stéphanois Jean Chapelon et Antoine Thiollière, le Ripagérien Guillaume Roquille, les Grenoblois Jean Millet et Blanc-la-Goutte, les Savoyards Nicolas Martin, Joseph Béard, Amélie Gex, les Bressans Bernardin Uchard et Philippe Leduc.

D'autres œuvres nous sont parvenues sans nom d'auteur : c'est le cas de *La plaisante pronostication faite par un astrologue de Chambéry*, de *La moquerie savoyarde* en dialecte savoyard teinté de lyonnais, de *La chanson de l'escalade de Genève* (écrites autour du règne d'Henry IV) ou encore du *Ballet en langage forézien* (XVIIe siècle).

5. Destinée du francoprovençal

Si l'influence de Lyon a été déterminante au moment de la naissance du francoprovençal, cette grande ville cessa d'exercer son rôle de centre-directeur linguistique dès la fin du Moyen-Age. En effet, Lyon fut attiré très tôt (XIIe siècle) par la langue du Roi et dès la fin du XIVe siècle le français remplaçait la langue francoprovençale dans la rédaction des actes officiels. Lyon fut même un centre important de diffusion du français.

Comme aucune autre ville ne prit le relais de Lyon (y compris Genève qui, avec Lyon, constitue l'axe autour duquel s'est constitué le francoprovençal), le francoprovençal se trouva dépourvu de centre-directeur capable d'imposer une certaine unité. Il s'ensuivit un foisonnement d'évolutions secondaires locales. Cette fragmentation fut amplifiée par la géographie diversifiée et le manque d'unité historique des régions formant cet ensemble (le domaine est actuellement partagé entre trois pays).

Cette situation explique que l'on ne puisse pas regrouper les parlers francoprovençaux en ensembles dialectaux comme cela a été fait pour l'occitan (en occitan, les géolinguistes distinguent le vivaro-alpin, l'auvergnat, le limousin, le provençal, le languedocien, le gascon). La distinction entre un francoprovençal du nord et un francoprovençal du sud qui fut proposée par Oscar Keller et Hans-Erich Keller a été réfutée et n'a pas été retenue. Les dénominations de francoprovençal de l'ouest, du centre et de l'est parfois utilisées n'ont pas de véritable pertinence sur le plan linguistique. Les appellations de *savoyard, bressan, dauphinois, lyonnais, forézien* souvent employées[11] reposent plus sur des fondements géographiques ou historiques que linguistiques. Les isoglosses susceptibles de délimiter des ensembles dialectaux suivent rarement les obstacles géographiques naturels (par

[10] Comme le montre bien, par exemple, le récent ouvrage de Gaston Tuaillon pour la littérature publiée jusqu'à la fin du XVIIe siècle (*La littérature en francoprovençal avant 1700*, Grenoble, Ellug, 2002).

[11] *Savoyard* est même une appellation usuelle en Savoies.

exemple le couloir Saône-Rhône ou le Mont-Blanc ne constituent par des barrières linguistiques) et les frontières administratives ou politiques actuelles sont souvent récentes (par exemple la Savoie n'est française que depuis 1860).

II. L'occitan

1. Origines et histoire de l'occitan

De nombreuses hypothèses ont été émises quant aux origines de l'occitan. Auguste Brun explique la partition nord/sud de la Gaule par une chronologie de la latinisation (déjà évoquée plus haut) sur divers substrats de peuplement (au sud, ligure, ibère -l'occitan partage en effet ± 500 mots avec les parlers ibériques-) créant une situation que l'arrivée des Celtes n'aurait pas modifiée. Il parle aussi de moindres renouvellements ethniques et, ainsi, d'influences celtiques et germaniques moins importantes qu'en francoprovençal et en oïl.

Walther von Wartburg, à l'inverse, penche pour une grande uniformité gallo-romane dont seuls les superstrats germaniques peuvent expliquer la partition actuelle.

Ces hypothèses ne sont contradictoires que parce que leurs auteurs les présentent comme exclusives, alors qu'elles ne le sont pas.

Les particularités de l'occitan s'expliquent par l'association de tous ces paramètres : substrats ligure et ibère, ancienneté de la latinisation, mais aussi « relatinisation » - l'installation précoce de colons n'a pas empêché l'installation de nouveaux colons issus de périodes plus tardives et, surtout, de régions différentes, la variation dialectale de l'italien d'aujourd'hui étant déjà présente en latin.

À partir du VIIIe siècle de notre ère, le territoire de la Gaule est clairement divisé linguistiquement et le gallo-roman (ou les gallo-romans) du Sud se transforme(nt) en occitan.

L'occitan a une histoire littéraire riche et longue — le premier texte occitan date de la deuxième moitié du Xe siècle —. Langue de prestige, il est la langue des cours d'amour et est diffusé bien au-delà de sa zone historique par les troubadours des XIIe et XIIIe siècles. Les troubadours occitans jouissent d'une grande popularité qui ne se limite pas au sud. L'histoire en a retenu beaucoup. Nombreux sont originaires de la partie nord occitane : Robert (Dauphin) d'Auvergne, Garin d'Apchier, Pèire Cardenal, Azalaïs d'Altier (une « trobairitz ») et le plus fameux d'entre tous : Bernard de Ventadour.

Les origines géographiques variées des troubadours, qui avaient cependant adopté une forme commune gommant (plus ou moins) les variantes régionales, ont valu à l'occitan d'être appelé « provençal » majoritairement mais aussi « languedocien », « toulousain » et même « limousin » au plus fort de la notoriété de Bernard de Ventadour. C'est seulement au XXe siècle que les linguistes adoptent, pour désigner cet ensemble linguistique l'appellation « occitan » dont la première attestation remonte pourtant au XIIIe siècle.

Au début du XIIIe siècle commence la Croisade des Albigeois (1208-1244) qui entaina la dévastation de nombreuses cités et la disparition des troubadours.

Deux siècles plus tard, l'édit de Villers-Cotterêts (1539) qui promulgue l'obligation de rédiger tous les documents officiels en français, va interdire l'usage administratif de (comme des autres langues), et le reléguer, petit à petit, au rôle qu'on lui connaît aujourd'hui.

Au XIXe siècle, on assiste à un renouveau de la culture occitane : la bourgeoisie des grandes villes du sud s'empare d'une langue qu'elle ne parle pas toujours et l'occitan fait son entrée dans les salons. Cette époque voit se créer l'*Académie des Jeux Floraux* à Toulouse (±1830) et en 1854, le *Félibrige* est fondé en Provence par Frédéric Mistral, Joseph Roumanille et quelques autres. La deuxième partie du siècle voit naître une floraison littéraire sans pareil dont certains classiques de la littérature « française » : *Mireille* de Mistral, les *Contes Provençaux* de Roumanille (traduits et adaptés par Alphonse Daudet), pour ne citer que ceux-là. Ces deux associations sont, aujourd'hui, toujours très actives et prolifiques.

Fondé en 1945, l'Institut d'Études Occitanes (I.E.O.) « qui a pour but le maintien et le développement de la langue et de la culture occitanes par la direction, l'harmonisation et la normalisation de tous les travaux qui concernent la culture occitane dans son ensemble », selon ses propres termes, est aujourd'hui l'interlocuteur incontournable en matière d'études occitanes.

Hors zones urbaines, l'occitan, sous ses nombreuses variantes, a continué longtemps à être utilisé dans les échanges quotidiens. Mais l'instauration de l'école obligatoire (et son cortège de vexations à l'égard des enfants s'exprimant en « patois »), la modification des modes de vie et d'échanges ont installé un bilinguisme rapidement défavorable aux patois. L'évolution s'est faite de façon variable : certaines zones, comme le couloir rhodanien, ont pratiqué le bilinguisme avant le XXe siècle. Dans d'autres parties du domaine, en revanche, les locuteurs sont restés longtemps attachés à la langue de leurs ancêtres, même si c'est le français qu'ils ont transmis à leurs enfants (à leurs filles surtout). Dans les zones rurales de Drôme et d'Ardèche, la majorité des « autochtones » nés avant 1920 avaient l'occitan comme langue maternelle et ont appris le français à l'école.

Après l'âge d'or de la renaissance félibréenne de la fin du XIXe siècle (*Escolo daufinalo dau Felibrige*), la production littéraire d'oc connaît en Drôme-Ardèche de remarquables succès populaires dans les années 1930 (Gatien Almoric et son *Nouananto-nòu* dans la Drôme). Elle est illustrée par des auteurs reconnus jusque dans les années 1980 (Etienne Gamonnet, Jules Froment en Ardèche), et continue de nos jours à trouver son public, au théâtre avec Roger Pasturel ou auprès des jeunes avec la chanteuse Liza, auteur-compositeur de La Baume-de-Transit.

2. Géographie

L'occitan connaît une grande expansion géographique (environ un tiers du territoire français) qui engendre d'importantes variations linguistiques[12]. Il comprend deux grands ensembles : l'occitan méridional qui a conservé le C latin devant A (CANTARE a donné *cantar*) et le nord-occitan qui a palatalisé le C en *ch* (*chantar*). Le nord-occitan se subdivise en limousin (parlé dans le nord du département de la Dordogne, dans la Haute-Vienne, la Creuse et la Corrèze), auvergnat (parlé dans

[12] Pour plus de précisions sur la partie méridionale, on consultera Jacques: Allières (2001) *Manuel de linguistique romane*, Paris, Champion, ou Pierre Bec (1960/1961) *Manuel pratique de philologie romane*, Tome 1-2, Paris, Picard ou, du même auteur, *La langue occitane*, Paris, P.U.F. (coll. « Que sais-je ? »).

le Puy de Dôme, la Haute-Loire et dans le nord du département Cantal), et vivaro-alpin : les parlers occitans de la région Rhône-Alpes appartiennent essentiellement à cette dernière subdivision.

CARTE DES DIALECTES OCCITANS

Comparée à la partie francoprovençale, la zone occitane de la région Rhône-Alpes est assez réduite géographiquement : elle couvre la presque intégralité des départements de l'Ardèche[13] et de la Drôme (une petite aire au nord des deux départements appartient au domaine francoprovençal) et une petite frange au sud des départements de la Loire (Plateaux de Noirétable et de Saint-Bonnet et sud-est du Pilat) et de l'Isère (versant est du Vercors, Trièves, Valbonnais, Beaumont et une partie de l'Oisans). En dehors de la région Rhône-Alpes, le vivaro-alpin occupe le département des Hautes-Alpes et le nord des Alpes de Haute Provence. Il se maintient dans les hautes vallées alpines d'Italie alors que, dans les basses vallées, il est peu à peu supplanté par le piémontais.

a) Les caractéristiques du nord-occitan :

Situé au confluent de trois domaines — voir Simone Escoffier, *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal* … déjà cité — le nord-occitan de Rhône-Alpes connaît une situation très particulière : il est à la fois conservateur[14] et très influencé par son voisinage linguistique.

Car si le nord-occitan (et, par conséquent, le vivaro-alpin) partage, avec le reste du domaine d'oc, l'ensemble des caractéristiques phonétiques qui servent à son identification, il présente des différences dues à sa position géographique qui en fait une variante de transition. Il présente de nombreux traits communs avec le francoprovençal, observables sur l'ensemble de la zone ou une partie seulement.

[13] La carte établie par Georges Massot montre de légers débordements de l'auvergnat et du languedocien sur le centre-ouest et l'extrémité sud de l'Ardèche (« le Vivarais linguistique », *Vivarais-Ardèche*, Editions Bonneton, Paris, 1991, p. 218).

[14] Les conservatismes ne se limitent pas aux traits phonétiques. Dans le domaine lexical, on peut citer pour exemple la désignation de la femelle du cheval *ega* (du latin classique EQUA "femelle de cheval") s'oppose au français *jument* (du latin IUMENTA "bête de somme") et au *cavala* de l'occitan méridional (du latin CABALLA, féminin de CABALLU "mauvais cheval, rosse").

Parmi les caractéristiques phonétiques que la plus grande partie du vivaro-alpin partage avec le francoprovençal, on peut citer

- la conservation de la voyelle atone finale des féminins -A sous la forme *–a* : ROSA > *rosa* (occ. méridional *roso* ; fr. *rose* [roz]

- la palatalisation du C devant -A, avec conservation de l'élément occlusif (ce dernier étant absent en langue d'oïl). Ce trait phonétique détermine, comme nous l'avons vu, la différenciation entre l'occitan méridional et le nord-occitan (*chantar* en nord-occitan et une partie du francoprovençal, *cantar* en occitan méridional) ;

- l'amuïssement de la consonne finale : *pra(t), ra(t), couder(c)* …

D'autres traits phonétiques ne sont présents que dans le nord de l'Ardèche et de la Drôme comme :

- l'amuïssement (disparition) des consonnes intervocaliques : *amaa* pour *amada*, *perdua* pour *perduda*, *rwa / roa* pour *ròda*, ['feja] pour *feda* … ;

- chute du *s* devant occlusive sourde alors qu'il se conserve généralement en nord occitan.

Ce dernier traitement donne lieu à des réalisations propres au nord-occitan : le *s* peut se vocaliser, mais de façon très variable et aléatoire puisque, pour un même contexte, il peut apparaître dans certains mots et pas d'autres, en un même point : *testa, teta*.

Il n'y pas de coïncidence dans la distribution de ces diverses réalisations et le vivaro-alpin est traversé par tout un faisceau d'isophones. Dans *Les parlers provençaux de la Drôme*, Jean-Claude Bouvier a parfaitement décrit la situation : « La situation linguistique du nord-provençal drômois, dans son ensemble, est sans doute bien définie par le terme d'« interférence » employé par P. Bec. Situé à un point de rencontre entre le Nord et le Sud, le nord provençal possède des traits linguistiques qu'on peut appeler 'méridionaux' et d'autres qui sont 'septentrionaux' ».

Il donne comme exemple la coexistence du maintien de *s* devant *p*, *t*, ou *k* et la chute des occlusives intervocaliques. Ce phénomène est une constante du nord-occitan.

Ses conclusions, appliquées au département de la Drôme, sont valables pour tout le vivaro-alpin : si son appartenance au domaine occitan est incontestable, il présente des traits communs avec le francoprovençal. On n'observe pas de coupure réellement tranchée entre occitan et francoprovençal dans la zone où ces langues se rencontrent. La différenciation progressive des deux langues facilite l'intercompréhension.

Conclusion

La comparaison des cartes de la région Rhône-Alpes et du domaine francoprovençal fait apparaître une grande concordance sauf dans le sud puisque les départements de l'Ardèche et de la Drôme sont majoritairement occitans. Mais, comme nous l'avons vu, l'occitan qui est parlé dans une grande partie de ces départements comporte de nombreux traits communs avec le francoprovençal. Cette correspondance s'explique par le fait que la région Rhône-Alpes a été constituée autour de Lyon, pôle économique, et que le francoprovençal tire son origine de

l'influence linguistique exercée par Lugdunum. La langue vernaculaire, dont beaucoup de lieux gardent encore la marque (*molard* « talus, monticule », *sagne* « lieux humide », *nant* « vallée où coule une rivière », *trêve* « carrefour »…), constitue l'élément le plus fort et le plus ancien de l'identité rhônalpine, car elle prouve qu'il a existé pendant près de deux millénaires une communauté linguistique entre tous les petits pays qui forment cette région.

2. Les parlers régionaux de Rhône-Alpes sont-ils des langues ? des patois ? des dialectes ?

> *« Préalable scientifique indispensable, il faudra également* ***dire ce qu'est une langue*** *puis ce que sont ces langues, d'où elles viennent, leur rôle dans les civilisations, de Rhône-Alpes et européenne, et enfin leurs productions passées et présentes, pour arriver à leurs pratiques. »* (Appel d'offre, p. 6)

Jusqu'à ces dernières décennies, les locuteurs, comme la plupart des Français, ont appelé *patois* leur parler vernaculaire, parler qu'ils utilisaient en famille ou au village et qui leur avait été transmis oralement par leur famille. Mais ce mot a été dévalorisé, en particulier par l'appareil scolaire qui, jusqu'au milieu du XXe siècle, s'est évertué à faire disparaître les parlers régionaux. Dans la région Rhône-Alpes, comme dans le reste de la France, les plus anciens se souviennent encore des humiliations, brimades ou punitions, que leur a values l'utilisation de leur patois à l'école. Certains se rappellent même du *signe* ou de la *patoise* que devaient se transmettre, au cours de la classe, les élèves utilisant le patois et qui valait au dernier possesseur de l'objet ainsi nommé une bonne punition. Ce passé douloureux fait qu'encore aujourd'hui le mot *patois* conserve une connotation péjorative pour beaucoup, en particulier ceux qui ne savent pas ce qu'est un patois.

1. Un patois est-il une langue ?

Un patois, bien sûr, est une langue, qu'il s'agisse d'un patois francoprovençal, occitan, breton, basque, etc. Dès l'instant où des locuteurs se comprennent en parlant leur patois, ce patois est une langue humaine. Ce qu'ils parlent correspond tout-à-fait aux définitions simples ou plus complexes du mot *langue* telles qu'on les trouve dans des dictionnaires de base comme le Petit Larousse (« Système de signes verbaux propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux ») ou dans les ouvrages scientifiques (« Système de signes organisés sur deux chaînes, une chaîne phonétique dont les signes (les phonèmes) n'ont aucune signification par eux-mêmes et une chaîne morpho-lexicale dont les signes utilisent ceux de la première chaîne pour créer des unités de signification, que les locuteurs organisent en discours grâce à une grammaire ») (G. Tuaillon, *La littérature en francoprovençal avant 1700*, 2001, p. 13).

Dans l'esprit de beaucoup de Français, le mot *langue* reste associé au pays dont cette langue est le mode d'expression officiel (ex. le français est la langue officielle de la France, l'anglais de la Grande-Bretagne, l'italien de l'Italie, l'espagnol de l'Espagne …). Lorsque ces langues possèdent une

littérature remarquable et qu'elles sont apprises au cours des études, elles bénéficient à la fois d'un statut officiel et d'un prestige reconnu. Les locuteurs ont donc du mal à mettre sur le même pied que ces langues leur parler villageois que beaucoup d'ailleurs ne savent pas écrire (certains vont même jusqu'à penser qu'il ne peut pas s'écrire). Il n'en reste pas moins que, comme n'importe quel autre idiome parlé dans le monde, les parlers régionaux sont bien des langues à part entière.

Patois est le plus fréquemment utilisé par les locuteurs. Il est aussi employé sans connotation péjorative par les linguistes pour désigner la réalisation locale de la langue telle qu'on peut l'observer dans chaque village (ou commune) qui, chez nous, constitue la communauté sociale de base, car toutes les langues orales, on le sait bien, se diversifient dans l'espace. La langue de chaque communauté villageoise est parfaitement structurée et unitaire sur le plan phonétique, lexical et grammatical. Les fautes de prononciation ou de grammaire sont souvent le signe d'une intégration qui n'est pas totale, car les patois peuvent présenter quelques variations de village à village. Cette variation, qui s'observe pour toutes les langues régionales et qui a souvent été mise en avant par leurs détracteurs, n'empêche pas l'intercompréhension, car elle est faible et progressive.

Le mot *patois*, en raison de la connotation péjorative qu'il garde chez certains, est banni du vocabulaire des occitanistes qui n'utilisent qu'*occitan* (on parle l'occitan ou, si l'on veut être plus précis, le parler occitan de tel ou tel village). Le fait d'utiliser *occitan* a l'avantage d'indiquer l'appartenance à une langue qui est reconnue comme telle et qui bénéficie d'une littérature prestigieuse.

Patois est utilisé en francoprovençal par les locuteurs bien sûr, mais aussi par d'autres personnes qui ne font pas preuve d'ostracisme à l'égard de ce mot. Au Val d'Aoste, une importante revue a même pour titre *Noutron dzen patoué* (« Notre joli patois »).

2. Le mot dialecte est-il pertinent ?

Le mot *dialecte* est défini comme « variante régionale d'une langue » (Petit Larousse) ou, de façon plus précise, comme « forme régionale d'une langue considérée comme un système linguistique en soi » (Petit Robert). Même s'il est parfois utilisé par certains à la place du mot *patois* perçu trop péjorativement, *dialecte* n'est synonyme ni de *patois*, ni de *langue*. Un dialecte est un ensemble de parlers qui, à l'intérieur d'une langue géographiquement variable, ont en commun un certain nombre de traits secondaires qui permettent une intercompréhension facile et qui distinguent ces parlers des autres parlers qui ne connaissent pas ces traits.

Le mot *dialecte* est utilisé par les géolinguistiques pour désigner les sous-ensembles qu'ils ont délimités à l'intérieur de l'occitan parlé. Ils ont démontré que le vivaro-alpin parlé dans le sud de Rhône-Alpes (Ardèche et Drôme) et dans les Hautes-Alpes possède des évolutions secondaires que ne connaissent pas l'auvergnat, le limousin, le gascon, le languedocien, le provençal.

Le mot *dialecte* n'est, par contre, pas pertinent pour désigner des aires précises à l'intérieur du domaine francoprovençal car, comme cela à déjà été précisé, à l'intérieur du domaine francoprovençal, on n'observe pas d'évolutions secondaires importantes et concordantes sur des aires géographiquement bien délimitées.

Conclusion

Quelle que soit la terminologie employée pour les désigner, toutes les langues sont le produit d'histoires particulières et représentent l'idiosyncrasie des groupes qui les parlent. Elles sont donc des éléments identitaires importants.

La langue occitane et la langue francoprovençale qui sont parlées en Rhône-Alpes et qui, comme nous l'avons vu, présentent entre elles certaines affinités, ont été façonnées par la soixantaine de générations qui nous ont précédés depuis la latinisation de cette aire. Plus que toutes les autres langues, elles sont capables d'exprimer les couleurs et les saveurs du terroir sur lesquels elles se sont formées. Elles constituent donc un patrimoine régional important. Elles sont aussi un patrimoine de l'humanité, car chaque langue représente une façon particulière de lire le monde et d'exprimer la pensée. Comme le demandent le Conseil de l'Europe pour les langues régionales et minoritaires du vieux continent et l'UNESCO pour les langues en danger du monde entier, nous avons le devoir de faire le maximum pour les préserver, les documenter et favoriser leur usage.

SITUATION DES PRATIQUES SOCIOLINGUISTIQUES EN RHONE-ALPES

1. Objectifs

« Dresser un bilan réaliste de la situation des pratiques sociolinguistiques en Rhône-Alpes mais aussi rendre compte des attentes et espoirs des habitants de Rhône-Alpes en la matière. » (Appel d'offre, p. 6)

Pour dresser un bilan de la vitalité des langues régionales en Rhône-Alpes, nous avons croisé les compétences et les savoir-faire développés en France dans le cadre des travaux sur les langues régionales (dialectologie, littérature, sociolinguistique…) avec les recherches actuelles menées à travers le monde sur les langues en danger.

Dans cette première section, nous présenterons la méthodologie adoptée puis les critères choisis pour décrire la situation sociolinguistique de l'occitan et du francoprovençal en Rhône-Alpes. Ces critères feront ensuite chacun l'objet d'une section spécifique.

2. Méthodologie

Comme annoncé dans la réponse à l'appel d'offre, cette étude a été conduite grâce à la méthodologie suivante :

a. Enquêtes quantitatives

i. Sondage auprès de la population adulte

Une vaste enquête par sondage a été effectuée à travers la région Rhône-Alpes, entre février et mai 2008. Ce sondage a été distribué au format papier (6 pages). Il comprend plus de 75 questions qui alternent choix imposé et texte libre. Ces questions permettent d'aborder les points suivants :

- Caractéristiques sociologiques : sexe, âge, profession, lieu(x) de résidence…
- Histoire linguistique des locuteurs : exposition aux langues régionales au cours de la vie
- Pratique des langues régionales des locuteurs : taux de connaissance (parler / comprendre / lire…)
- Nom et statut des langues régionales : occitan, provençal, francoprovençal, etc. ; distinction langue, dialecte, patois…

- Enseignement : primaire, collège… ; favorable ou non à cet enseignement

- Ressources connues, associations (connues, fréquentées…), médias

- Action possible/espérée de la région Rhône-Alpes

…

Le protocole d'application a été le suivant : les personnes pouvaient répondre seules (la majorité des cas) et rendre ultérieurement le document, ou en présence d'un enquêteur qui pouvait éventuellement expliciter certaines questions mais ne devait rien suggérer. Certains formulaires ont été communiqués par mail.

Une première vague d'enquête a été lancée « au hasard ». Dans un deuxième temps, des enquêtes plus ciblées ont permis de rééquilibrer l'échantillon des personnes interrogées. Mais une représentativité précise n'était pas désirée.

Ainsi la répartition géographique ne couvre pas uniformément la région Rhône-Alpes : les zones bénéficiant d'enquêtes qualitatives (cf. ci-dessous) ont été privilégiées pour pouvoir mettre en regard les résultats des sondages avec les observations de terrain.

L'espace rural a également été favorisé. En effet, le respect de la répartition entre population urbaine et population rurale aurait conduit, vu l'effectif limité des locuteurs en Rhône-Alpes, à n'interroger qu'un très faible nombre d'entre eux, interdisant toute généralisation sur cette sous-population, cible pourtant essentielle de cette étude[15].

Pour la même raison, les personnes âgées ont été surreprésentées, puisque les locuteurs sont pour la plupart des personnes qui se recrutent dans cette tranche de la population. De même, un nombre important de membres d'associations a été enregistré. Selon le thème traité, cette dernière population sera exclue ou non des calculs.

Comme attendu dans ce genre d'enquêtes, seule une sous-partie des questionnaires nous a été renvoyée. Mais à l'inverse, certains ont été photocopiés ou dupliqués en versions informatique et ont circulé grâce à des personnes relais. Parmi les réticences à répondre au questionnaire, on a pu en observer certaines habituelles à tout type d'enquête (indifférence au thème abordé par exemple), mais d'autres étaient intéressantes pour cette étude (hostilité, mais aussi gêne chez certains locuteurs qui ne tenaient pas à indiquer qu'ils connaissaient une langue dont ils ont parfois honte). Les personnes interrogées pouvaient répondre de manière anonyme, et nous avons garanti aux autres que leur identité ne serait pas révélée. Nous avons été surpris du nombre de personnes acceptant d'être identifiées. Ce sondage a obtenu une certaine visibilité, accrue par les enquêtes de terrain - la presse locale en a parfois fait l'écho et il a créé une attente alors qu'il n'évoque pourtant pas précisément les suites possibles de cette étude[16].

[15] Quand les effectifs sont malgré tout trop faibles pour être significatifs, pour certaines problématiques particulières croisant différentes sous-populations par exemple, la mention *NS* « non significatif » a été préférée à des chiffres ou des proportions peu probants.

[16] Dans l'en-tête du sondage, il était simplement précisé : « Le Conseil Régional Rhône-Alpes a décidé de commander une enquête pour faire l'état des lieux des langues régionales qui sont parlées sur son territoire, étape préalable indispensable en vue d'une éventuelle action en leur faveur ».

En quelques mois, près de 1500 exemplaires ont été distribués, et près de 1000 nous sont parvenus.

Le formulaire du sondage et le protocole de son application ont été conçus en collaboration entre les différents partenaires du projet, dont certains sont très au fait des limites de ce genre de protocole dans le cadre de l'évaluation des langues en danger. Nous détaillerons ces limites au fur et à mesure des contradictions rencontrées entre les résultats du sondage et les observations et enquêtes de terrain (cf. ci-dessous). Les matériaux issus des sondages seront exploités, en les pondérant, dans cette étude car ils fournissent des informations quantitatives utiles, mais ils ne pourraient à eux seuls permettre de dresser un tableau fidèle de la situation sociolinguistique de Rhône-Alpes.

ii. Sondage auprès d'enfants en classe de CM2

Deux objectifs principaux ont motivé la distribution de questionnaires aux enfants.

Il s'agissait d'abord de savoir si les enfants de classe de CM2, population cible de ce volet d'enquêtes, connaissaient et/ou employaient certains mots issus des langues régionales et utilisés en français régional, y compris par la population exclusivement francophone. Une quinzaine de questions visaient à mesurer ce taux de connaissance.

En s'appuyant sur les compétences de l'institut Gardette, pionnier dans l'étude des régionalismes du français et qui a conduit de très nombreuses études sur ce thème en Rhône-Alpes, les questions ont été adaptées aux zones prospectées, car on sait que les mots de français régional diffèrent entre régions et même entre « petits pays ». Quelques mots ou expressions étaient toutefois communs à tous les questionnaires car le français parlé en Rhône-Alpes possède des traits étendus à toute la région ou presque, comme par exemple *vogue* « fête foraine », *cayon* ou *cayou* « porc, cochon », *darbon* ou *darbou* « taupe », *déjeuner / dîner* » pour « petit-déjeuner / déjeuner », ou encore le *y* de *j'y fais* par exemple, tant décrié et qui permet pourtant une distinction entre le neutre et le masculin, distinction gommée en français standard : *j'y vois* « je le (=cela) vois » s'opposant à *je le vois* « je (le = quelqu'un) vois ».

Cette partie du questionnaire a été conçue pour permettre de mesurer la persistance du patrimoine linguistique régional issu de l'occitan ou du francoprovençal dans les jeunes générations. Ce taux de connaissance n'est toutefois qu'un indice car les travaux effectués à l'institut Gardette ont montré qu'il augmente avec l'âge, les enfants acquérant ce vocabulaire progressivement, au-delà même de l'adolescence.

Le deuxième volet de ce formulaire comprenait des questions portant sur le degré d'exposition des enfants aux langues régionales, en les interrogeant sur les pratiques linguistiques de leurs parents et grands-parents. Il permettait également de mesurer la transmission des langues régionales, en vérifiant chez les enfants les éventuelles connaissances issues de l'école, pour les régions où un enseignement est dispensé, ou directement des ascendants, dans le cadre familial.

La diffusion de ce sondage n'était possible qu'en collaboration avec les enseignants et avec l'accord des autorités académiques. Ces dernières ont été bienveillantes, sachant que l'INRP était un des acteurs de cette étude. Les questionnaires ont été distribués de préférence dans les aires

d'enquêtes qualitatives, pour les mêmes raisons que pour les sondages pour adultes. Il subsiste toutefois des lacunes dans certaines régions, mais près de 400 formulaires ont pu être exploités.

b. Enquêtes qualitatives

Les travaux effectués dans diverses régions du monde ont montré que dans les situations de langues menacées, l'évaluation de l'effectif des locuteurs et, au-delà, de la vitalité de ces langues, pose de très nombreux problèmes que la prospection par sondages ne permet pas de résoudre. Le nombre limité de personnes connaissant peu ou prou la langue, la façon dont ils se catégorisent en tant que locuteurs, la stigmatisation qui entoure très fréquemment ces langues ou encore le fait que très souvent ils n'attribuent même pas au parler local le statut de langue, introduisent des biais qui rendent les résultats de sondages peu fiables, et même suspects.

La connaissance de terrain des centres de dialectologie rhônalpins, qui ont aujourd'hui une longue tradition de travail de terrain en région Rhône-Alpes, alliée aux travaux et aux réflexions du laboratoire Dynamique Du Langage, dont l'objet même d'une de ses activités de recherche est le domaine des langues en danger, nous a conduit à associer aux sondages des enquêtes qualitatives. Longues, coûteuses en temps comme en argent, elles ne pouvaient être menées sur l'ensemble de la région rhônalpine dans les délais et le budget attribués à cette étude. Mais comme nous les considérions comme essentielles pour approcher la réalité sociolinguistique régionale, nous avons proposé dans notre réponse à l'appel d'offre d'en effectuer au moins deux par département. Ce nombre, compromis entre objectifs et contraintes, devait permettre de saisir une variété suffisante de situations et de dynamiques locales pour autoriser des conclusions générales.

Le principe des enquêtes qualitatives entreprises pour cette étude repose sur une méthodologie qui croise entretiens et observations.

Les entretiens, dont certains ont été enregistrés, ont été menés dans la mesure du possible avec plusieurs interlocuteurs, la confrontation des opinions ou des expériences étant souvent très instructive. Ces premiers entretiens nous ont dirigés vers d'autres personnes qu'on nous conseillait de rencontrer ou qui avaient été simplement mentionnées. Nous avons ainsi essayé de vérifier auprès de personnes au profil atypique, en général des personnes normalement trop jeunes pour connaître la langue, les compétences que d'autres leur prêtaient.

Ces entretiens informels s'appuyaient sur une trame de thèmes à aborder pour obtenir tel ou tel type d'informations. Il ne s'agissait en aucun cas d'égrainer l'une après l'autre les questions. Dans les conditions habituelles de ces entretiens, qui s'apparentent plus à des conversations familières, il suffit en général d'évoquer le thème de la langue locale pour que les personnes présentes abordent peu à peu une grande partie des points recherchés. Une question ciblée permet souvent de passer à un nouveau thème assez naturellement. Autour d'un café ou d'un verre de vin, la conversation, en général au domicile d'un des interlocuteurs, se déroule en général de manière chaleureuse. Condition essentielle pour des enquêtes de ce type, les enquêteurs possédaient tous des compétences en langue régionale, en particulier pour pouvoir mesurer l'écart très fréquent dans ce type de situation entre compétences annoncées et compétences réelles. Quand cela a été possible, la langue des échanges était l'occitan ou le francoprovençal, selon le lieu, mais les entretiens n'ont évidemment pas concerné les seules personnes parlant la langue régionale. Les avis et les expériences

des non-locuteurs sont de fait également très importants pour évaluer les pratiques linguistiques ou les représentations de la langue.

Aucun entretien ne cherchait à aborder l'ensemble des thèmes prévus. Cela aurait été fastidieux et peu pertinent dans certains contextes (par ex. des questions sur leur usage de la langue auprès de personnes installées depuis peu dans la région ou, dans de nombreux lieux, auprès des jeunes générations). C'est la somme des entretiens qui a permis de couvrir l'ensemble des critères importants pour décrire la vitalité locale de la langue. Il ne paraît pas nécessaire de lister de manière exhaustive ces critères : ils transparaissent à travers les résultats présentés ci-dessous. Voici simplement les thèmes principaux qui ont été abordés :

- histoire linguistique des personnes interrogées (les langues parlées dès l'enfance, avec qui, la/les langues parlées à l'entrée à l'école…, utile pour dater la fin de la transmission de la langue locale en famille)
- l'usage actuel, des personnes présentes ou d'autres, en milieu familial ou en public
- l'évaluation du niveau de compétence, là encore des personnes présentes ou d'autrui
- l'image de la langue, l'intérêt à son égard et pour sa revitalisation
- les ressources locales : associations, bibliothèques, enregistrements, etc.

LIEUX D'ENQUETES

Deux lieux d'enquêtes avaient initialement été prévus pour chaque département. Nous avons finalement pu en réaliser plus que prévu :

- Ain : Pont de Vaux, Pont de Veyle, Champagne en Valromey, Saint-Étienne du Bois.
- Ardèche : Privas, Lamastre, Annonay.
- Drôme : Drôme provençale (entre Nyons et Pierrelatte), Etoile-sur-Rhône.
- Loire : Montbrison, Roanne, Pilat.
- Rhône : Monts du Lyonnais, Nord-Beaujolais.
- Isère : Terres Froides, région grenobloise.
- Savoie et Haute-Savoie : multiples points d'enquêtes

Beaucoup de conversations non programmées ou d'observations ont en outre eu lieu au gré des rencontres : chez les commerçants, dans les cafés, les mairies, les bibliothèques ou les musées locaux, dans les maisons de retraite, parfois les écoles, lors de rencontres des clubs du troisième âge ou d'autres associations, y compris bien sûr les associations consacrées au patrimoine local et en particulier celles qui œuvrent pour une des deux langues régionales. Les enquêteurs possédaient très souvent des attaches avec le terrain (par relations familiales, parce qu'ils y effectuent des recherches, ou en encore parce qu'ils y résident ou parce qu'ils y travaillent), ce qui a facilité les contacts et les rencontres.

Plusieurs réunions entre enquêteurs, chercheurs ou membres d'associations, ont eu lieu durant la phase d'enquête, pour synchroniser les recherches, partager des informations, suggérer des pistes ou des lieux intéressants à visiter. L'équipe de pilotage a en outre assuré la coordination de ces travaux par téléphone, internet ou rencontres en petits comités. Deux réunions de synthèse ont en fin d'étude permis d'unifier les résultats.

En général, les aires d'enquête comprenaient aux moins deux petites villes ou bourgs importants, ainsi que les villages et hameaux alentours. Le nombre fixé originellement de deux enquêtes par département a en définitive été dépassé grâce aux bonnes volontés bénévoles qui se sont proposées durant cette phase de l'étude. Ces personnes-relais ont apporté des indications précieuses pour des aires que nous n'avons pas pu nous-mêmes prospecter. Ces investigations importantes ne permettent toutefois pas de rendre compte des multiples dynamiques locales.

c. Etats des lieux : associations, enseignement

Les associations

Parallèlement aux entretiens auprès des habitants, des enquêtes ont été menées pour dresser un état des lieux des associations ayant un lien, de plus ou moins près, avec les langues régionales. Des rencontres se sont déroulées avec certaines d'entre elles. En plus des entretiens avec les équipes dirigeantes, les fondateurs ou certains membres, nous avons assisté à quelques-unes de leurs rencontres ou à leurs représentations. La présence de membres d'associations dans le réseau des enquêteurs a évidemment facilité le travail de recensement de ces associations (cf. Annexe, liste des associations), et la comparaison de leurs histoires, activités, objectifs ou productions respectifs. Là encore, dans les délais impartis pour cette étude, il n'a pas été possible d'être exhaustif : ces associations sont, nous le verrons, très nombreuses, certains groupes sont peu visibles, non constitués en associations et certains ont une périodicité de rencontre faible ou irrégulière. Mais, comme pour les enquêtes qualitatives, les données recueillies sont suffisamment nombreuses pour dégager des tendances ou des dynamiques générales, et des aspirations communes.

L'enseignement

L'enseignement des langues régionales de la région Rhône-Alpes est dispensé à plusieurs niveaux : aux enfants dans quelques établissements scolaires publics, aux adultes par le biais de cours du soir proposés par des associations. Les objectifs de ces enseignements dépendent largement des personnes qui les dispensent, ainsi que des demandes des étudiants et des contextes locaux.

Nous avons ainsi réalisé des entretiens d'une part avec des enseignants intervenant dans le cadre de l'Éducation nationale, en Drôme (primaire et secondaire) et en Savoie (primaire et secondaire également, dans des situations très différentes) et d'autre part avec des personnes dispensant des cours en milieu associatif.

En ce qui concerne les enseignements dispensés par l'Éducation nationale, il convient de préciser que la région Rhône-Alpes se situe dans un contexte linguistique très particulier :

- les départements occitans se situant à la marge du domaine linguistique occitan, et ils sont peu et mal dotés.

- le francoprovençal quant à lui n'est pas reconnu au niveau national comme langue pouvant faire l'objet d'un enseignement ou d'une évaluation au baccalauréat.

Dans les deux cas, si ces enseignements existent, et ce depuis très longtemps, c'est le fait de la ténacité de certains militants et associations.

d. Autres ressources

L'analyse de la situation sociolinguistique de la région Rhône-Alpes s'est également appuyée sur d'autres ressources. On peut ainsi trouver des informations sur la vitalité de la langue dans de nombreux travaux linguistiques. Ces évaluations, qui figurent souvent en préambule, portent sur un lieu précis ou une petite région, parfois sur une aire plus vaste, comme c'est le cas par exemple dans le tome 5 de l'*Atlas linguistique du Lyonnais* (Gardette 1956-76). Ces indications sur l'effectif des locuteurs et sur la dynamique locale sont très intéressantes car elles couvrent différentes époques. Elles sont précieuses également pour les pronostics qui y figurent. Ils se sont souvent avérés assez pessimistes et ils ont parfois dû être démentis.

Quelques enquêtes exclusivement consacrées à la vitalité de certains parlers locaux ou régionaux, des langues de Rhône-Alpes ou de la France en général ainsi que de l'occitan et du francoprovençal dans d'autres pays européens sont également disponibles. Il faut distinguer parmi ces documents :

- les travaux de chercheurs
- les enquêtes coordonnées par des associations
- les sondages régionaux ou nationaux effectués par des agences spécialisées
- les enquêtes menées par la Fondation Chanoux au Val d'Aoste

3. Les critères d'évaluation de la vitalité des langues régionales de Rhône-Alpes

Dans les sections qui vont suivre, la description de la situation sociolinguistique des langues régionales s'appuiera sur six critères considérés comme essentiels :

1. **Les locuteurs de ces langues : effectifs et diversité des profils**
2. **L'usage actuel en langues régionales**
3. **"Audibilité"/visibilité du francoprovençal et de l'occitan en Rhône-Alpes**
4. **La vie associative**
5. **La transmission de ces langues**
6. **Représentations et attentes des locuteurs et du reste de la population**

RESULTATS DE L'ETUDE

Conformément à la demande exprimée par l'appel d'offre mais aussi par manque de données locales précises portant sur l'ensemble du domaine rhônalpin, et par manque d'espace, la synthèse qui suit entend dépeindre la situation générale du francoprovençal et de l'occitan en Rhône-Alpes. Il ne sera fait allusion à des contextes locaux que pour illustrer des points particuliers.

Compter les locuteurs, sans tenir compte des difficultés particulières engendrées par le contexte spécifique des langues en danger, ne peut permettre en soi d'établir un bilan précis et réaliste de la situation des langues régionales de Rhône-Alpes. La description des divers types de locuteurs, de leurs usages de ces langues, du taux de présence des langues régionales dans la vie sociale, de leur transmission, ainsi que les représentations et les attentes qu'elles véhiculent feront également l'objet d'une analyse particulière.

1. Les locuteurs des langues régionales en Rhône-Alpes

L'effectif des personnes parlant une langue en danger ou ayant des compétences dans cette langue est un des critères principaux de l'évaluation de sa vitalité. Il figure par exemple dans le document de travail de l'UNESCO sur l'évaluation de la vitalité des langues en danger. Cet effectif est systématiquement mis en avant dans les publications sur les langues en danger qui paraissent de plus en plus fréquemment à destination du grand public. Mais au-delà des chiffres, la gamme des différents profils de locuteurs, aux parcours et aux compétences variés, et la proportion de ces différents profils sont des paramètres essentiels pour évaluer la vitalité d'une langue mais aussi pour envisager des pistes de valorisation, de promotion et de revitalisation, ainsi que pour évaluer leur adéquation et leur faisabilité. Il est donc important de ne pas surestimer, ni bien sûr de sous-estimer, l'effectif des différents locuteurs, au risque d'adopter des mesures inefficaces.

Cette section sera donc consacrée à une évaluation de l'effectif des locuteurs du francoprovençal et de l'occitan en Rhône-Alpes, et à la description de ces locuteurs.

a. Evaluation de l'effectif des locuteurs

Pour obtenir une évaluation de l'effectif des locuteurs à l'échelle de la région Rhône-Alpes, nous nous appuierons sur le sondage réalisé pour cette étude. Les résultats seront pondérés en

fonction de la méthodologie adoptée et des enquêtes ou observations locales réalisées dans diverses régions de Rhône-Alpes.

Données brutes

Pour proposer une première évaluation, nous considèrerons tout d'abord les déclarations des personnes interrogées par sondage qui déclarent *bien parler* ou *bien comprendre* une des deux langues régionales de Rhône-Alpes.

- **Parler**

Le tableau ci-dessous indique, par tranche d'âge, la proportion des personnes qui déclarent bien parler la langue régionale :

Age	Moins de 30 ans	30-40 ans	40-50 ans	50-60 ans	60-70 ans	70-80 ans	Plus de 80 ans
Proportion de personnes déclarant bien parler la langue régionale	2%	0%	1.5%	3.9%	7.2%	14%	30%

Comme attendu, la capacité à savoir parler augmente bien sûr avec l'âge[17]. On peut également ajouter que :

- les hommes déclarent plus souvent savoir bien parler que les femmes

- les pourcentages les plus élevés se rencontrent chez les retraités, suivis des artisans, puis des cadres et des agriculteurs.

La présence d'une proportion plus importante chez les personnes de moins de trente ans que dans la génération des 30-40 ans tient sans doute au fait que certains militants formés dans les années 1960 et 1970 ont transmis la langue à leurs enfants, ainsi qu'à l'introduction de la langue dans les écoles. Il faut en outre pondérer ces chiffres en rappelant qu'il s'agit d'une auto-évaluation de compétences, qui repose sur les représentations propres à chaque individu.

La répartition par départements donne les résultats suivants (NS = non significatif) :

[17] Rappel : ces données portent sur une population vivant en majorité dans l'espace rural. Pour des informations sur les locuteurs et l'usage des langues régionales en ville, voir ci-dessous : **Diversité des situations en Rhône-Alpes**.

Département	01	07	26	38	42	69	73	74
Proportion de personnes déclarant bien parler la langue régionale	NS	11.1%	5%	6.5%	NS	NS	7.4%	4%

Ces derniers résultats sont peu significatifs, car ils masquent de fortes disparités à l'intérieur d'un même département, comme il sera précisé ci-dessous. Le département dans son ensemble n'est donc pas, pour ce type de questions, une entité pertinente.

- **Comprendre**

Le tableau ci-dessous indique la proportion, par tranche d'âge, des personnes qui déclarent bien comprendre la langue régionale :

Age	Moins de 30 ans	30-40 ans	40-50 ans	50-60 ans	60-70 ans	70-80 ans	Plus de 80 ans
Proportion de personnes déclarant bien comprendre la langue régionale	4%	2%	7.5%	15.6%	24.6%	32%	60.9%

On peut faire ici les mêmes remarques que pour le tableau précédent en ce qui concerne la tranche des moins de trente ans, mais ici encore, c'est naturellement parmi les tranches d'âges les plus élevées que les personnes interrogées déclarent le plus savoir comprendre la langue régionale. Une fois de plus, les hommes déclarent plus souvent comprendre que les femmes.

- **Discussion**

Plusieurs facteurs empêchent de prendre ces résultats au pied de la lettre. Nous ne nous arrêterons pas sur ceux qui sont de portée générale et s'appliquent aux sondages en général. D'autres sont plus ou moins spécifiques à la situation étudiée. En partant des moins particuliers vers les plus typiques de ce type d'enquête, on peut faire les remarques suivantes :

- Plus encore que dans d'autres domaines, les personnes qui ont accepté de répondre sont à priori plutôt favorables aux langues régionales.
- Le recours à un sondage écrit peut être un obstacle pour certaines personnes. Ce facteur a parfois été observé, en particulier auprès de personnes âgées, ce qui peut induire une certaine sous-estimation des compétences par cette population, parmi laquelle se recrutent la majorité des locuteurs.
- Des contradictions apparaissent à la lecture de nombreux formulaires (par exemple : *Savez vous parler ?* → *Non.* Et plus loin : *Avec qui parlez-vous ?* → *Mes voisins*). Ce type de comportement s'observe certes dans tout sondage, mais il est manifestement plus fréquent dans une enquête comme celle-ci. En effet, comme cela a été observé à de nombreuses reprises sur des terrains très différents, la connaissance et l'usage d'une ou plusieurs langues ne font souvent pas l'objet, pour un très grand nombre de personnes, de réflexion particulière. En situation de bilinguisme, évaluer sa connaissance d'une langue, se remémorer quand on la parle, avec qui… est beaucoup moins aisé que d'évaluer le nombre de baguettes achetées chaque semaine !
- Ce type de sondage comptabilise parfois ensemble des réalités en fait très différentes. Deux exemples peuvent l'illustrer :

o Ce que « comprendre » veut dire : bien des choses en somme !

La question « comprenez vous l'occitan/le francoprovençal/le patois… ? » n'a pas la même signification pour toutes les personnes interrogées. Celles qui n'ont plus l'occasion de l'entendre peuvent avoir des difficultés à répondre. Les personnes qui vivent dans des aires de la région Rhône-Alpes où la langue est encore très vivante peuvent réellement mesurer leur taux de compréhension des conversations qu'elles entendent, alors que celles exposées à des bribes d'échange constituées simplement de formules figées et rituelles le mesureront à cette aune.

En Rhône-Alpes, des situations particulières compliquent encore la question de la compréhension. Au nord des départements de la Loire et du Rhône, les voyelles atones ne se prononcent plus en francoprovençal : le parler local a donc une intonation comparable au français. De plus, la proximité du francoprovençal avec les parlers d'oïl, auquel appartient le français, est assez grande. L'intercompréhension en est facilitée, et un francophone exclusif parvient à saisir assez facilement quelques mots d'une conversation, et peut-être même son sens général. Il répondra donc assez facilement « un peu » à la question.

Une autre situation particulière peut également être mentionnée : dans la région de Saint-Étienne (Loire), le français fortement teinté de mots régionaux porte un nom particulier, situation unique en Rhône-Alpes : le *gaga*[18]. Pour connaître les différentes manières qu'ont les locuteurs de nommer le francoprovençal et l'occitan, ce qui faisait l'objet d'une question particulière dans le formulaire du sondage, ces deux langues n'étaient pas nommées. Dans la région de Saint-Etienne, la question « Comprenez-vous la langue régionale ? » a pu être comprise comme « Comprenez-vous le gaga ? », ce qui suppose d'autres compétences que la compréhension du francoprovençal ou de l'occitan parlés dans cette région.

o Savoir parler ? C'est selon…

[18] La situation du français régional parlé à Lyon présente quelques ressemblances avec le *gaga*. Mais deux termes, moins usités que *gaga*, coexistent : *langue de Guignol* ou *parler lyonnais*. Ce dernier, de plus, est ambigu car il désigne soit le francoprovençal de la région lyonnaise, soit le français régional parlé à Lyon.

La question « Parlez-vous … ? » peut être tout aussi ambiguë. Sans rentrer dans le détail, elle ne signifie pas la même chose pour un bon locuteur que pour un néo-locuteur, qui aura appris la langue à l'école ; un enfant qui échange quelques mots avec ses grands-parents pourra répondre « assez bien », comme le fera, sur d'autres critères, une personne âgée qui parle couramment et quotidiennement mais se souvient avec nostalgie de la langue de ses propres grands-parents…

Interroger les habitants d'une région où une langue est en danger sur leurs usages et compétences linguistiques ou sur ceux d'autrui exige de la part des personnes interrogées des (auto)-évaluations qui ne reposent pas sur des conceptions partagées. Les réponses dépendent de leur taux d'exposition à la langue, de leur profil (voir ci-dessous), des représentations qu'elles en ont, etc. Les contradictions sont nombreuses[19], les critères d'évaluation ne sont pas partagés.

Les résultats de sondages sont donc biaisés dans des proportions difficiles à évaluer, et finalement impossibles à connaître précisément : les facteurs de sous-estimation et ceux de surestimation se compensent-ils, ou une tendance l'emporte-elle nettement sur l'autre ?

Première évaluation

Afin de fournir malgré tout une première évaluation, et en s'en tenant pour l'instant aux seules personnes qui se considèrent comme de bons locuteurs, les indications suivantes peuvent être proposées :

- locuteurs de langue maternelle

L'expression de *langue maternelle* ne pouvait pas faire l'objet d'une question précise, car elle désigne une notion dont on sait qu'elle n'est pas comprise par tous de la même façon. Mais pour tenter d'évaluer les locuteurs de langue maternelle, on peut s'appuyer sur les déclarations portant sur l'usage pendant l'enfance, et en particulier les langues connues avant l'entrée à l'école :

6.3% des personnes interrogées déclarent qu'elles parlaient une des langues régionales lors de leur entrée à l'école (96.5% déclarent qu'elles parlaient français). Les pourcentages les plus élevés se rencontrent dans les départements savoyards et en Ardèche.

- personnes sachant parler une langue régionale :

6% des personnes non membres d'association déclarent bien parler une de ces langues.

- personnes utilisant régulièrement une langue régionale :

2% des personnes interrogées déclarent la parler tous les jours, et 5.8% la parler souvent. Il

[19] Par exemple : « Je ne sais pas parler patois », dit… en francoprovençal ou en occitan dans une conversation dans une de ces langues !

s'agit évidemment des personnes les plus âgées.

Ces données brutes issues du sondage effectué pour cette étude donnent donc des indications quantitatives qui ne doivent pas être considérées comme des comptabilisations précises. Ceci n'interdit pas de fournir des évaluations, en croisant ces données avec celles issues des enquêtes qualitatives. En tenant compte des populations vivant dans l'espace urbain, on peut estimer, avec une marge d'erreur qui reste importante, que 1% au plus de la population rhônalpine est capable de parler une des deux langues régionales de Rhône-Alpes, soit tout de même jusqu'à près de 60 000 personnes. Mais cette estimation globale cache en fait de nombreuses disparités : si dans certaines aires de la région Rhône-Alpes, il n'y a pratiquement plus de locuteurs, dans d'autres leur proportion peut monter à 5 ou 10% de la population (cf. ci-dessous **Diversité des situations en Rhône-Alpes**).

Cette estimation ne porte en outre que sur les seuls "bons" locuteurs. Des analyses plus poussées vont permettre d'affiner ces premières indications afin de dresser un tableau plus précis de l'effectif et de la composition de l'ensemble des personnes en contact plus ou moins étroit avec le francoprovençal ou l'occitan, et de voir si ces deux langues connaissent des situations différentes ou relativement similaires.

b. La diversité des profils de locuteurs

Pour évaluer le nombre de locuteurs d'une langue, il faut fixer un niveau, un seuil, au-delà duquel les personnes parlant ou comprenant cette langue pourront être comptabilisées parmi les locuteurs. Il est donc nécessaire, dans un premier temps, d'inclure l'ensemble des personnes en contact plus ou moins étroit avec les langues régionales de Rhône-Alpes.

Dans cette section, différents profils de locuteurs vont être présentés, et leur effectif ainsi que leurs principales caractéristiques seront décrits.

Les locuteurs traditionnels

Définition : les locuteurs traditionnels sont des personnes qui ont eu le francoprovençal ou l'occitan comme langue maternelle ou éventuellement co-maternelle, en association avec le français. Ces personnes, celles auxquelles on pense en général quand on veut évaluer la vitalité d'une langue, sont également nommées **locuteurs natifs**.

Une première indication de la proportion de cette population en Rhône-Alpes a déjà été proposée (6.3% des personnes interrogées déclarent qu'elles parlaient une langue régionale lors de leur entrée à l'école). En fonction de l'âge, cette population se répartit comme suit :

Age	Moins de 40 ans	40-50 ans	50-60 ans	60-70 ans	70-80 ans	Plus 80 ans

parlant une langue régionale à l'entrée à l'école	0%	1.1%	1.6%	10.2%	14.4%	17%

Au-delà de ces estimations, il est important de noter que :

- ces locuteurs n'ont pas systématiquement une image très favorable de la langue : ce sont eux qui ont le plus majoritairement souffert de la stigmatisation de la langue à l'école, et certains en restent très marqués.
- ils ne sont pas forcément usagers de cette langue.
- ils sont loin de tous fréquenter une association.
- ils ne constituent pas à eux seuls les ressources vives de la langue. Il existe d'autres types de locuteurs, parfois plus favorables ou engagés dans les efforts de promotion et de revitalisation de la langue.

Les locuteurs tardifs

Définition : les locuteurs tardifs sont des personnes qui n'ont pas acquis leurs connaissances de la langue dans leur prime enfance. Parfois, ils ont été assez exposés à la langue pour commencer à la comprendre précocement, mais ils n'ont de toute façon commencé à la parler que tardivement.

En région Rhône-Alpes, le cas le plus emblématique de cette population est celui des jeunes garçons qui ont commencé à parler à l'adolescence, en allant travailler avec les hommes adultes. C'est dans le monde agricole que ce processus a été le plus fréquent, mais il a également existé chez les artisans ou à l'usine par exemple. Ce processus a encore cours, même s'il est rare, en région Rhône-Alpes (cf. ci-dessous les cas atypiques).

Cette catégorie de la population a souvent une image assez bonne de la langue régionale, ce qui s'explique par le fait que l'apprentissage et l'utilisation de la langue résultent chez un grand nombre d'entre eux d'un choix volontaire. Leur proportion relativement importante au sein des associations œuvrant pour la langue est à cet égard significative.

On peut ainsi noter que parmi ceux qui déclarent bien parler une langue régionale (population non membre d'associations), plus de 50% déclarent qu'ils ne la parlaient pas avant l'entrée à l'école.

En moyenne plus favorables que les locuteurs traditionnels à la promotion des langues régionales, ils ont par contre plus de doutes sur leurs capacités à bien parler, ce qui n'est pas toujours justifié.

Les locuteurs invisibles ou « fantômes »

Définition : les locuteurs invisibles sont des personnes qui, si elles possèdent des compétences passives et même actives[20], nient leur connaissance de la langue, pour des raisons diverses. Le plus souvent, elles ne la pratiquent plus, ou seulement avec quelques interlocuteurs au plus, dans des contextes où elles ne peuvent pas être entendues. Systématiquement, elles prétendent, parfois de bonne foi, qu'elles ne connaissent pas la langue. Elles refusent donc de participent aux enquêtes qui peuvent avoir lieu, et leur proportion est par définition impossible à évaluer.

Dans la région Rhône-Alpes, notre connaissance antérieure du terrain nous avait déjà permis de découvrir certaines de ces personnes. Elles n'apparaissent bien sûr pas dans le sondage, mais au cours des enquêtes menées pour cette étude, nous avons été amenés à en croiser d'autres, moins bien sûr qu'il n'en existe en réalité. Les locuteurs fantômes ne fréquentent pas les associations œuvrant pour la langue. Comme partout, l'effectif de cette population est impossible à évaluer précisément.

Ces personnes ont une très piètre image de la langue. Le rôle de l'école a souvent été très important dans la construction de cette image. Ces personnes ont souvent souffert des punitions ou des humiliations qui leur ont été infligées par des instituteurs particulièrement zélés pour éradiquer le patois des bancs de la classe ou même de la cour de récréation. Des décennies plus tard, les souvenirs de cette époque sont encore très vifs (des larmes en témoignent parfois). Ces personnes ont intégré le discours stigmatisant la langue, et en le faisant leur, elles sont devenues en fait, aujourd'hui, au niveau local, les principales propagatrices des clichés attachés à la langue, en même temps qu'elles en sont les premières victimes.

Dans certaines situations favorables, par exemple quand se met en place une campagne de valorisation de la langue, l'attitude de ces personnes peut parfois changer, et, de locuteurs cachés, elles peuvent devenir les experts locaux de la langue.

La région Rhône-Alpes, en valorisant le francoprovençal et l'occitan et en faisant connaître sa politique, pourrait concourir à ces changements d'attitude, augmentant d'autant la visibilité et l'audibilité des langues régionales parlées sur son territoire.

Les locuteurs passifs

Définition : les locuteurs passifs sont des personnes qui comprennent une langue mais ne savent pas la parler, ou ont beaucoup de mal à s'exprimer dans cette langue.

Dans la région Rhône-Alpes, le nombre de personnes se décrivant comme comprenant la langue régionale mais ne la parlant pas est assez important :

- Parmi ceux qui déclarent ne pas la parler ou ne pas bien la parler, 34% déclarent la comprendre au moins assez bien.

[20] Compétences passives : capacité à comprendre ; compétences actives : capacité à s'exprimer dans la langue.

- Parmi ceux qui la comprennent très bien, 14% disent ne pas bien savoir la parler ou ne pas savoir la parler du tout.
- Parmi ceux qui la comprennent bien, 44% disent ne pas bien savoir la parler ou ne pas savoir la parler du tout.

La moyenne d'âge des locuteurs passifs est plus faible que celle des locuteurs traditionnels : très souvent, il s'agit de la génération de leurs enfants.

Deux écueils au moins laissent penser que ces estimations présentent des risques de sur ou sous-estimation :

- là encore, les personnes qui n'ont pas ou plus d'occasions d'entendre ces langues peuvent minimiser voire ignorer leur capacité à comprendre, ou au contraire la surestimer.
- certains de ceux qui se sont comptés dans cette catégorie sont en réalité capables de parler, et certains même parlent effectivement une des deux langues régionales de Rhône-Alpes ! Ces contradictions s'expliquent par l'insécurité linguistique (c'est-à-dire dire le doute sur ses propres compétences) et l'identité linguistique que l'on se forge au cours du temps, l'opinion profondément ancrée que l'on a de ses propres compétences, parfois en décalage profond avec les compétences réelles.

Les locuteurs passifs, ou ceux qui se vivent comme tels, sont susceptibles de développer leurs compétences actives assez rapidement dans un environnement favorable. Certains ont connu ce parcours au sein d'associations ou par des cours pour adultes.

Cette population, assez nombreuse, est une cible importante d'une politique de promotion et de revitalisation.

Les cas atypiques

Définition : les cas atypiques sont constitués des personnes qui ne possèdent pas le niveau de compétence que leur âge, leur parcours, leurs activités professionnelles, etc. laisseraient présager. Ils peuvent en savoir moins qu'attendu, mais dans la perspective de mesures en faveur de la langue et de sa revitalisation, c'est la catégorie opposée, celle qui est plus compétente que prévue, qui est importante.

Dans la description des cas de ce type en Rhône-Alpes, nous n'incluons pas les membres d'associations, dont certains présentent eux aussi des traits inhabituels et très intéressants. Ils seront décrits dans la section consacrée à la vie associative.

Dans la région Rhône-Alpes comme dans toute situation de langue en danger, la proportion des cas atypiques est faible. Mais, alors que la plupart des langues menacées sont parlées sur de petits territoires, parfois quelques villages ou même un seul, et que les locuteurs sont très peu nombreux, ce n'est pas le cas ici, où, bien que les deux langues régionales apparaissent d'ores et déjà comme très menacées, l'aire de leur usage est très vaste et le nombre absolu de locuteurs encore très important. Le nombre de cas atypiques, même s'il représente une faible part de la population rhônalpine, n'est donc pas négligeable.

Du fait de notre connaissance ancienne de la région, nous avions déjà rencontré des personnes correspondant à ce profil particulier de locuteurs. Le sondage a permis d'en découvrir quelques autres, mais le caractère atypique de certaines réponses au sondage résulte sans doute le plus souvent de malentendus, d'hésitations ou d'une interprétation erronée de certaines questions. D'autres cas ont été détectés grâce aux questionnaires distribués aux enfants de CM2 (ces questionnaires comportaient des questions sur la connaissance et l'usage des parents et des grands-parents, mais aussi sur ceux des enfants eux-mêmes). Nous en avons croisé d'autres encore pendant les enquêtes qualitatives, mais la proportion et l'effectif de cette population ne sont pas évaluables précisément.

L'isolement linguistique est un trait commun partagé par beaucoup de ces locuteurs. Ils ne tiennent leurs compétences que de quelques personnes seulement et du fait de leur âge, trop faible pour qu'on leur prête des connaissances dans la langue, ils sont ignorés par les autres locuteurs présents.

Ils présentent également une autre caractéristique assez commune : beaucoup partagent un grand intérêt pour la langue. Ils ne sont pas devenus locuteurs par simple perpétuation de la transmission, ils ont développé leurs talents linguistiques volontairement, par choix, à des époques où ceux de leur génération ignoraient la langue régionale. Mais une autre condition a été nécessaire : avoir dans son entourage un interlocuteur. Souvent, il s'agissait d'un grands-parent, parfois d'un voisin âgé.

Les deux caractéristiques précitées ne permettent pas à elles seules de cibler des personnes en particulier. La plupart des locuteurs atypiques restent donc hors de portée des enquêtes.

La population formée des cas atypiques est très importante : c'est entre autres sur eux que s'appuient des expériences réussies de revitalisation dans des situations de déclin plus avancé que dans la région Rhône-Alpes.

Il n'est pas possible de dresser ici l portrait de quelques-uns de ces locuteurs, mais l cas d'un jeune homme, en Bresse, mérite d'êtr cité, car il est exemplaire. L'existence de c locuteur âgé de seulement 18 ans a été détecté par hasard grâce à une visite dans les bureaux d l'ADMR locale. Au cours d'un entretien avec lu et sa mère, il a expliqué qu'il avait appris le patoi avec les anciens du hameau où il habitait pendan son enfance. Ayant déménagé dans un bour proche, il n'avait plus l'occasion d'échanger qu quelques mots avec des femmes âgées du village A l'école, il citait le patois parmi les langues qu'i connaissait* et il en avait appris quelques mots ses amis. Il se souvenait encore d'avoir e l'occasion de lire un écrit en patois quelque années auparavant, et il aurait adoré pouvoi écouter des enregistrements à défaut de savoi avec qui parler.

Or, dans le village voisin, il existe un association très vivante autour du patois. Elle édité plusieurs ouvrages, et de nombreu enregistrements, qui sont peu à peu en train de s perdre. Dans le même village, la bibliothèqu possède un seul des livres réalisés pa l'association. Les bibliothécaires ne connaissaien pas les autres, et n'étaient pas au courant d l'existence des enregistrements. Ils se son montrés très intéressés par ces matériaux. Dan une telle configuration, rencontrée ailleurs, u partenariat entre association et bibliothèque médiathèque ou musée locaux a semblé pouvoi être mis en place, dans le cadre d'un projet d développement local. L'association avec u établissement scolaire à la recherche de stages, e informatique par exemple, permettrait l numérisation des enregistrements locau menacés.

Les possibilités de telles synergies devron être explorées. Dans cette étude, il est importan de noter qu'un effort de promotion des langues e des associations, qui leur donnerait plus d visibilité, permettrait à des locuteurs isolé comme ce jeune homme de connaître le ressources locales. Nous verrons d'ailleurs dans l section 3 de ce document que même de locuteurs moins atypiques ignorent trè souvent la présence locale d'associations o de ressources disponibles.

* Ce jeune homme ignorait que l'usage d la langue régionale avait autrefois été banni d l'école. Ce fait marquant pour la génération de se grands-parents ne lui avait donc pas été transmis.

Les néo-locuteurs

Définition : Locuteur ayant acquis, par une démarche volontariste, la langue hors du cadre familial ou local, en contexte scolaire ou dans des cours pour adultes.

Le terme de néo-locuteur véhicule très souvent une image dévalorisée du locuteur. Le terme, ou un équivalent, n'existe pas dans les autres langues européennes, et il ne viendrait à l'idée de personne de dire de quelqu'un qui a appris l'anglais qu'il est un néo-locuteur de cette langue. On a souvent tendance à y associer l'idée de 'néo-langue', une langue qui aurait été apprise dans les livres et qui serait intrinsèquement inférieure à une 'bonne langue', détenue par les seuls locuteurs traditionnels ayant appris la langue de leur parents exclusivement, dans leur enfance.

Pour les besoins de cette étude, nous traiterons ici des locuteurs déclarant avoir appris la langue autrement que par voie de transmission familiale ou auprès de pairs, sans préjuger de la qualité de leur langue ni du type d'enseignement qu'ils ont suivi. Il convient de préciser qu'on trouve aujourd'hui très peu de personnes ayant pour seule langue maternelle la langue régionale. Pour la plupart, il s'agit d'une langue co-maternelle au mieux, ou d'une langue entendue dans l'enfance et acquise de manière active plus tard.

Parmi ceux qui déclarent parler très bien une langue régionale, 25.7% d'entre eux disent avoir assisté à des cours, que ce soit à l'école, au collège, au lycée, ou, en majorité, des cours d'adultes. Ils se répartissent ainsi à travers les tranches d'âge :

Age	**Moins de 40 ans**	**40-50 ans**	**50-60 ans**	**60-70 ans**	**70-80 ans**	**Plus 80 ans**
Population déclarant très bien parler ayant suivi des cours de langue	**0%**	**60%**	**44.4%**	**27.8%**	**8.3%**	**0%**

Ces estimations montrent que l'enseignement concerne ou a concerné principalement les personnes nées après les années 50, et avant les années 1970, c'est-à-dire la population ayant pu être en contact de manière passive avec la langue, avec les grands-parents par exemple.

La majorité des personnes déclarant assister à des cours du soir vivent en Ardèche et dans les départements savoyards.

Chez les non-membres d'associations, seule une très faible minorité (autour de 3%) de la population de la région interrogée déclare avoir suivi des cours de langue.

Les membres d'associations sont bien plus nombreux, mais chez les moins de 40 ans, aucune personne assistant à des cours ou y ayant assisté ne déclare parler très bien, ce qui pose problème au

niveau de la transmission de la langue auprès de personnes n'ayant eu que peu d'opportunités d'entendre la langue.

On peut supposer que les locuteurs qui déclarent avoir appris la langue après l'enfance sont en fait des semi-locuteurs[21]. Ceci montre que la transmission de la langue à des personnes n'ayant eu aucun contact préalable avec la langue doit être repensée complètement, en termes de contenus pédagogiques et d'objectifs d'apprentissage, par exemple en préparant des outils didactiques dont l'évaluation serait assurée par une conformité avec les objectifs du Cadre Européen Commun de Référence pour l'apprentissage des langues[22].

L'empreinte sur les locuteurs francophones : l'exemple des enfants

Même auprès des personnes qui ne parlent ni ne comprennent l'occitan ou le francoprovençal, ces langues laissent une marque. Le français parlé en Rhône-Alpes présente en effet des traits particuliers ou partagés par les régions voisines qui proviennent de ces langues. Les accents locaux, quelques caractéristiques phonétiques ou grammaticales, mais surtout plusieurs centaines de mots utilisés plus ou moins couramment par les habitants de la région rhônalpine ou d'aires plus restreintes sont issus des langues régionales. A titre d'exemple, voici quelques mots qui seront familiers à certains et inconnus pour d'autres :

vogue « fête foraine », *cafi* « plein », *tatan* « tante », *cayon/cayou* « porc, cochon »…

Certains mots utilisés à l'origine dans l'une ou l'autre langue régionale parlée dans la région Rhône-Alpes ont été empruntés par le français standard, et ils sont aujourd'hui connus de l'ensemble des Français. C'est par exemple le cas de mots comme *flapi* « fatigué, épuisé », *avalanche*, *chalet*, *mélèze*, *reblochon*…

Ce dernier exemple illustre d'ailleurs le fait que les régionalismes décrivant des spécialités culinaires régionales sont parfois adoptés au-delà de leur aire d'origine, en même temps que les spécialités elles-mêmes se propagent dans les régions voisines. Il n'est qu'à penser à des mots comme *tartiflette*, *fougasse*, *choucroute*, *quiche*…

Les régionalismes rhônalpins relèvent du patrimoine linguistique de la région. Ils dénomment souvent des réalités propres à Rhône-Alpes, ou certaines de ses spécificités culturelles. La gastronomie régionale en est un exemple : *diot*, *paria*, *pogne*, *sarrasson* ou *cervelle de canut, raviole, caillette*… évoquent des plaisirs typiquement régionaux…

La région Rhône-Alpes a fait l'objet de nombreuse d'études sur les régionalismes. Aucune autre région française n'a été décrite par des enquêtes aussi nombreuses. Pour les besoins de cette étude, nous avons choisi de vérifier si la transmission de ce patrimoine linguistique et culturel se poursuivait auprès des jeunes générations. A cet effet, une enquête auprès d'élèves de CM2 a été coordonnée par l'INRP. La partie du questionnaire portant sur les régionalismes comportait 15 ou 16 questions (régionalismes lexicaux ou grammaticaux choisis parmi les plus fréquents). Quelques-

[21] Semi-locuteur : locuteur partiellement compétent.
[22] http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/documents/cadrecommun.pdf

unes étaient communes à toute la région Rhône-Alpes, mais la plupart dépendaient des lieux enquêtés. Ceux-ci correspondaient aux aires d'enquêtes qualitatives.

Il n'est pas possible de détailler ici les résultats de cette enquête, mais le taux de connaissance global des régionalismes doit être cité : il est remarquable puisque les termes proposés sont connus en moyenne par 30.1% des enfants de CM2 interrogés ! Certains termes, liés aux spécialités culinaires, sont connus par presque tous, d'autres le sont beaucoup moins.

De plus, le taux d'usage est sans doute plus élevé, car la passation du questionnaire en contexte scolaire a certainement conduit à des formes de purisme ou d'autocorrections. Cela a par exemple été observé pour le *y* (ex. *j'y dis pas, moi*) entendu de la bouche d'enfants indiquant qu'ils ne l'employaient pas…

Les régionalismes les plus connus sont les suivants : *tatan* « tante », *déjeuner* « petit-déjeuner », *souper* « dîner », *bugne* « beignet ». Les noms de plats locaux sont en général bien connus.

Les mots les moins souvent reconnus ont été *barjaquer* « bavarder », *patte* « chiffon », *viron* « promenade », *fions* (*lancer des -*) « envoyer des vannes, se moquer ».

Parmi ceux cités spontanément, on trouve : *peuchère*, *péguer*, *bambaner*, *chaucher*, *boulègue*, *rabasse*, *graille* « corbeau », *pitchotte*, *cuchon*, *gone*, *gaude* …

Un phénomène intéressant a pu être relevé : le taux de connaissance des enfants nés hors de la région Rhône-Alpes n'est pas nul. Les observations le confirment et montrent que des enfants issus de familles non originaires de la région acquièrent hors du cadre familial certains traits linguistiques de Rhône-Alpes. Comme on sait d'autre part que les taux de connaissance et d'usage des régionalismes tendent à augmenter avec l'âge, cette enquête permet de confirmer la persistance d'une transmission de mots de français régional aux jeunes générations.

Les enfants et la langue régionale

Le deuxième volet de l'enquête effectuée auprès des enfants portait sur les langues régionales. Les résultats sont en apparence assez étonnants :

- 13.9% des enfants interrogés déclarent parler patois, mais tous ont précisé « un peu ». Les pourcentages les plus élevés se trouvent dans le sud de la Drôme et en Bresse. L'impact de l'enseignement de l'occitan dans la Drôme, même si cet enseignement est très limité (cf. ci-dessous) est donc mesurable.
- 25.1% déclarent comprendre le patois. Là encore, les pourcentages les plus élevés se trouvent dans le sud de la Drôme et en Bresse, une région où la vitalité de la langue est par ailleurs relativement importante.

Ces résultats élevés doivent être interprétés : comme on l'a observé lors des enquêtes, pour certains enfants « parler un peu » signifie savoir quelques mots, lesquels relèvent d'ailleurs parfois plus du français régional que de l'occitan ou du francoprovençal. Comprendre doit souvent être compris comme le fait de connaître quelques mots, des répliques figées, les jours de la semaine, etc.

Mais en rencontrant certains enfants, on a pu s'apercevoir que, dans quelques familles, une transmission tardive de la langue avait encore lieu. Cette transmission « tardive », puisqu'elle intervient après l'apprentissage du français, est certes partielle, mais elle peut se développer avec les années, ce qu'ont montré d'autres cas atypiques chez des adolescents ou de jeunes adultes.

D'après ce qu'ils déclarent, de nombreux enfants sont encore exposés à la langue régionale : 32.9% disent avoir un membre de leur famille qui parle patois, même s'il est possible que cette personne n'en connaisse en fait que quelques mots. En majorité, il s'agit des grands-parents, mais également parfois du père, beaucoup plus souvent que la mère.

Les mots les plus souvent cités spontanément sont des mots occitans, relevés dans le sud de la Drôme : *buòu* « bœuf », *riba* « rive », *de que fai* « qu'est-ce qu'il fait », *fan de luna* (interjection), *pèu* « cheveux », *cadiera* « chaise », *cabra* « chèvre », *rabassa* « truffe », *vé* « regarde » (interjection), *bèu* « beau », *benlèu* « peut-être », *escoba* « balai », *vaca* « vache », *aquò vai ?* « ça va ? », *farà bèu* « il fera beau », *corpatàs* « corbeau », ainsi que les jours de la semaine ou les chiffres.

L'influence de l'enseignement de l'occitan est donc importante. Elle se remarque aussi dans les graphies utilisées : les enfants ne bénéficiant pas de cet enseignement ont du mal à orthographier les mots qu'ils connaissent. Ils « bricolent » chacun leurs solutions, ce qui nous a parfois obligé à déchiffrer certains mots.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le nombre d'enfants exposés à la langue régionale n'est donc pas insignifiant. Ceci leur permet d'acquérir quelques connaissances, des bases importantes pour développer l'enseignement des langues régionales en Rhône-Alpes.

c. Seconde évaluation : les Rhônalpins en contact avec les langues régionales

La section précédente, consacrée à la diversité des locuteurs des langues régionales en Rhône-Alpes et l'étude des personnes en contact moins étroit avec la langue, a permis de montrer les spécificités de chaque profil. Plusieurs enseignements peuvent en être tirés :

- comme attendu, les enquêtes montrent que le nombre des personnes ayant eu une langue régionale comme langue (co-)maternelle est relativement faible, et que ces personnes appartiennent aux tranches d'âges les plus âgées. Mais ce point, peu favorable, ne suffit pas à décrire les ressources vitales de la langue.

- en effet, les personnes déclarant parler la langue se recrutent au-delà du cercle des locuteurs de langue maternelle. Ceci montre qu'une acquisition tardive, c'est-à-dire s'étant déroulée après la prime enfance, a perduré après la fin de la transmission parents-enfants. Les locuteurs tardifs sont d'ailleurs plus nombreux que les locuteurs de langue maternelle.

Mais ces deux premiers points montrent le danger qui pèse sur l'occitan et le francoprovençal en Rhône-Alpes : la très grande majorité des personnes sachant parler ne sont plus en âge d'élever de jeunes enfants. La transmission parents-enfants n'est donc plus assurée.

- Les personnes se décrivant comme comprenant la langue mais ne sachant pas la parler sont bien plus nombreuses que les locuteurs actifs. Ils appartiennent généralement à la génération de leurs enfants. Certains minimisent leurs compétences, par manque d'occasions de les exercer.

- Les enquêtes auprès d'enfants de CM2 ont montré que cette population connaît et utilise certains traits linguistiques issus de la langue régionale, intégrés dans le français parlé en Rhône-Alpes. Cette transmission se perpétue et gagne les enfants originaires d'autres régions. Les enquêtes ont également montré que dans cette génération qu'on imaginerait volontiers exclusivement francophone, certains enfants peuvent encore apprendre quelques mots de la langue régionale. Certains enfants bénéficient en effet d'ascendants pouvant transmettre une partie de ce patrimoine linguistique

La section qui précède a également montré les très nombreux problèmes qui rendent risquée une estimation précise du nombre de locuteurs. Dans une situation de langue en danger, il est en effet souvent très difficile d'évaluer ses propres compétences, par manque d'exposition par exemple, ou à cause de la stigmatisation de la langue, qui pèse encore chez certains locuteurs, ou encore de la méconnaissance même du statut de langue, de son nom (points développés ci-dessous dans la section **Représentations et attentes**). Ces facteurs concourent à des sous-estimations ou des surestimations, dans des proportions impossibles à connaître, qui rendent périlleuses les évaluations chiffrées.

Et même si elles étaient possibles, qui devrait-on compter pour estimer la vitalité de la langue ? Devrait-on uniquement comptabiliser ceux qui savent la parler, et même ceux qui la parlent effectivement, ceux qui la comprennent, avec tous les niveaux possibles que ce que comprendre peut vouloir dire, jusqu'à ceux qui en connaissent quelques mots… ? Qui pourrait fixer un seuil le long de ce continuum de compétences ? Sur quels critères ?

Pour permettre de dépasser cette difficulté et répondre aux objectifs de cette étude, nous proposons de représenter ainsi schématiquement, de manière modélisée, l'effectif de la population rhônalpine en contact avec la langue :

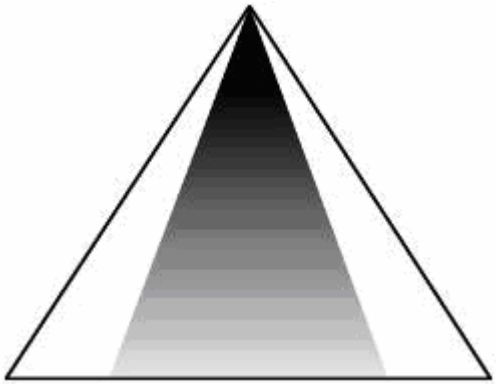

LA PROPORTION DES RHONALPINS EN CONTACT AVEC UNE LANGUE REGIONALE REPRESENTATION SCHEMATIQUE

Le triangle blanc symbolise la population rhônalpine, l'axe vertical étant celui des âges, depuis les personnes les plus jeunes (en bas) jusqu'aux tranches d'âges les plus âgées (pointe du triangle). Le triangle grisé représente la population en contact avec la langue régionale. La partie la plus foncée correspond aux personnes les plus compétentes dans la langue, celle qui savent parler. Elles sont évidemment situées en haut de la pyramide des âges, où elles sont très nombreuses au sein de leurs générations. Plus on descend en âge, plus les compétences diminuent et plus la proportion de personnes en contact avec la langue est faible au sein de sa génération, en raison par exemple de l'apport de populations nées hors de la région.

La première évaluation proposée précédemment ne dépeignait en fait que la pointe noire du triangle. Cette représentation permet, elle, de visualiser l'importance des langues régionales au sein de la population générale. Le nombre de personnes exposées, à des degrés divers, à la langue est plus élevé qu'on ne l'imagine généralement. Même parmi les plus jeunes générations, certains entretiennent des relations avec la langue, ce que symbolise la couleur gris clair, et non pas blanche, de la base du triangle intérieur. Cette représentation du continuum de compétences en langue régionale vire bien sûr du foncé au plus clair au fil des générations. Mais ce n'est pas le cas de l'intérêt pour la langue : il n'est pas en rapport avec l'âge et il existe même dans la population représentée par la couleur blanche (voir ci-dessous la section **Représentations et attentes**).

Il serait tentant de déduire de cette représentation la situation que pourrait connaître la région Rhône-Alpes dans 20 ou 50 ans. Il pourrait paraître logique pour cela d'éclaircir le triangle gris, jusqu'à ce que sa base soit blanche. Bien que cela paraisse contre-intuitif, cette démarche serait immanquablement contredite par les faits. En effet, les situations de langues en danger sont des situations dynamiques. Les compétences linguistiques ne sont pas figées, et certaines personnes peuvent au cours de leur vie apprendre une langue ou se perfectionner. Ce processus se produit actuellement en Rhône-Alpes : il n'est qu'à voir le nombre important des locuteurs tardifs.

Ce serait aussi oublier l'importance des locuteurs militants, les membres d'associations, qui contrecarrent la dynamique de déclin en développant leurs compétences, en multipliant les nouvelles relations entre locuteurs de différentes régions, et par cela autant que par les activités elles-mêmes de leurs associations, augmentent la visibilité de la langue et l'intérêt qu'elle suscite.

Déduire de la vitalité actuelle de langue sa vitalité future, c'est également oublier l'impact que peut avoir une politique de promotion et de valorisation de la langue. Par les mesures qu'elle pourra prendre, la région Rhône-Alpes pourra influencer la vitalité du francoprovençal et de l'occitan sur son territoire.

Une politique efficace doit néanmoins s'appuyer sur un bilan réaliste et complet. Une estimation de l'effectif des personnes parlant ou comprenant la langue régionale ne suffit pas à dresser le tableau précis de la situation du francoprovençal et de l'occitan en Rhône-Alpes. D'autres facteurs doivent être pris en compte. Ceci permettra de voir s'il est possible de distinguer nettement la situation des deux langues, puisque cette première section n'a pas montré de différences essentielles. Seule la présence plus importante de néo-locuteurs et l'impact de l'enseignement en domaine occitan ont pu être notés.

2. Evolution de l'usage des langues régionales

a. Qui parle ? Un grand nombre de locuteurs "latents"

Les locuteurs latents sont des locuteurs (traditionnels, tardifs…) qui, bien que sachant parler la langue, n'ont plus d'occasion de le faire. Les locuteurs latents peuvent être nombreux dans le contexte particulier des langues menacées, car, même s'il reste encore d'autres locuteurs, la plupart des personnes ne pratiquent habituellement ces langues qu'avec leurs interlocuteurs réguliers. Avec l'âge ces derniers disparaissent peu à peu alors que, le plus souvent, aucune nouvelle relation dans la langue ne se crée : dans ces conditions, une dynamique de déclin s'enclenche et s'auto-entretient. Dans ces situations, le taux d'usage de la langue est donc moindre que ce que le nombre de locuteurs pourrait laisser attendre.

Dans la région Rhône-Alpes, les données issues du sondage montrent que cet écart est important. Parmi ceux qui la parlent très bien,

- 34, 3% ne l'utilisent que parfois,
- 2.9 % ne l'utilisent jamais

Parmi ceux qui la parlent bien,

- 45.2% ne l'utilisent que parfois,
- 4.8% ne l'utilisent jamais

Le décalage entre le nombre de locuteurs potentiels et le taux de pratique aboutit à un effet pernicieux. Certaines personnes n'ayant plus d'interlocuteurs depuis longtemps finissent par douter de leurs compétences linguistiques, par manque d'occasion de les mettre en œuvre : ce type de locuteurs a sans doute minimisé ses connaissances de la langue dans le sondage. Ces **anciens locuteurs** peuvent même voir leurs compétences s'éroder peu à peu (phénomène connu sous le nom d'*attrition* ou d'*obsolescence*). Souvent, cette perte n'est toutefois pas irrémédiable. Sous l'influence d'une politique de valorisation de la langue, on peut observer une sorte de ré-acquisition très rapide. Ces locuteurs sont d'ailleurs parfois décrits comme « rouillés », terme aux résonnances peu amènes mais qui évoque bien la réalité qu'il décrit.

Les initiatives que pourrait prendre la région Rhône-Alpes en faveur de ses langues en les valorisant auraient une incidence bénéfique sur la pratique et les compétences de certains locuteurs de ce type, favorisant ainsi la revitalisation de l'occitan et du francoprovençal.

b. Avec qui ? Une communauté morcelée en petits réseaux d'interlocuteurs

Le sondage et les enquêtes qualitatives permettent de préciser avec qui parlaient ou parlent aujourd'hui les locuteurs de langues régionales en Rhône Alpes.

Le **cercle familial** est le cadre dans lequel l'usage peut être le plus intense, puisqu'il suppose des relations étroites et même souvent quotidiennes.

L'usage avec les **grands-parents** ou les **parents** a été important. Il est ou a été beaucoup plus fréquent avec le père qu'avec la mère. Cet usage est cité par les personnes les plus âgées et il est beaucoup plus rare aujourd'hui, ce qui est confirmé par le taux d'usage avec les enfants relevé dans le sondage : cet usage est très marginal aujourd'hui. La langue régionale est d'ailleurs souvent utilisée en complémentarité avec le français.

Le **conjoint** est un interlocuteur également cité. Les données du sondage apparaissent contradictoires, puisque qu'elles indiquent que les 60-70 ans auraient parlé ou parleraient la langue régionale dans 12.7% des cas, les moins de 80 ans 5.9% et les plus de 80 ans 12.5%. Les chiffres les plus élevés se rencontrent dans les départements savoyards et dans une moindre mesure en Isère et en Ardèche. Aujourd'hui, les couples dont la langue régionale est la langue quotidienne des échanges sont très peu nombreux, et assez âgés.

L'utilisation de la langue avec la **fratrie** est un autre contexte propice à des échanges fréquents. Cet usage était autrefois moins fréquent qu'avec les parents ou grands parents : on utilisait la langue régionale avec les ascendants, mais on parlait souvent français entre pairs. Toutefois, un usage entre frères, ou plus rarement entre sœurs ou entre frère et sœur, s'est parfois développé à l'adolescence. Aujourd'hui, l'usage de la langue régionale dans la fratrie n'apparaît qu'au-delà de 40 ans :

Age	**40-50 ans**	**50-60 ans**	**60-70 ans**	**Plus de 80 ans**
Pourcentage de la population parlant une langue régionale avec un frère ou une sœur	1.1%	3.2%	8%	20.8%

A l'heure actuelle, c'est dans le **cercle amical** que se pratique le plus souvent la langue régionale. Ces interactions sont donc souvent épisodiques, puisque les relations entre ces interlocuteurs sont rarement quotidiennes.

Une particularité rhônalpine, fréquente, mais non systématique dans les situations de langues en danger doit être relevée : les **locuteurs passifs** ne participent que rarement à des conversations en langue régionale. Ils pourraient pourtant y prendre place, en utilisant le français, mais les enquêtes et les observations ont montré que les échanges bilingues français/langue régionale sont rares.

Les **membres d'association** et les **néo-locuteurs** ont des pratiques que se démarquent des autres locuteurs. Leurs usages de la langue régionale seront décrits plus loin. On notera simplement qu'ils sont pratiquement les seuls à lire ou à utiliser la langue à l'écrit.

c. Une pratique en recul…

Ajoutée aux évaluations de l'effectif des locuteurs, ces données sur l'usage des langues régionales en Rhône-Alpes précisent le tableau des pratiques sociolinguistiques de la région. Plusieurs points sont ainsi à retenir :

- l'usage quotidien de la langue est de plus en plus rare.
- la majorité des interactions a lieu de manière épisodique.
- les échanges se cantonnent aux cercles privé et amical.
- ces cercles sont de plus en plus étroits, car les nouvelles relations se créant en langue régionale sont rares.
- les locuteurs traditionnels font souvent montre d'une forme de purisme : face à un interlocuteur ne maîtrisant pas totalement la langue, ils recourent rapidement au français.
- les interactions se déroulent entre personnes habitant dans un rayon géographique limité.
- l'emploi de ces langues est souvent récréatif (on les parle « pour le plaisir »).
- les conversations langue régionale/français sont rares.
- l'emploi de ces langues à l'écrit est peu fréquent.

… mais une situation dynamique

Ces spécificités sont révélatrices du déclin qui affecte les langues régionales en Rhône-Alpes. Le nombre de locuteurs actifs (sachant parler) est proportionnellement supérieur au taux d'usage de la langue. Cette caractéristique est typique des situations de langues en danger. La langue, pratiquée dans des cercles restreints, connaît une vie en partie souterraine, loin des oreilles des non-locuteurs. L'existence de locuteurs ne désirant pas que leurs compétences soient connues (les locuteurs « invisibles » qui ne veulent pas que *ce soit le dit*, pour reprendre une expression régionale) et de

locuteurs latents, qui n'ont plus d'occasion de parler, explique également la différence entre nombre de locuteurs et taux d'usage.

On ne peut pourtant ignorer la dimension dynamique d'une telle situation. Les compétences et l'usage des locuteurs actuels ne sont pas figés. Certains locuteurs, depuis les enfants jusqu'aux futurs jeunes retraités par exemple, verront leurs connaissances et leurs pratiques augmenter au cours du temps. Les activités des associations ou l'enseignement des langues régionales vont y concourir. Comme indiqué plus haut, il n'est pas possible de déduire précisément de la situation actuelle la vitalité des langues régionales de Rhône-Alpes dans les années à venir.

d. Le rôle possible de la région Rhône-Alpes dans cette évolution

A partir des constatations de ces deux premières sections, plusieurs axes d'une politique régionale de soutien aux langues régionales se dessinent. Ainsi, la reconnaissance du patrimoine linguistique de Rhône-Alpes mais aussi des locuteurs qui en sont les dépositaires, qui le perpétuent et le font vivre, et une campagne donnant une visibilité plus grande aux langues régionales seraient des leviers efficaces pour maintenir vivant ce patrimoine millénaire, révélateur d'une unité rhônalpine ancrée dans la vie quotidienne d'un grand nombre de ses habitants.

Le soutien de la région Rhône-Alpes aux associations ou à l'enseignement pourrait également avoir un impact important sur l'avenir des langues parlées sur son territoire. Les sections suivantes montreront qu'une telle politique aurait des incidences bénéfiques au-delà des langues elles-mêmes.

3. L'"audibilité" / la visibilité des langues régionales

La présence d'une langue peut se mesurer à son degré de visibilité, par exemple sous sa forme écrite dans la presse, les bibliothèques ou les centres de recherche, sur les murs des habitations ou des commerces, aux coins des rues ou à l'entrée des villages, mais aussi à son taux d'audibilité, c'est-à-dire au nombre d'occasions lors desquelles un habitant de Rhône-Alpes peut les entendre.

Cette section sera consacrée à la présence des langues régionales en Rhône-Alpes dans :

- la vie quotidienne
- la vie associative et culturelle
- les médias
- les centres de ressources
- la recherche.

a. La vie quotidienne

Les conversations

Comme on l'a vu ci-dessus, la langue régionale est aujourd'hui surtout utilisée entre interlocuteurs réguliers, dans la famille ou entre amis. La famille est le lieu principal où un non-locuteur peut l'entendre. Cela signifie donc que des enfants ont encore la chance d'être en contact avec la langue, quand un de leurs ascendants la pratique, en famille ou avec des amis. Ces occasions pour eux d'entendre parler persistent dans certaines régions, comme le montrent les réponses des élèves de CM2 au questionnaire distribué pour cette étude (cf. ci-dessus **Les enfants et la langue régionale**).

Le taux d'usage dans les lieux publics est par contre assez faible. Comme l'ont affirmé la plupart des personnes interrogées lors des enquêtes qualitatives, et comme l'ont révélé les observations dans beaucoup de sites enquêtés, il est rare d'entendre encore régulièrement des conversations dans les rues, les commerces ou à la mairie (en particulier, par exemple, dans le nord de la Loire ou du Rhône). Toutefois quelques salutations, deux ou trois mots, une plaisanterie sont parfois échangés devant des non-locuteurs. Dans certaines régions, ce taux d'usage en public est pourtant plus élevé, comme en Bresse, dans les Monts du Lyonnais, les départements savoyards ou l'Ardèche (hors vallée du Rhône).

La présence de personnes ne comprenant pas la langue explique en partie le non usage de la langue entre locuteurs : ils évitent ainsi de paraître impolis ou de ne pas être compris. Mais la réticence à afficher en public sa connaissance de la langue est également une raison parfois invoquée ou qui peut être suspectée.

Le sondage donne des indications sur la fréquence à laquelle les personnes interrogées ont l'occasion d'entendre la langue régionale. A la question *« Avez-vous l'occasion de l'entendre ? □ tous les jours - □ souvent - □ parfois - □ jamais »*, on obtient les résultats suivants :

	Age	**Moins de 30 ans**	**30-40 ans**	**40-50 ans**	**50-60 ans**	**60-70 ans**	**70-80 ans**	**Plus de 80 ans**
Fréquence	tous les jours	6.4	0	3	3.9	8.7	2	0
	souvent	10.3	8.2	17.9	14.3	14.5	12	26.1
	parfois	44.9	51	46.3	59.7	65.2	72	65.2
	jamais	34.6	38.8	26.9	20.8	7.2	12	4.3

Comme signalé plus haut (Qu'est-ce qu'entendre veut dire ?), ces chiffres ne sont qu'indicatifs. Ainsi, les résultats plus élevés chez les moins de 30 ans que chez les 30-40 ans s'expliquent peut-être par une confusion entre francoprovençal ou occitan et français régional. Ces indications montrent en tout cas que plus de la moitié des personnes interrogées déclarent donc entendre la langue régionale au moins de temps en temps.

Le français oral utilisé quotidiennement par nombre d'habitants de la région garde de nombreuses marques du francoprovençal et de l'occitan. Un grand nombre de régionalismes dont certains sont des emprunts aux langues régionales émaillent leurs conversations. Cet emploi est souvent inconscient, le statut régional de nombre de ces mots ou expressions n'est pas connu et beaucoup ignorent qu'ils ne figurent pas dans les dictionnaires de français standard : l'école ne donne pas l'occasion de les dépister, et nombre d'enseignants originaires de la région les emploient.

La présence dans le paysage

Outre leur présence, sous forme de substrat linguistique, dans une partie importante de la population de la région, les langues régionales sont souvent présentes visuellement en Rhône-Alpes, ce qui a pour effet de les rendre familières.

Toponymie

Elles sont avant tout présentes dans la toponymie. Dans toute la région, les noms de lieux portent la trace du gaulois et du latin ayant évolué en francoprovençal et en occitan, de la Drôme à la Bresse et de la Loire à la Savoie, en passant par Lyon et Grenoble. Souvent, les toponymes ont un sens précis dans les langues régionales, et leur connaissance permet une meilleure connaissance du pays. Ainsi, en francoprovençal, une *boutasse* est une mare, ce qui constitue une indication précieuse pour le randonneur par exemple.

Cette présence dans la toponymie est apparente dans toute la région sur les panneaux de signalisation. Même francisés, beaucoup de noms de lieux révèlent leur origine occitane ou francoprovençale.

Ici, par exemple, les indications prennent un sens pour un occitanophone qu'elles ne peuvent avoir pour un francophone monolingue :

DE NOMBREUX NOMS DE LIEUX DU DOMAINE FRANCOPROVENÇAL VIENNENT DE MOTS DIALECTAUX AYANT UN SENS BIEN PRECIS

hauteur ou creux

molard « talus, monticule » : Le Molard 73 (très nombreux), Montmelas 69, Le Molard à Saint-Etienne 42, le Molard 01, Molard-Dedon 01…

combe « petite vallée » : La Combe 42, Les Combes 42, Combe-Noire 01, Longecombe 01, nombreux mots en Savoie, Les Combasses 74…

balme « grotte » : Balme 38, Les Balmes 74, La Balme 74, Balmette 74, Balmaz 74…

présence de l'eau

goutte « lieu humide » : La Goutte 42, 69, Gouttenoire 42, Goutelas (« petite goutte ») 42, Le Gouttet 42, La Gottete 01…

sagne « lieu humide » : Chambost-Longessaigne 73, Les Sagnes 42, La Sagne 73, Sagnet 73…

flache « lieu boueux » : La Flachère 69, Flachet 73, La Fléchère 74…

nant « vallée où coule une rivière » : Nant 01, Nantua 01, Mornant 69, Ternand 69, Vernant 74…

doua ou ***doye*** « canal d'irrigation, conduite d'eau » : La Doua 69, Belleydoux 01, Condamine La Doye 01, La Doue 73, La Doye 73…

les arbres ou arbustes

fay et ses dérivés « hêtre » : La Fay 69, 42, Fayol et La Fayolle 42, Le Fayet 74…

charpenne « charme » : Les Charpennes 69, Charpenay 69, Charpine 73…

rampaux « buis » : Croix-Rampau 69, Rampaux 01…

Ailleurs, les panneaux peuvent avoir été francisés de telle sorte qu'on puisse se méprendre sur l'origine du toponyme. Ainsi, ici :

Dans cet exemple, 'fond' n'est pas le fond de quelque chose, mais c'est l'occitan 'fònt' (fontaine) qui a été mal transcrit.

On trouve également des cas où la francisation n'a été que partielle, comme ici à Chamaret dans la Drôme :

Le *carrierou* (carrieron) est en fait une petite rue. Ce panneau indique donc la 'rue de la petite rue'. Ce phénomène est fréquent lorsqu'une langue commence à ne plus être comprise.

Certaines communes, surtout dans la Drôme, mais aussi en Ardèche ou en Savoie, ont mis en place un certain degré de signalisation bilingue. Il s'agit principalement des noms de la localité, ou d'un panneau en langue régionale faisant savoir au visiteur qu'une langue autochtone existe. Ces panneaux ont à la fois une fonction identitaire et touristique (il a été montré que la présence d'une identité locale forte est une caractéristique qui favorise le tourisme).

D'autres communes ont généralisé la signalisation bilingue. Ainsi à Nyons par exemple, des panneaux de rues bilingues ont été mis en place dans toute la vieille ville. Les panneaux en occitan reprennent les anciens noms des rues de la ville.

Ces entreprises résultent souvent de collaborations. A Nyons, le travail pour mettre les plaques en occitan a été mené en partenariat avec une association locale. Un plan de la ville en occitan a été réalisé, et un travail avec les élèves du collège de la ville qui étudiaient l'occitan a pu être mené. Un autre travail sur la toponymie avait été mené à St-Paul-Trois-Châteaux avec les élèves du collège qui suivaient l'option 'occitan', mais la mairie n'a pas donné suite à ce travail, et rien n'a été fait à ce jour.

Bâtiments publics ou habitations privées

Dans toute la région, de nombreux noms de maisons sont en langue régionale ou issus de celle-ci, comme ici en Savoie :

Ces noms permettent d'afficher une appartenance régionale, ou de marquer une volonté d'intégration pour les nouveaux habitants de la région. Les associations sont souvent sollicitées pour traduire des noms.

On trouve également quelques bâtiments publics qui portent une signalisation bilingue, comme ici la mairie de Nyons :

Commerces

De nombreux commerces portent des noms en langue régionale dans toute la région, même dans des villes d'où ces langues ont disparu depuis longtemps. Là encore, les associations sont sollicitées par de futurs commerçants pour proposer des noms en langue régionale. Ce sont bien souvent les magasins de souvenirs ou de spécialités régionales qui portent des noms en langue régionale, mais ils sont loin d'être les seuls (restaurants par exemple).

Produits locaux

La langue régionale peut également souvent servir de gage d'authenticité pour les produits régionaux, qui portent bien souvent des noms qui dérivent de l'occitan ou du francoprovençal (on pensera au *reblochon*, au *picodon*, à la *petafine*, aux *bugnes* ou à la *pogne*, etc.).

L'écrit : affiches, livres dans les librairies…

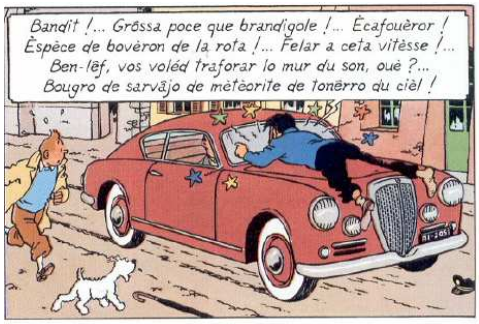

La visibilité de la langue passe aussi par sa présence sur des affiches, associatives, politiques, et par la visibilité de livres dans les librairies. Pour ne citer que deux exemples, on trouve les 'Tintins' traduits en francoprovençal dans la plupart des librairies de la région, et l'édition d'Astérix en occitan qui avait été faite en 2004 était disponible dans la plupart des librairies de la Drôme et de l'Ardèche.

En mars 2007, une exposition, appelée 'Tintin parle Gaga', a été présentée au public au Musée du Vieux Saint Etienne sur la littérature forézienne en francoprovençal[23].

[23] Disponible en ligne : http://vieux.saint.etienne.club.fr/tintinparlegaga.htm

b. Les médias

La Presse

La presse en français

Durant la première phase de cette étude, différents acteurs qui y ont participé ont collectionné les articles de presse paraissant dans les médias régionaux. Ceci a révélé que de nombreux articles paraissent chaque semaine dans la presse régionale francophone soit sur les activités des associations liées à la langue régionale, soit sur la langue elle-même. Il existe également un nombre important de chroniques hebdomadaires en langue régionale, dans toutes les parties de la région. La *Voix de l'Ain* publie ainsi chaque semaine un extrait de Tintin en francoprovençal avec des commentaires linguistiques. Ces chroniques sont suivies régulièrement et appréciées par un nombre important de personnes. Enfin, la *Tribune* de Montélimar propose une chronique mensuelle en occitan, réalisée par le groupe occitan de Montélimar « Lo Reviscòl Montelenc ».

La presse en langue régionale

S'il n'existe pas de presse en occitan publiée dans la région, les occitanophones rhônalpins ont accès à la presse occitane publiée dans d'autres régions, en Provence en particulier (les mensuels Prouvenço Aro, Li Nouvello de Prouvenço, Aquò d'Aquí) et ailleurs. On citera en particulier la Setmana, un hebdomadaire publié à Pau, entièrement en occitan.

Ces journaux comptent des abonnés en Rhône-Alpes, en Drôme et en Ardèche bien sûr, mais aussi à Lyon par exemple.

D'autres revues sont publiées selon des fréquences variables par diverses associations (IEO Drôme, La Faraça etc.).

Il n'existe pour l'heure rien de comparable en francoprovençal, mais une revue, *Deman*, est publiée quatre fois par an, pour faire le lien entre l'Italie, la France et la Suisse. Elle est financée par l'Effepi, l'association des minorités francoprovençales en Piémont.

La Radio

Des émissions ou des sujets **sur** les langues régionales sont parfois diffusées, à l'occasion par exemple de la sortie d'ouvrages concernant les langues régionales de Rhône-Alpes ou lors de festivités autour d'elles.

S'il émerge des sondages et de nos enquêtes de terrain une demande importante en termes d'émissions radiophoniques **en** langue régionale, force est de constater qu'il n'existe que très peu de choses en région Rhône-Alpes. Bien que le cahier des charges de Radio France inclue une partie sur les langues régionales, rien n'est prévu ni en Drôme-Ardèche, ni en Savoie.

Les habitants du Sud-Drôme ont accès aux émissions de France Bleu Vaucluse, qui disposait jusqu'en juin 2008 d'un créneau le dimanche matin qui faisait une place à l'occitan. Une radio associative diffuse également une émission mensuelle en occitan dans le nord du Gard. Sur internet,

il existe également des radios basées à Montpellier, Toulouse ou Pau qui émettent en occitan : on peut ainsi citer Radio Lengadòc ou Radio País.

En Savoie, la radio RCF diffuse une émission en francoprovençal chaque semaine, et elle a régulièrement proposé des émissions ponctuelles dans d'autres régions de Rhône-Alpes. En Bresse, un projet d'émission régulière est à l'étude, mais l'association contactée ne peut assurer à elle seule la programmation. Une synergie entre les diverses associations de l'Ain pourrait assurer le succès de cette entreprise.

Un projet de radio sur internet est également à l'étude : une réunion préparatoire a eu lieu lors de la fête internationale du francoprovençal à Carèma (Piémont, Italie, 2008).

La Télévision

Il n'existe dans la région Rhône-Alpes aucune émission télévisée **en** langue régionale, mais le sud de la Drôme peut capter les émissions de France 3 Méditerranée (et France 3 Sud pour l'ouest du département), et le sud de l'Ardèche capte les émissions de France 3 Sud. TV8 Mont Blanc a déjà diffusé quelques émissions **en** francoprovençal, réalisées en collaboration avec des groupes locaux. Une offre d'émissions régulières leur a été faite, mais assurer un rythme hebdomadaire ou même mensuel s'avère trop lourd pour eux. France 3 Rhône-Alpes a pu parfois diffuser des sujets **sur** le francoprovençal.

De manière épisodique, des émissions, sujets ou interviews sur les langues régionales sont parfois diffusées, là encore souvent à l'occasion de la sortie de publications (par ex. *Le francoprovençal de Poche*, Assimil ; albums de bande dessinée : *Tintin*, *Gaston Lagaffe*…), pour un sujet particulier (l'enseignement du francoprovençal en Savoie) ou pour couvrir une fête. Mais aucune télévision française n'était présente à la fête internationale du Francoprovençal à Saint-Symphorien (69) qui rassemblait lors du repas le 2e jour plus de 1000 personnes venant de toute la région Rhône-Alpes, d'Italie ou de Suisse, alors que la chaîne de TV italienne la RAI, par exemple, était présente.

Internet

Il existe sur la toile un nombre important de sites en / sur le francoprovençal, et un nombre encore plus important de sites en occitan. On trouve ainsi une édition de Wikipedia en occitan, qui comprend plus de 14 000 articles, et une en francoprovençal avec plus de 2 000 articles.

Les locuteurs ou ceux qui souhaitent lire l'occitan ou le francoprovençal bénéficient en outre de sites basés ailleurs que dans la région. Un nombre important de sites dans les deux langues sont néanmoins produits dans la région. La qualité de ces sites est, comme souvent sur internet, très inégale. En particulier en ce qui concerne le francoprovençal, ils n'offrent que rarement des matériaux audiovisuels, et ils proposent très peu de documents pouvant servir à des usages didactiques, en vue d'une sensibilisation scolaire sur ces langues par exemple.

Des sondages, il ressort qu'une majorité de personnes pense que la langue régionale est absente de la presse, écrite, audio ou vidéo (voir ci-dessous **Représentations et Attentes**).

c. Les ressources

Le sondage a révélé que 64% des personnes interrogées ne faisant pas partie d'une association ignoraient où trouver des informations sur les langues régionales de Rhône-Alpes, et près de 70% ne savaient pas où lire des écrits dans ces langues, une proportion qui monte à 73% chez les moins de 30 ans. Les tranches d'âge les plus jeunes citent spontanément internet comme une source d'informations potentielle, ce qui ne signifie pas qu'ils aient fait de recherches en ligne sur le sujet. Il apparaît donc clairement que les ressources sur les langues régionales sont mal connues, et très peu publicisées.

Ceci ne veut pas dire que ces ressources n'existent pas. Musées locaux, centres de ressources locaux, associations, les organismes capables de répondre à toutes sortes d'interrogations sont relativement nombreux sur le terrain.

- Personnes ressources

Parmi les personnes interrogées par sondage, les locuteurs eux-mêmes ont été souvent cités comme source d'information sur les langues régionales. Mais comme les locuteurs pratiquent leur langue en réseaux étroits et le plus souvent dans des sphères privées, une grande partie de la population n'en connaît pas. Certains érudits locaux, des auteurs d'ouvrages portant sur un parler local ont également parfois été cités.

- Matériaux

Les matériaux sur ou en langues régionales sont assez nombreux. Les matériaux écrits sont importants, qu'ils soient de portée générale ou centrés sur des parlers locaux, à destination du grand public ou plus spécialisés, écrits en français ou bien en francoprovençal et occitan. Mais ces ouvrages sont peu connus de la population générale ou des enseignants par exemple. Les bibliothèques locales n'en connaissent souvent pas l'existence. Même quand les personnes interrogées connaissent certaines de ces publications, elles ne savent pas où les trouver : beaucoup de ces ouvrages sont diffusés localement, à un faible nombre d'exemplaires, et certains sont épuisés. Il est ainsi frappant de voir, dans les associations ou les musées, les mêmes matériaux, comme des cartes par exemple, photocopiés et re-photocopiés.

Les matériaux audio sont également relativement nombreux. Ils documentent parfois des pratiques ou des états de langue aujourd'hui disparus. Ces enregistrements sont très peu connus, y compris des spécialistes. En effet, ils sont souvent épars, peu dupliqués, et certains sont même menacés de disparition (cf. ci-dessus). En outre, ils sont souvent constitués d'entretiens ou de monologues et les conversations y sont rares. Parmi ceux qui connaissent une certaine diffusion, peu d'entre eux sont accompagnés d'une traduction qui pourrait en faciliter l'accès.

- Centres de ressources et de promotion

En région Rhône-Alpes, les centres de ressources non universitaires dédiés au francoprovençal ou à l'occitan sont peu nombreux. Certaines associations disposent d'un fonds constitué de quelques ouvrages qu'elles peuvent mettre à disposition. Les bibliothèques ou les

musées possèdent également parfois des ressources sur les langues régionales. Mais souvent, ils ne connaissent qu'une faible partie des publications existantes.

Le sondage a montré qu'un grand nombre de personnes interrogées ne connaissaient pas de lieux où ils pourraient être renseignés sur les langues régionales de Rhône-Alpes.

Deux centres de ressources doivent toutefois être présentés (en excluant les centres universitaires, cf. point ci-dessous) :

- **l'Institut de la langue savoyarde** (francoprovençal)

Cet Institut qui a pour objectif l'étude et la promotion du francoprovençal de Savoie a été créé en 2004. Il est installé dans la mairie d'Habère-Lullin (Haute-Savoie) où il dispose d'un local et d'une annexe pour la bibliothèque. Il est actuellement présidé par Alain Favre, qui a succédé à Marc Bron, Président-Fondateur.

Il a notamment pour objectifs :

- d'être un centre de documentation : bibliothèque (elle regroupe actuellement une centaine d'ouvrages), phonothèque et vidéothèque, site internet et archivage ;

- d'effectuer et d'éditer des travaux sur la langue savoyarde (une publication dse œuvres de Joseph Béard vient d'être réalisée) ;

- de favoriser l'enseignement du savoyard en fournissant aux enseignants volontaires un environnement pédagogique et matériel favorable.

Cet institut mérite d'être soutenu puisqu'il n'y a pas de centre universitaire s'occupant de dialectologie dans les deux départements savoyards. Il offre à ceux qui s'intéressent au francoprovençal de Savoie la possibilité de se rencontrer régulièrement, de développer la recherche et l'enseignement sur cette langue et d'en faire la promotion.

- **Le Centre de Documentation Provençale** de Bollène, à la frontière entre les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a pour but de faire connaître la culture occitane aux habitants de Vaucluse et des départements proches (Drôme et Ardèche), en proposant des cours de langue, des interventions dans les écoles, et un fond documentaire important : manuscrits, livres anciens et contemporains, presse, disques.

Il n'existe pas à proprement parler de centre de ressources occitanes en Région Rhône-Alpes.

d. La recherche universitaire

Il existe en Rhône-Alpes une tradition ancienne de recherche universitaire en dialectologie autour du francoprovençal et du nord-occitan, à Lyon avec l'Institut Gardette (Université Catholique) mais aussi à Grenoble avec le Centre de Dialectologie de l'Université Stendhal.

- **L'Institut Pierre Gardette**, Université Catholique de Lyon

L'institut Gardette, anciennement *Institut de linguistique romane*, a été fondé il y a plus de 50 ans. Ce centre de recherche et de promotion des langues et cultures de Rhône-Alpes est situé à l'Université Catholique de Lyon et il est lié par convention à l'Université Lyon2.

L'Institut Gardette possède le fonds documentaire (atlas, monographies, revues scientifiques, ressources audio…) le plus important en France sur le francoprovençal. Ces matériaux sont mis à disposition des chercheurs, des étudiants mais aussi du grand public.

Depuis sa fondation, ce centre de recherche a travaillé et publié dans les domaines suivants : atlas linguistiques, dialectologie francoprovençale et nord-occitane, édition de texte, toponymie, régionalismes du français en Rhône-Alpes…

- **Le Centre de Dialectologie de Grenoble**, Université Stendhal

Les activités du centre de dialectologie se concentrent actuellement sur deux grands projets : l'atlas linguistique roman, l'atlas prosodique multimédia de l'espace roman.

D'autres travaux y sont menés, dans les domaines de la motivation sémantique, les régionalismes ou la microtoponymie de la région Rhône-Alpes. Autre projet régional du Centre, l'*Atlas Linguistique MUltimédia de la Région Rhône-Alpes* (ALMURA) est l'héritier de l'*Atlas Linguistique du Jura et des Alpes du Nord*, réalisé conjointement par Gaston Tuaillon (Grenoble) et Jean-Baptiste Martin (Lyon) dont il conserve la structure traditionnelle tout en adoptant un support destiné à le rendre accessible au plus grand nombre : Internet.

Le Centre de dialectologie forme actuellement 16 étudiants inscrits en master ou en doctorat. Ils poursuivent leurs travaux sur les langues de la région. L'engagement du Centre pour les langues régionales se traduit aussi par la participation à de nombreuses manifestations comme la Science en Fête ou les journées du Patrimoine.

- Au sein de **l'Institut National de Recherche Pédagogique**, une équipe de recherche travaille sur le plurilinguisme, y compris sur les langues régionales (occitan mais aussi catalan et corse). Des chercheurs s'intéressent aux langues régionales de l'espace rhônalpin et ils travaillent sur des projets européens, en collaboration avec notamment l'IRRE-VDA (Instituto Régionale di Ricerca Educativa della Valle d'Aosta).

- L'enseignement et les activités de recherche centrées sur le francoprovençal et l'occitan à l'**Université Lyon2** (deux postse actuellement) s'appuient sur les ressources de l'Institut Gardette et sur des collaborations avec les chercheurs qui y travaillent.

- A l'université **Lyon3**, la dialectologie gallo-romane est un des domaines de recherche du CEL (Centre d'Etudes Linguistiques).

- Il n'y a plus aujourd'hui d'activités de recherche sur les langues régionales à Saint-Etienne.

L'Institut Gardette et le Centre de Dialectologie de Grenoble, qui sont les fonds disposant des fonds les plus importants, sont en lien avec les centres de recherches étrangers travaillant sur le francoprovençal comme le Centre de Dialectologie de l'Université de Neuchâtel ou le Bureau Régional pour l'Ethnologie et la Linguistique (BREL), en Vallée d'Aoste.

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de département de langues et cultures régionales dans les universités rhônalpines, à l'inverse de ce qui peut exister dans d'autres régions (en particulier à Montpellier, Rennes, Corte). Les pôles de langues et culture régionales ailleurs en France sont désormais des institutions incontournables pour la reconnaissance et la revitalisation des langues régionales. Ils permettent par ailleurs de former les futurs cadres de la langue : cadres associatifs ou institutionnels et surtout enseignants, alors qu'en région Rhône-Alpes, aucune formation d'enseignants en francoprovençal ou occitan n'est dispensée à l'heure actuelle.

4. La vie associative et culturelle : le rôle essentiel des associations

« … dresser un large inventaire des groupes locaux qui s'intéressent aux langues et cultures de Rhône-Alpes et les font vivre par l'organisation de rencontres, veillée, spectacles… »
(Appel d'offre, p. 7)

En région Rhône-Alpes, le nombre d'associations œuvrant pour la langue ou qui l'intègre dans leurs activités est bien plus élevé qu'on ne l'imagine généralement. Elles forment un réseau qui couvre l'ensemble du territoire, avec un maillage plus ou moins étroit selon les aires considérées. En annexe de cette étude figure un inventaire des différents groupes s'intéressant à l'occitan ou au francoprovençal dans la région Rhône-Alpes. A cause de leur nombre important et pour les raisons expliquées ci-dessous, cette liste n'est pas exhaustive. Au-delà d'un simple inventaire, la composition, les activités ou la structuration de ce réseau associatif nous a paru important à analyser.

Dans cette section, nous décrirons tout d'abord les principales caractéristiques des locuteurs membres d'associations, car ils possèdent des traits particuliers qui en font des acteurs essentiels lors de la mise en œuvre de politiques de revitalisation, de promotion et de valorisation de leur langue.

Ensuite, la description du réseau associatif, des objectifs et des activités des associations seront présentés en deux parties, car il convient ici de distinguer entre le domaine occitan et le domaine francoprovençal, qui présentent chacun des traits spécifiques.

L'impact des associations fera également l'objet d'une description. En effet, ces associations jouent un rôle important non seulement pour la langue, mais également, au-delà, dans la vie sociale de leurs zones d'influence.

Enfin, une dernière partie de cette section sera consacrée aux activités culturelles liées à la langue.

Avant tout, il est important de noter que le sondage a révélé un taux de connaissance de ces associations assez important. En effet, 51.6% des personnes interrogées (en excluant bien sûr les membres d'associations) déclarent connaître une ou plusieurs associations, même si les moins de cinquante ans sont eux moins de 1 sur 2 à en connaître. Les chiffres les plus élevés se rencontrent dans l'Ain, la Haute-Savoie et la Drôme, et les moins élevés dans le Rhône et la Loire.

a. Les militants

Définition : le terme militant est utilisé ici pour désigner les membres d'associations dédiées à la langue ou qui l'intègrent dans leurs activités. Le sens très général du mot militant permet d'inclure l'ensemble des personnes fréquentant ces associations, qu'elles y jouent un rôle très actif ou non. Cette population peut présenter des niveaux de compétences divers.

En région Rhône-Alpes, le réseau des associations et des groupes informels, non constitués en associations, est assez étroit. Ce tissu associatif, ses objectifs et activités, les différences entre domaine occitan et domaine francoprovençal, seront décrits dans la section 3. Dans cette section consacrée aux locuteurs, nous signalerons simplement certaines caractéristiques des membres d'associations qui permettent de mieux cerner, parfois par contraste, la composition générale des locuteurs de langues régionales en Rhône-Alpes et le réseau qu'ils forment.

Le tableau ci-dessous indique la répartition par tranche d'âge des militants d'associations :

Age	**- de 40 ans**	**40-60 ans**	**60-70 ans**	**Plus de 70 ans**
Membres d'associations	**7.1%**	**23.1%**	**38.2%**	**31.6%**

Ces résultats montrent que les membres d'associations sont plus jeunes que la moyenne des locuteurs. Ils se recrutent en majorité parmi les jeunes retraités, ce qui indique, pour les associations déjà anciennes, un renouvellement constant. Le nombre de personnes en activité est également relativement important.

Une grande majorité des membres ne parlait pas la langue régionale lors de l'entrée à l'école (88%) : leurs compétences se sont développées au sein des associations.

Le tableau ci-dessous indique la proportion, par tranche d'âge, des personnes qui déclarent bien parler la langue régionale, en distinguant population générale et membres d'associations :

	Age	**20-30 ans**	**30-40 ans**	**40-50 ans**	**50-60 ans**	**60-70 ans**	**70-80 ans**	**Plus de 80 ans**
Déclarent très bien parler	Non membres d'assoc.	2%	0%	1.5%	3.9%	7.2%	14%	**30%**
	Membres d'assoc.	**0%**	**16.7%**	**16.7%**	**16.1%**	**12.3%**	**12.5%**	**27.3%**

La comparaison entre les deux populations indique que globalement les membres d'associations se déclarent linguistiquement plus compétents que la population générale.

Les membres d'associations pratiquent la langue plus souvent : 31.9% déclarent la parler souvent, 56.5% parfois et 11.6% jamais (mais cette population a en fait une utilisation passive, au moins lors des réunions d'associations).

Parmi les membres actifs, on trouve très souvent quelques anciens, très bons locuteurs, épaulés par des semi-locuteurs très engagés.

Il est impossible de connaître la proportion de locuteurs qui fréquentent les associations : cette proportion est de toute façon faible, mais les activités des associations (rencontres, soirées, enregistrements, écrits etc. - voir ci-dessous **La vie associative et culturelle**) touchent un cercle large qui a un impact important sur la visibilité de la langue et sur son audibilité. Une politique régionale efficace de promotion et de valorisation des langues régionales doit passer par la reconnaissance et le soutien aux associations œuvrant pour ces langues.

LES MILITANTS

Nos données et les observations de terrain révèlent que cette population partage des traits et des comportements spécifiques :

- les militants partagent en général une image positive de la langue
- les associations sont le seul cadre où se rencontrent et communiquent des locuteurs de tous niveaux
- la barrière de la variation géographique est dépassée : alors que la plupart des locuteurs estiment que leur parler est très différent du parler voisin, les membres d'associations ne sont pas arrêtés par les variations linguistiques d'ordre géographique (il est intéressant de noter que 11.2% des membres d'associations sont nés hors de la région Rhône-Alpes)
- les membres d'associations sont pratiquement les seuls à avoir l'occasion de rencontrer de nouveaux interlocuteurs et à créer de nouvelles interactions dans la langue régionale.

b. Les associations en domaine francoprovençal

Dans la partie francoprovençale de la région Rhône-Alpes, la création de nouvelles associations dédiées à la langue augmente depuis une décennie et s'accélère même ces dernières années. De nouveaux groupes locaux apparaissent régulièrement.

Ces associations se caractérisent par une très grande diversité. Elles diffèrent entre elles par :

- **le statut** : si la plupart des groupes locaux sont constitués en associations, certains sont des groupes informels ou des sections d'associations aux intérêts plus larges, souvent des associations s'intéressant au patrimoine local en général (histoire, musique et danse traditionnelle, toponymie…). Ces groupes informels ou ces sections s'éteignent parfois au bout de quelques années ou connaissent des périodes d'éclipse, mais elles peuvent aussi vivre longtemps de façon très discrète. Ces particularités expliquent pourquoi l'inventaire qui figure en annexe ne peut prétendre à l'exhaustivité.

- **l'ancienneté** : certains groupes sont constitués depuis plusieurs décennies, et ont déjà connu plusieurs générations d'animateurs, alors que d'autres n'en sont qu'à leurs balbutiements.

- **la zone géographique d'influence** : certaines associations recrutent leurs adhérents et exercent leurs activités dans un périmètre très restreint, parfois à peine un canton, alors que d'autres couvrent un petit pays. Parfois, l'aire d'influence se trouve à cheval sur deux départements. Dans un cas au moins, au sud de la Loire, cette aire regroupe des villages occitans et francoprovençaux. Les membres le savent mais ne s'en préoccupent pas, et les différences linguistiques entre parlers locaux sont admises sans problème.

- les adhérents. Leur nombre diffère selon les associations, ainsi que les générations dans lesquelles ils se recrutent. Parfois il s'agit uniquement de personnes âgées, alors que d'autres associations sont également fréquentées par de plus jeunes. Cette différence s'explique en partie par les objectifs et les activités de ces associations.

- la place de la langue. Parmi tous les groupes ou associations qui s'intéressent aux langues régionales, la place qui leur est accordée dépend naturellement des objectifs que ces associations se sont donnés. Ainsi, dans les groupes qui se consacrent à la danse ou à l'histoire par exemple, la langue n'occupe pas une place centrale. Parmi celles qui se consacrent exclusivement à la langue, on peut observer très fréquemment un phénomène assez curieux et significatif : en domaine francoprovençal, la langue d'animation des rencontres ou mêmes de soirées est très souvent le français. Beaucoup d'animateurs ou d'adhérents, y compris ceux qui comprennent mais ne parlent pas, en ont conscience et le regrettent. Pourtant, malgré leurs efforts, le français s'impose presque toujours.

- les objectifs et les activités. Une grande diversité s'observe entre associations. Ainsi, pour certains groupes locaux, le plaisir des rencontres régulières est une fin en soi. Ces après-midis ou veillées sont vécues comme un moment de convivialité, la langue assurant la connivence entre les personnes présentes. Mais beaucoup d'associations ont pour objectif de faire entendre et de mettre en scène la langue lors de représentations publiques, qu'elles organisent ou dans lesquelles elles sont invitées. La préparation des spectacles est alors une activité essentielle lors des rencontres, et l'organisation de ces représentations suppose d'ailleurs un investissement très important. D'autres groupes se consacrent à un chantier particulier, par exemple l'édition d'un dictionnaire ou d'une monographie sur le parler local (dont certains sont de très bons documents), d'un livre d'histoires ou de souvenirs écrits en francoprovençal et éventuellement traduits en français, d'un DVD, ou encore l'enregistrement de certains locuteurs. Ces diverses activités ne sont évidemment pas incompatibles, beaucoup d'associations en cumulent plusieurs. Mais quand c'est un chantier particulier qui unit les membres d'une association, il arrive qu'une fois ce chantier arrivé à son terme, les liens entre adhérents se distendent et l'association peut alors disparaître, au grand regret pourtant de ceux qui en étaient membres.

- les productions. Le paragraphe précédent a déjà donné une idée des réalisations issues des associations : livres, bulletins, fascicules, DVD, enregistrements… Deux points doivent toutefois être soulignés. Ces productions ne sont pas éditées en un grand nombre d'exemplaires, et les associations ont souvent du mal à les diffuser ou n'osent pas les faire connaître. On a ainsi pu observer à plusieurs reprises que les écoles, librairies, bibliothèques/médiathèques locales ne connaissaient pas ces productions, et se sont montrées très intéressées quand elles en ont appris l'existence. Quant aux enregistrements collectés par les associations, ils sont nombreux. Ils documentent la langue locale à travers des récits, des chansons, des histoires ou les représentations données par les associations. Certains de ces enregistrements sont anciens et donc très précieux, car beaucoup ne pourraient plus être collectés aujourd'hui. Ils seront donc les seuls témoignages de pratiques linguistiques disparues. Or, comme l'ont révélé les enquêtes, ces enregistrements sont menacés de disparition. Ils sont sur support analogique et ils sont souvent dispersés et risquent de se perdre définitivement. Ces données intéressent également les écoles et les bibliothèques/médiathèques locales, et elles présentent un grand intérêt scientifique ou didactique, en vue d'une revitalisation de la langue. Les associations n'en sont pas toujours conscientes, et elles n'ont pas les moyens de numériser et faire connaître ce patrimoine.

- la transmission de la langue. En domaine francoprovençal, les associations qui se donnent expressément pour but la transmission de la langue sont rares[24]. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette absence. Tout d'abord, même parmi les membres d'associations, certains considèrent que la langue fait dorénavant partie du passé. Certains noms d'associations évoquent clairement cette vision, et la figure d'une ruine dont on protègerait les dernières pierres a parfois été mentionnée. D'autre part, certains locuteurs traditionnels font preuve de purisme et ils ont du mal à admettre les lacunes ou les évolutions linguistiques de locuteurs moins habiles qu'eux. Ailleurs, des tentatives ont parfois eu lieu mais n'ont pas perduré. Ces échecs peuvent s'expliquer par l'hétérogénéité des apprenants (personnes ne connaissant rien de la langue vs locuteurs déjà partiellement compétents) et, découlant partiellement de ce premier constat, par l'absence de méthodes et d'outils didactiques. Certains « cours » pouvaient ainsi rappeler assez tristement les bancs de l'école d'autrefois. D'autres essais fonctionnent pourtant (au sens où ils satisfont les apprenants, ce qui paraît essentiel quel que soit le regard qu'on peut porter sur les pratiques d'enseignement utilisées). L'expérience ancienne et fournie des associations en domaine occitan pourrait être utile pour assister certaines associations, de même que les réussites en domaine francoprovençal. Mais ceci pose le problème des contacts entre associations en domaine francoprovençal.

- l'ouverture aux autres associations. Le tissu associatif en domaine francoprovençal est formé essentiellement de groupes entretenant peu de contacts entre eux. Cet isolement s'explique par une certaine méconnaissance des associations voisines, par des réticences souvent liées à une sorte de « complexe d'infériorité » par rapport aux autres associations ou encore par une histoire particulière, une identité très forte dues à la personnalité des fondateurs et de leurs successeurs. Ce constat n'est pourtant pas vrai partout : dans les départements savoyards, il existe depuis longtemps des contacts et des instances trans-associations ; dans les Monts du Lyonnais, une fédération créée il y a quelques années regroupe les associations de la région ; des mouvements pan-francoprovençaux se créent, sans implantation locale précise. La situation évolue d'ailleurs et des événements comme la Fête Internationale du Francoprovençal, qui a lieu chaque année alternativement en Suisse, en Italie ou en France, favorisent cette synergie. Le très grand succès de la rencontre de 2007 à Saint-Symphorien sur Coise (69) -plus d'un millier de personnes était présent au repas du dimanche- ou de celle de 2008 à Carèma (Piémont, Italie) permettent de créer ou d'entretenir des liens entre associations.

La région Rhône-Alpes pourrait montrer utilement son intérêt pour les langues régionales en soutenant activement ces rencontres lorsqu'elles se déroulent sur son territoire (en 2009, cette fête se tiendra à Bourg Saint Maurice) ou même dans les régions de deux pays voisins.

c. Les associations en domaine occitan

Les associations du domaine occitan sont dans leur ensemble très différentes de ce que l'on peut trouver en domaine francoprovençal, de par leurs statuts, leur organisation, la place de la langue et les liens qu'elles ont pu tisser.

[24] Mais nous verrons dans la section suivante (La transmission des langues régionales) qu'une transmission de la langue s'opère dans le cadre des associations même quand cette transmission n'est pas un but qu'elles s'assignent.

- statut : Les associations occitanes font en général partie de l'une ou l'autre des deux grandes associations fédérales occitanes, l'Institut d'Estudis Occitans (IEO) et le Felibrige. Certaines sont en outre rattachées à la fédération des associations 'Parlaren' : c'est le cas de Parlaren Nioun, à Nyons, et Parlaren Peirolato, à Pierrelatte. Il faut noter que l'association Parlarem en Vivarés, basée à Annonay, ne dépend pas de ce réseau malgré un nom similaire. Les associations locales sont ainsi la plupart du temps soit des *Escolo felibrenco*, affiliées au Felibrige, soit des cercles locaux de l'IEO. Cette dernière est par ailleurs organisée en sections départementales et régionale. L'IEO est l'association dont l'activité est la plus importante en Rhône-Alpes.

Il existe également des associations qui se situent dans la mouvance de ces deux fédérations sans y être formellement affiliées.

- ancienneté et zone d'influence géographique : Le Felibrige est né en 1854, créé par le prix Nobel de Littérature Frédéric Mistral et six autres poètes. Il s'agissait explicitement de redonner son éclat passé à la langue d'oc, dans un projet interrégional. L'association est organisée par maintenances (fédérations) régionales, et les départements occitans de Rhône-Alpes sont partagés entre les maintenances de Provence (Drôme) et de Languedoc (Ardèche). Il faut noter qu'il y a eu un félibre lyonnais, Paul Mariéton, qui a écrit en provençal, et un félibre qui a écrit en francoprovençal, l'abbé Cerlogne, du Val d'Aoste. Le Felibrige s'étend sur l'ensemble de l'espace occitan, ainsi que sur la Catalogne.

L'Institut d'Estudis Occitans (IEO) est né en 1945, au lendemain de la guerre, créé par des occitanistes engagés dans la Résistance. L'Institut, constitué en association Loi 1901 et reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, est présent dans toutes les régions occitanes. Il mène des projets interrégionaux visant la sauvegarde et la promotion de la langue occitane.

Les revendications de ces associations seront présentées dans la partie 5 ci-dessous.

- adhérents : L'IEO et le Félibrige représentent plusieurs centaines de personnes dans la région.

- la place de la langue : elle est centrale. Ces associations, par des cours de langues, des publications, des actions de sensibilisation, visent à promouvoir la langue occitane. Si les membres ne parlent pas toujours la langue régionale, ils la comprennent, et l'occitan est la langue de fonctionnement de ces associations. La transmission de la langue est explicitement mise en avant.

- les productions : elles peuvent être de plusieurs ordres : CDs, livres, livres pour enfants, recueils de contes, de chansons, livres d'histoire locale, anthologies de textes littéraires, traductions etc. Si certains ouvrages sont publiés localement par les associations, d'autres sont publiés par des structures interrégionales bénéficiant d'une assise plus large. Ces livres bénéficient de structures de diffusion dans tout le territoire occitan. La situation est loin d'être idéale, mais elle est plus favorable que dans le domaine francoprovençal.

d. L'impact social et culturel

Les associations qui se dédient à la promotion des langues régionales en Rhône-Alpes ont un impact spécifique et important dans la vie sociale de leurs zones d'influence.

Les associations sont tout d'abord un lieu de convivialité. Elles mettent en contact à un rythme régulier des personnes âgées parfois isolées. Certaines ne fréquentent que ce seul type d'association. Elles y trouvent un cadre gratifiant car elles sont reconnues pour leurs compétences linguistiques et elles retrouvent là un rôle social en devenant experts de la langue. Les associations permettent également des rencontres inter-générationnelles, entre personnes très âgées et jeunes retraités, mais aussi avec des personnes plus jeunes car beaucoup d'associations sont également fréquentées par quelques jeunes gens. Cette ouverture se manifeste aussi par la présence de personnes qui ne sont pas originaires du lieu ou même de la région : de nouveaux arrivants adhèrent à ces associations, y voyant entre autres un moyen de s'insérer dans la vie sociale de la région.

Par leurs activités comme les représentations ou les soirées, les associations jouent un rôle d'animation au-delà du seul cercle des adhérents. Ce rôle est particulièrement important et apprécié dans les maisons de retraite, car les représentations offrent alors des moments très précieux et appréciés. Les activités des associations, dont la presse se fait souvent l'écho, sont très rarement des échecs. Les salles sont pleines et beaucoup d'associations n'arrivent pas à satisfaire les demandes. Néanmoins, elles rencontrent un problème de plus en plus important : le nombre de personnes comprenant la langue diminue et le public capable de suivre une représentation en langue régionale se raréfie. Certaines associations ont trouvé des solutions, par exemple en résumant au préalable le contenu en français, ou en augmentant la part du français dans les textes ou dialogues eux-mêmes. Ces pratiques ont un impact effectif : le public est alors plus large. Mais des solutions expérimentées par certaines associations pourraient permettre d'éviter ces pis-aller et rendre accessibles au plus grand nombre les représentations. Cette étude ne peut permettre d'approfondir ce point plus que d'autres, mais on peut toutefois penser que l'emploi d'un vidéoprojecteur fournissant une forme de sous-titrage serait un recours utile et permettrait plus d'interactivité (chansons par exemple).

Particulièrement dans l'ouest du domaine francoprovençal, les répertoires textuels de certaines associations sont parfois limités. Des chansons ou des histoires s'échangent entre associations, mais des besoins très basiques ont été relevés. L'Institut Gardette a ainsi répondu à des demandes de supports comme des livres de contes traditionnels, les associations ne sachant pas où en trouver. Les ressources écrites dans la langue demeurent également souvent inconnues (cf. ci-dessous). D'autre part, on peut regretter que les répertoires aient très souvent trait au passé, et qu'ils mettent parfois en scène les représentations stigmatisantes de la langue (personnes rustres parlant évidemment patois et notables parlant bien sûr français).

Nous ne rappellerons que brièvement les productions des associations : dictionnaires, livres, enregistrements, CD, DVD etc. Elles sont quantitativement importantes et elles concourent au maintien et à la préservation d'un patrimoine menacé de disparition. Ces productions sont en général de bonne qualité, mais, comme on l'a déjà signalé, elles restent peu connues, par les bibliothèques ou les écoles par exemple, qui sont souvent intéressées ou qui le deviennent quand elles en apprennent l'existence.

Une place particulière doit être faite aux enregistrements. Les ressources audiovisuelles en langues régionales ne sont pas très nombreuses, elles sont peu connues et peu accessibles. Or de

nombreuses associations ont enregistré depuis des années un fonds composé de pièces dont certaines ne seraient plus collectables aujourd'hui. Une campagne de numérisation nous apparaît donc comme une mesure de très grande urgence. Dans certains cas, elle pourra être faite par les associations elles-mêmes, avec toutefois une assistance technique. Dans d'autres cas, ce chantier pourrait s'organiser en synergie entre association, bibliothèque ou musée locaux et un établissement scolaire qui trouverait là des possibilités de stages en informatique et multimédia, le tout dans le cadre d'un projet de développement local. Pour les autres situations, des financements devront être trouvés.

En complément de cette campagne de sauvegarde, il apparaît également très urgent de compléter les enregistrements existants. En effet, de nombreuses lacunes subsistent dans le domaine de la documentation. Ces nouveaux enregistrements pourraient porter, par exemple, sur la tradition orale (conte, légendes, chansons…) les connaissances ou les savoir-faire menacés, les conversations quotidiennes, qui constituent l'espace naturel de la langue et où elle s'emploie spontanément et majoritairement, ou sur des matériaux utiles pour la préparation de ressources didactiques. Beaucoup d'associations nous ont fait part d'envies dans ce domaine. Certaines le font déjà parfois, mais elles ont tendance à enregistrer surtout des monologues, des récits portant exclusivement sur le passé et à ignorer les jeunes locuteurs ou les néo-locuteurs qui, même s'ils parlent une langue différente de celle des locuteurs traditionnels, doivent être valorisés comme les locuteurs de demain. Les associations volontaires auraient donc besoin d'un cadre méthodologique ou scientifique, d'une assistance et parfois de moyens techniques. La région Rhône-Alpes pourrait offrir ce cadre, assistée par un comité de pilotage comprenant des locuteurs, des représentants d'associations et des scientifiques.

L'archivage de ces enregistrements devrait être multi-sites. Les associations doivent pouvoir en posséder un exemplaire et décider de ce qu'elles veulent bien diffuser. Pour ces données, un hébergement centralisé serait nécessaire. Aujourd'hui, aucune instance n'est susceptible d'héberger et de maintenir un tel fonds. La région Rhône-Alpes pourrait, dans le cadre d'une politique régionale de promotion de ses langues, archiver de manière informatique une partie de ces données et en permettre l'accès. Ce centre virtuel pourrait également héberger d'autres ressources.

Les contacts entre associations et écoles montrent les besoins dans le domaine des ressources didactiques. Beaucoup d'associations ont eu l'occasion de se rendre dans des établissements scolaires. Ces rencontres se passent souvent bien, en particulier quand l'enseignant est également membre de l'association, mais certains échecs ont conduit des associations à ne pas répéter l'expérience. Pourtant, il existe des demandes non satisfaites de la part de professeurs des écoles ou d'enseignants de français, de latin ou de langues romanes. La production de matériaux généraux sur l'occitan et le francoprovençal, la préparation de supports écrits ou multimédia, d'activités simples et ludiques, préparés en collaborations entre locuteurs, associations, enseignants et chercheurs en dialectologie et en didactique des langues, pourraient rendre plus attrayantes et efficaces les contacts entre associations et établissements scolaires. L'expérience et les outils développés en domaine occitan auraient également une place dans cet ensemble qui pourrait lui aussi être hébergés et mis à disposition dans le centre de ressources en ligne de la région Rhône-Alpes.

Les langues régionales de Rhône-Alpes gagneraient également à avoir une plus grande place dans la vie culturelle de la région. On peut par exemple noter que des publications sur ou dans la langue paraissent de plus en plus souvent, tout en connaissant parfois des problèmes de financement. D'autre part, des expositions présentant les langues régionales ont parfois été

organisées mais elles restent rares. Beaucoup de musées locaux essaient de glisser quelques informations sur l'occitan ou le francoprovençal, présentent des ouvrages locaux, mais ces ressources sont souvent clairsemées. Afin de donner une visibilité à ses langues, la région Rhône-Alpes, en partenariat avec les départements et les communes, pourrait aider à l'édition d'un kit sur le francoprovençal et l'occitan, accompagné par exemple d'une brochure d'information, qui serait actualisée dans chaque lieu partenaire en fonction des ressources locales (ouvrages locaux, liste des associations les plus proches, agenda des manifestations prévues…).

La vie associative

Constats

Plusieurs constats se dégagent de cet état des lieux. Il montre en particulier :

- le nombre important d'associations œuvrant pour la langue
- le rôle essentiel joué par les adhérents et les associations elles-mêmes
- la nécessité d'améliorer leur visibilité et leurs moyens d'action.
- aider à la préparation et à la mise à disposition de matériaux pédagogiques
- créer un centre de ressources en ligne dédié au francoprovençal et à l'occitan.

5. La transmission des langues régionales

Cette section vise à décrire les différentes modalités de transmission des langues régionales en Rhône-Alpes, et la vitalité respective de chacune. Elle décrira l'état de :

- la transmission familiale

- la transmission tardive

et surtout l'enseignement des langues régionales en Rhône-Alpes.

Cet état des lieux permettra de repérer les besoins ainsi que les moyens qui pourraient favoriser la préservation et la revitalisation de l'occitan et du francoprovençal en Rhône-Alpes, en assurant la perpétuation de leur transmission. Nous dégagerons particulièrement les pistes qui permettraient à la région Rhône-Alpes de soutenir cette transmission.

a. La transmission familiale

En Rhône-Alpes, la transmission de la langue régionale comme langue maternelle ou co-maternelle est aujourd'hui presque inexistante.

La transmission de la langue régionale n'est aujourd'hui plus le fait que de quelques parents très conscients du danger qui pèse sur le francoprovençal ou l'occitan, et de l'intérêt de leur transmission. A part ces quelques exemples, la très grande majorité des locuteurs n'a plus l'âge d'élever de jeunes enfants. Une transmission « grand-maternelle » est toutefois possible, mais elle est rare. Elle suppose un intérêt commun des petits-enfants et des grands-parents. Or, cette envie n'est pas toujours partagée. Nous avons rencontré, et nous connaissions avant cette étude, des grands parents tentés d'apprendre leur langue maternelle à un ou plusieurs de leurs petits enfants. Mais ceci ne se concrétise que rarement. La hantise, totalement injustifiée mais encore très présente, que cet apprentissage puisse nuire à l'apprentissage du français pèse toujours chez ces personnes qui ont connu le mépris voire l'hostilité de l'école envers leur langue. Curieusement, l'anglais n'apparaît pourtant jamais, chez ces mêmes personnes, comme dangereux pour l'apprentissage du français !

Dans leur esprit, comme d'ailleurs dans l'esprit de certains parents, les langues sont souvent perçues comme en compétition. Quitte à apprendre une langue, il faudrait choisir une langue « utile », une langue pouvant être valorisée dans le cadre professionnel. Cette conception repose sur l'idée que la cognition humaine ne permettrait d'acquérir qu'une ou au mieux deux ou trois langues, ce qui est évidemment démenti par les faits : la majorité de la population humaine est au moins bilingue. L'image « sacralisée » du français, l'insécurité linguistique que presque chaque Français éprouve face à sa langue, en particulier la langue écrite, est une spécificité française très tenace.

Le fait, maintenant établi, que l'apprentissage d'une langue, quelle qu'elle soit, peut favoriser l'apprentissage des langues en général, progresse toutefois, surtout dans la génération des parents. Mais ceci ne parvient pas à contrecarrer les réticences : nous avons rencontré des enfants remplissant des cahiers de listes de mots ou de conjugaisons en langue régionale en interrogeant leurs grands-parents, mais ceux-ci, s'ils répondent à leurs questions, refusent de la parler avec ces enfants

pourtant demandeurs. Si la région Rhône-Alpes décidait d'engager une politique de promotion des ses langues régionales, celle-ci pourrait s'inscrire dans une politique plus vaste de promotion du plurilinguisme, avec les grandes langues nationales mais aussi avec les langues minoritaires ou immigrées parlées sur le territoire rhônalpin.

Favoriser le retour à une transmission familiale de langues en danger suppose un travail de terrain au niveau local. Mais, en confortant les désirs déjà existants, on peut concourir à la transmission de ces langues régionales en leur accordant plus de visibilité, en les réhabilitant auprès de ceux qui les parlent et en honorant ces locuteurs qui ont réussi à les conserver et à cultiver leur usage.

b. La transmission tardive

La transmission tardive, c'est-à-dire après l'enfance, des langues régionales existe encore de nos jours en région Rhône-Alpes. C'est un phénomène difficilement mesurable mais avéré. Bien sûr, quelques personnes font le choix délibéré d'apprendre soit l'occitan, soit le francoprovençal, alors qu'elles n'en connaissent rien. Mais surtout, un grand nombre de locuteurs déjà partiellement compétents, des semi-locuteurs ayant profité d'une exposition à la langue, voient leurs compétences augmenter sans que ceci résulte d'une démarche vraiment consciente et volontaire, même si un minimum d'attachement, d'attrait pour la langue est évidemment nécessaire. Mais la condition essentielle pour accroître ses compétences dans la langue reste l'opportunité de pouvoir l'entendre, la parler ou la lire.

Comme nous l'avons vu, en Rhône-Alpes le taux d'usage de la langue est proportionnellement inférieur au nombre de locuteurs. Les occasions de contact avec la langue ne sont donc pas très importantes. Ceci conduit certains semi-locuteurs à ne pratiquer la langue qu'entre eux. Ce phénomène se rencontre en particulier chez les jeunes retraités. Lors de rencontres entre pairs – fratrie, parents ou amis –, ils renouent avec la langue de leur enfance, dégagés de la contrainte de parler français en l'absence de leurs enfants devenus grands. Les personnes ayant exercé leurs activités hors de la région et qui sont revenues au pays lors du passage à la retraite sont souvent les moteurs de ce type d'interactions. Ces échanges sont parfois sporadiques, constitués de bribes au sein de conversations en français, car les connaissances en présence ne leur permettent pas toujours de soutenir une conversation entière. Leurs compétences vont peu à peu se « dérouiller » grâce aux bases acquises dans l'enfance, aux éventuels contacts avec des locuteurs plus âgés et plus compétents et aux occasions d'entendre ou de lire la langue fournies par les associations.

Mais c'est au sein des associations que la transmission tardive est la plus importante et la plus fréquente. Elle existe, de façon très marquée, même dans les associations qui n'ont pas pour objectif l'enseignement de la langue. Les dires des personnes rencontrées lors des enquêtes qualitatives en témoignent, et le fait que, dans les associations les plus anciennes, plusieurs générations d'animateurs se soient déjà succédées en est la preuve : certains animateurs actuels se décrivent comme d'anciens semi-locuteurs qui se sont peu à peu réappropriés la langue. Quelles que soient les activités des associations (écriture, publications, représentations…), les adhérents sont exposés à la langue et en profitent. D'autre part, la fréquentation d'associations favorise, comme on l'a vu plus haut, l'usage de la langue hors du cadre des rencontres, et avec de nouveaux interlocuteurs.

La transmission la plus poussée est bien sûr assurée par les associations qui ambitionnent de transmettre la langue. Cependant, nous avons vu plus haut que la transmission aux personnes n'ayant été exposées à la langue dans un autre contexte que le contexte associatif se faisait mal. Une réflexion sur les stratégies pédagogiques de transmission de la langue serait à mettre en œuvre.

c. Cours pour adultes

Nous ne nous intéresserons ici qu'au volet enseignement. Pour une approche en termes de locuteurs, voir la partie sur les néo-locuteurs.

On constate que 2.4% des personnes sondées (hors membres d'associations) ont suivi des cours de langue régionale. Cette proportion peut sembler minime, mais compte tenu du fait que ces cours ne reposent que sur le bénévolat, que les moyens des associations, en personnel et en matériel didactique, sont limités, que peu de publicité est réalisé autour de ces activités, ce chiffre peut apparaître comme remarquable.

Le terme de cours regroupe naturellement des réalités très différentes. Il peut s'agir de cours dits 'de conversation' autour d'un thème, ou encore de cours de traduction – commentaire grammatical. Il existe un nombre important de cours de très bonne qualité.

Il faut également signaler que des stages de langue sont organisés pour la partie occitane sur un week-end plusieurs fois dans l'année. Un stage d'une semaine est également organisé dans les Hautes-Alpes chaque été, et les rhônalpins sont nombreux à y participer.

Chez les membres d'associations de défense et de promotion des langues régionales, 37% des personnes sondées ont assisté à des cours de langues. L'association, de par son caractère local, semble être un maillon essentiel d'une politique de revitalisation linguistique.

Par ailleurs, si l'offre de cours existe dans de nombreux endroits, en particulier en domaine occitan, la demande existe également, et elle est relativement forte : près de 40% des personnes interrogées (hors membres d'associations) se disent prêtes à assister à des cours de langue.

e. L'enseignement

Situation générale – enseignement secondaire.

La situation de l'enseignement scolaire, primaire ou secondaire, des langues régionales en Rhône-Alpes est, à l'heure actuelle, très précaire. Il n'existe pas d'enseignement organisé aux niveaux académiques pour le francoprovençal[25], celui-ci n'étant pas reconnu par le Ministère de l'Education Nationale. Ainsi, la langue ne peut être choisie pour le baccalauréat, comme c'est le cas pour

[25] La région Rhône Alpes est partagée entre deux académies : Lyon (zone du francoprovençal) et Grenoble (zone mixte, francoprovençal en Savoies et Isère, occitan en Drôme, Ardèche et sud de l'Isère).

l'occitan, le basque, le catalan, le corse, le flamand, le breton et le gallo (pour la France métropolitaine). Il n'existe pas non plus de concours de recrutement d'enseignants de langue francoprovençale comme c'est le cas pour l'occitan, le corse, le catalan, le basque, le breton, le flamand (mais pas le gallo).

Les textes officiels relatifs aux langues régionales prévoient que les académies où un enseignement de langue régionale est effectif se dotent d'un Conseil Académique des Langues Régionales[26].

ROLE DU CONSEIL ACADEMIQUE DES LANGUES REGIONALES

Il participe à la réflexion sur la définition des orientations de la politique académique des langues régionales. À ce titre, il est consulté sur les conditions de son développement et sur l'élaboration d'un plan pluriannuel de développement de l'enseignement de ces langues et cultures.

Il veille au développement et à la cohérence des enseignements bilingues mis en place, dont l'enseignement bilingue dispensé par la méthode dite de l'immersion, et à leur continuité pédagogique.

Il est également consulté sur toute proposition d'implantation des enseignements en langue régionale, notamment sur les projets de création d'établissements ou de sections d'enseignement bilingue ainsi que sur les demandes d'intégration dans l'enseignement public des établissements dispensant un tel enseignement.

Le conseil donne son avis sur l'attribution de la qualité d'établissement d'enseignement par immersion qui est prononcée, sans conditions de durée, par arrêté du recteur d'Académie concerné.

COMPOSITION DU CONSEIL

Le conseil consultatif académique des langues régionales associe en son sein l'ensemble des acteurs concerné par l'enseignement des langues régionales. Il est composé pour un tiers des représentants de l'administration, pour un tiers des représentants des établissements scolaires et des représentants des mouvements associatifs et éducatifs ayant pour objet la promotion de la langue et de la culture régionale, pour un tiers des représentants des collectivités de rattachement (Extrait d'un discours de Jack Lang en avril 2001, disponible à l'adresse suivante : http://www.potomitan.info/textes/lang.htm).

Si le Conseil existe dans l'académie de Grenoble, rien n'est prévu pour l'académie de Lyon. Celui de Grenoble s'est réuni pour la dernière fois en juin 2007.

Il existe un enseignement de francoprovençal en Savoie. Un enseignant de mathématiques en particulier assure depuis plus de 20 ans des heures de langue, dans les collèges de Boëge et de Saint-Jeoire-en-Faucigny et dans le lycée des Glières d'Annecy. Ces heures sont comptabilisées dans son

[26] http://www.education.gouv.fr/bo/2002/19/encart.htm#2

service depuis l'année dernière. Au total, dans le secondaire, près de 60 élèves sont concernés chaque année, ce qui montre que lorsque l'offre existe, la demande émerge.

En Drôme et en Ardèche, la situation est plus complexe. L'enseignement de l'occitan existe dans ces deux départements, mais aucun poste officiellement dédié à l'occitan n'y a été créé. Un certifié y a travaillé pendant deux ans, avant d'être remplacé par des contractuels suite à son départ. Les conditions d'enseignement de la langue occitane dans ces départements empêchent de fait une transmission efficace de la langue, et il faut plutôt parler de sensibilisation.

L'occitan est ainsi enseigné, sur la base du volontariat, en collège à Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Suze-la-Rousse, mais il ne peut être poursuivi en lycée. Il est enseigné au collège et au lycée à Nyons. Cet enseignement concernait près de 80 élèves en 2007-2008, un chiffre relativement bas par rapport aux années précédentes, qui s'explique par les incertitudes quant à l'existence même du cours à la rentrée 2007.

Alors qu'il est précisé dans les instructions officielles que l'enseignement doit se dérouler sur deux heures hebdomadaires au moins, aucun élève ne bénéficie aujourd'hui de plus d'une heure par semaine. Cette heure est souvent située sur l'heure du repas, ce qui n'est propice ni au recrutement d'élèves volontaires ni à la concentration des élèves.

Sondages enfants et enseignement primaire

En ce qui concerne l'enseignement primaire, une sensibilisation existe dans plusieurs écoles primaires de Savoie, et a concerné près de 250 élèves en 2007-2008.

Une sensibilisation est également assurée dans la Drôme dite provençale par deux enseignants itinérants, qui encadrent des enseignants dans une quarantaine d'écoles (70 classes environ) pour mener des projets autour de la langue régionale tout au long de l'année. Des demi-journées de formation sont également proposées aux enseignants, mais nombre d'entre eux ne peuvent s'y rendre faute d'autorisation de leur supérieur hiérarchique.

Les résultats de cette initiation sont largement visibles dans les sondages que nous avons effectués dans plusieurs écoles du sud de la Drôme, où 21,2% des enfants de CM2 interrogés déclarent savoir parler occitan 'un peu', et 32,2% déclarent le comprendre. Quelle que soit la nature réelle de ces compétences, ces enfants se perçoivent eux-mêmes comme locuteurs partiels, et la langue fait partie de leur identité, ce qui est important.

Il est intéressant de noter qu'on trouve des résultats similaires en Bresse où, sur deux classes, 60% des enfants interrogés déclarent comprendre le francoprovençal, et 30% le parler un peu. On voit que ces terrains sont propices à des entreprises de revitalisation, et que la langue y conserve encore une réelle importance. L'existence de la langue régionale apparaît comme massivement connue en Drôme, en Ardèche et en Bresse, même si elle reste majoritairement associée au passé.

A 10 ans, l'association avec le passé n'est pas nécessairement négative, et la référence aux grands-parents peut même constituer un plus. Les enfants que nous avons interrogés directement se sont massivement montrés enthousiastes par la possibilité d'un travail autour de la langue et par son apprentissage.

Il est claire que la situation de l'enseignement des langues régionales en Région Rhône-Alpes n'est pas favorable. La question du soutien régional à l'enseignement sera abordée dans la deuxième partie de cette étude. Nous pouvons néanmoins dès à présent dire que l'amélioration de la situation passe par une reconnaissance du francoprovençal par l'Education nationale (et donc sa présence comme option aux examens, notamment le brevet et le baccalauréat), et par une collaboration étroite du Conseil Régional avec les rectorats. Rappelons également que depuis la Loi Fillon de 2005, l'enseignement des langues régionales doit passer par des conventions signées entre les régions et les rectorats (ce qui a déjà été fait dans certaines académies) .

6. Représentations et attentes des Rhônalpins

On constate, dans les enquêtes qualitatives comme dans les sondages, une ambivalence entre les réticences face au patois, vu souvent comme inutile, et en même temps l'attachement et la volonté de valorisation des langues régionales. Ceci semble bien coïncider avec les sondages qui donnent les Français comme favorables à 60% aux langues régionales, sans préciser véritablement ce que 'favorable' signifie.

Dans cette partie, il sera question d'abord des attitudes des Rhônalpins envers leurs langues régionales, ainsi que des représentations qu'ils en ont. Nous traiterons ensuite des demandes de reconnaissance pour ces langues avant d'aborder les attentes des associations.

a. Attitudes envers la langue et représentations

La gêne, la honte (parfois suite à des expériences scolaires douloureuses chez les plus âgés), l'indifférence, la fierté, toutes ces attitudes peuvent coexister en un même lieu géographique, et même chez un même locuteur. La gêne peut ainsi laisser place à la fierté dans certains cas, quand les locuteurs se sentent en sécurité avec des enquêteurs qui ont une vision positive de leur langue.

Représentations

- **Le nom de la langue**

L'existence des langues régionales de la région est relativement bien connue, et seuls 40% des sondés (non- membres d'associations) ne pouvaient nommer, d'une façon ou d'une autre, une langue régionale de Rhône-Alpes. Parmi ceux capables de citer une langue régionale, les termes utilisés se répartissent ainsi (plusieurs réponses étaient possibles):

patois	**20.3%**
francoprovençal	12.8%
occitan	9.7%
savoyard	5.3%
provençal	4.4%

Le terme *arpitan* apparaît quelques fois dans certains formulaires du sondage mais en réponse à d'autres questions. Le mot *patois* s'accompagne fréquemment (plus d'un tiers des cas) d'une précision géographique : le plus souvent *patois savoyard* ou *bressan* en domaine francoprovençal, *patois provençal* en domaine occitan.

Par ailleurs, et c'est là une donnée plus inquiétante, parmi ceux qui déclarent parler, seuls 21.8% pensent qu'il s'agit d'une langue. Pour 8.8% d'entre d'eux, il s'agit d'un dialecte, mais pour 66.3%, il s'agit d'un patois. Ces données révèlent une vision dévaluée de la langue. Les associations ont un rôle important dans la modification des perceptions, puisque parmi les membres d'associations, 46.7% pensent qu'il s'agit d'une langue, à égalité avec un patois (46.2%).

On note à ce sujet d'importantes disparités entre les deux aires linguistiques :

	Langue concernée	**Langue**	**Dialecte**	**Patois**
Non-membres d'associations	Occitan	34.2%	18.4%	39.5%
	Francoprovençal	18%	6.7%	73.3%
Membres d'associations	Occitan	80.5%	4.9%	14.6%
	Francoprovençal	35.7%	7.1%	56.3%

Si on ne note pas de différence notable selon l'âge, ces données montrent néanmoins que le francoprovençal souffre d'un fort déficit d'image par rapport à l'occitan : même parmi les membres d'associations, une majorité qualifie le francoprovençal de patois. Ce chiffre est de 70.6% parmi ceux qui le parlent très bien.

Selon le nom donné à la langue, on remarquera que son statut sociolinguistique change. Les locuteurs semblent nettement faire la différence entre 'langue' et 'patois', le patois étant vu comme une variété moins digne qu'une langue (bien que certaines personnes puissent parler de 'patois' et déclarer qu'il s'agit bien d'une langue). Appeler la langue par son nom lui confère une dignité équivalente à celle du français, la langue par excellence pour les locuteurs de langues régionales.

Ce sont les appellations 'occitan' et 'francoprovençal', acceptées institutionnellement et par l'université, qui confèrent aux langues régionales de Rhône-Alpes la plus grande respectabilité.

	DISENT QUE C'EST UNE LANGUE		**DISENT QUE C'EST UN PATOIS**	
Langue que l'on déclare parler	Non-membres d'associations	Membres d'associations	Non-membres d'associations	Membres d'associations
Occitan	66.7%	90.3%	NR	NR
Provençal	50%	50%	25%	50%
Francoprovençal	50%	57.7%	NR	NR
Savoyard	14.3%	66.7%	71.4%	20%
Patois	10.2%	22.1%	83%	70.1%

Ces représentations, en dévalorisant les langues régionales, ont contribué à leur non-transmission. Il semble donc urgent de mettre en place des stratégies de revalorisation de ces langues pour les locuteurs eux-mêmes, au moins pour qu'ils retrouvent la dignité de ce qu'ils ont reçu en héritage.

- Langues et identité(s) culturelle(s)

Les langues régionales restent avant tout perçues comme liées au passé et à la ruralité. Langue des grands-parents, du temps jadis, c'est ainsi que la perçoivent ses locuteurs, une partie des associations (dont certaines se réunissent pour faire revivre ce passé, à travers des pièces de théâtre, des présentations de vieux métiers, etc.) et les enfants, lorsqu'on leur a demandé ce qu'est le patois, ont souvent répondu par 'une langue du passé', 'une langue qu'on parlait avant'.

En même temps, ces langues sont également vues comme des langues de la convivialité, comme associées à une nourriture de qualité, des bons moments passés ensemble, un vecteur de rencontres.

L'occitan bénéficie d'une image plus favorable chez les plus jeunes, de par le dynamisme du mouvement occitaniste en Rhône-Alpes et dans l'ensemble des régions occitanes (à travers la musique en particulier).

- L'identité culturelle de la région

Il ne s'agit pourtant en aucun cas de langues véhiculant des idéologies de repli sur soi. Nous n'avons rencontré aucune association refusant des membres pour des questions d'origine. L'occitan et le francoprovençal sont clairement perçus comme faisant partie des éléments constitutifs de l'identité rhônalpine, et une proportion non négligeable des sondés pensent qu'elles peuvent favoriser l'intégration dans la région, ce qui confirme des attitudes similaires rencontrées dans d'autres régions.

	Elément constitutif de l'identité rhônalpine ?			**Peut favoriser l'intégration dans la région ?**		
	Non-membres d'associations	Membres d'associations	Nés hors de la région Rhône-Alpes	Non membres d'associations	Membres d'associations	Nés hors de la région Rhône-Alpes
Oui	73.1%	81.9%	61.7%	29.9%	59.5%	35%
Non	7.2%	3.3%	14.9%	36.4%	10.7%	30%
Ne sait pas	15.7%	6%	17%	27.5%	20.9%	19.7%

Les réponses à la question sur l'identité culturelle sont inattendues et remarquables. En effet, le taux de réponses positives est non seulement très haut, mais il augmente chez les jeunes, et même dans la Loire, où ce taux est le plus bas, il atteint les 43.5% !

Les langues régionales revêtent également beaucoup d'importance chez les personnes vivant dans la région mais qui n'en sont pas originaires (nées dans d'autres régions ou à l'étranger), ainsi que chez les touristes de passage, qui recherchent ce qui peut leur montrer qu'ils sont 'ailleurs'. Les langues régionales pourraient ainsi être intégrées dans une stratégie de développement du tourisme : tourisme culturel, patrimonial, équitable, durable, etc.

b. Demande de reconnaissance et attentes

La question de la demande de reconnaissance est plus difficile à évaluer. Cette demande de reconnaissance est perceptible dans les enquêtes qualitatives que nous avons réalisées, et dans les réponses à certaines questions que nous avions posées dans le sondage. Ainsi, plus du quart de la population de la région pense que les langues régionales ne sont pas assez présentes dans les médias et dans la vie publique en général.

Une majorité de personnes interrogées est ainsi favorable à la mise en place d'une signalisation routière bilingue, au moins à l'échelle de la commune, à l'image de ce qui a pu être réalisé ailleurs en France. Le tableau suivant présente les résultats du sondage pour la région puis par département. Les départements proches des départements provençaux, où cette pratique existe déjà, sont largement favorables à une telle mesure, mais la Loire et le Rhône mis à part, une telle mesure serait accueillie favorablement partout.

	Ensemble de la Region Rhone-Alpes	Reponses par departements							
		Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Hte Savoie
Oui	48.3%	54.4%	48.9%	65%	56.5%	14.3%	27.3%	54.5%	43.8%
Non	21.8%	18.2%	20%	5%	21.7%	57.1%	36.4%	17%	23.3%
Sans opinion	27.9%	27.3%	31.1%	30%	21.7%	28.6%	36.4%	28.4%	32.9%

Il faut noter que les plus jeunes, les touristes ou les personnes n'étant pas originaires de la région sont plus favorables à ce type de mesure, comme on l'a constaté à la fois dans les sondages et lors des enquêtes qualitatives.

L'enseignement de la langue

Au delà d'une demande de reconnaissance, il existe en Rhône-Alpes une importante demande de transmission de la langue. Ce sentiment rhônalpin fait écho à diverses enquêtes en France montrant un fort attachement aux langues régionales et à leur transmission. A la question 'Souhaiteriez-vous que vos enfants ou petits-enfants puissent assister à des cours de langue régionale, on obtient les résultats suivants :

Oui	Non	Indifférent
42.9%	10.4%	37.3%

De même, lorsque l'Education nationale propose un enseignement de langue régionale sérieux et suivi, on constate que la demande suit très largement.

Une volonté marquée d'intervention du Conseil Régional

De même, il existe une volonté forte d'intervention du Conseil Régional en ce qui concerne la valorisation et le soutien aux langues régionales. L'appellation 'langues régionales' est désormais bien connue des locuteurs comme des non locuteurs, et l'association avec l'échelon régional se fait naturellement.

Ainsi, ce sont près des trois-quarts (72.8%) des Rhônalpins qui estiment que la région devrait soutenir les langues régionales, et seuls 4% des personnes interrogées se déclarent contre une telle intervention.

L'intervention pourrait se faire selon les préconisations quifigurent dans la deuxième partie de cette étude, mais dans l'ensemble, les personnes interrogées semblent penser qu'une politique régionale passerait par un soutien aux associations, aux médias, à l'enseignement et à la mise à disposition de ressources sur ces langues.

Attentes des associations

Les associations ont quant à elles des demandes plus précises, liées à la fois à leurs besoins immédiats, mais aussi à l'avenir de la langue. Toutefois, en domaine francoprovençal les attentes sont plus disparates, moins synthétiques, dénotant le manque de concertation entre associations. Dans l'aire occitane au contraire, comme nous l'avons mentionné plus haut, les associations sont le plus souvent fédérées au sein de l'Institut d'Estudis Occitans ou du Felibrige, qui ont acquis un niveau d'expertise élevé dans le domaine de la revitalisation linguistique, au contact de militants d'autres langues minoritaires d'Europe.

Associations du domaine occitan

Les associations occitanes sont pour la plupart regroupées au sein de l'Institut d'Etudes Occitanes ou du Félibrige. Outre leurs propres revendications individuelles, qui concernent principalement l'obtention de moyens pour pouvoir réaliser leurs actions, une série de revendications communes a été exprimée par l'IEO et le Felibrige à l'occasion des manifestations de Carcassonne en 2005, qui avait regroupé plus de 10 000 personnes, et de Béziers en 2007, à laquelle près de 20 000 personnes s'étaient rendues, y compris des personnes venant d'Ardèche et de Drôme.

Nous présentons ici ces revendications telles qu'elles sont formulées par ces associations :

Les médias

Un service public de radio et de télévision en langue occitane.
Une aide spécifique pour les opérateurs privés (radios associatives, télévisions, presse) qui travaillent en faveur de la langue occitane.

La création

Le soutien à la création, c'est une politique spécifique en faveur de l'édition, du théâtre, du spectacle vivant en général, du cinéma et de la musique.

La population doit pouvoir découvrir une culture trop souvent occultée.

L'enseignement

Il faut que chacun puisse choisir s'il le souhaite un enseignement sous des formes diverses :

- un enseignement en occitan (bilingue à parité horaire ou en immersion) ;
- un enseignement de la langue et de la culture occitanes ;
- un enseignement spécifique en direction des adultes.

Il s'agit d'une politique d'offre généralisée.

La vie publique

L'occitan doit être présent dans la vie publique. Cela veut dire par exemple :

- le respect de la toponymie et la mise en place d'une signalisation bilingue ;
- l'encouragement à l'utilisation de la langue occitane dans les lieux publics et dans la vie sociale.

Associations du domaine francoprovençal

Dans la partie francoprovençale de la région Rhône-Alpes, la plupart des associations déjà anciennes et implantées dans les régions où la présence de la langue est la plus forte adhèrent à ces revendications.

Les autres associations sont toutefois souvent moins ambitieuses, par manque d'assurance. Les demandes fréquentes d'interventions reçues par les universitaires, pour qu'ils viennent décrire, lors d'une soirée par exemple, le francoprovençal, son aire géographique, son origine, montrent que

pour beaucoup il est encore nécessaire de « prouver » qu'il s'agit d'une langue, qu'une « autorité » vienne le démontrer.

Les besoins et les demandes sont donc, dans ces dernières associations, plus simples et plus immédiates. Elles nous ont fait part de leurs interrogations sur les problèmes de graphie, de leurs besoins techniques ou de conseils concernant l'enregistrement ou la numérisation ; elles nous ont demandé où trouver des ressources concernant le francoprovençal et sa littérature écrite, où obtenir des chansons, des contes ou des pièces de théâtre qu'elles pourraient intégrer dans leurs représentations. Ces associations sont également en demande de conseils portant sur l'animation de leurs rencontres ou des festivités qu'elles organisent. Face à ces difficultés, des solutions, des savoir-faire se réinventent ainsi localement, par manque de contacts entre elles, ce qui apparaît comme une perte de temps et d'énergie regrettable.

Les occasions de rencontres sont donc appréciées. C'est le cas par exemple, de la Fête internationale du Francoprovençal, organisée chaque année dans un pays différent (Italie, Suisse, France), qui est attendue avec impatience par la plupart des associations du domaine francoprovençal.

PREMIERES CONCLUSIONS

Cette étude a permis d'établir un tableau général des pratiques sociolinguistiques en Rhône-Alpes. En conclusion, nous dégagerons tout d'abord rapidement quelques-uns des facteurs qui peuvent expliquer la situation actuelle, tout en soulignant l'importance de paramètres locaux à l'origine de la mosaïque de contextes très divers qui la compose.

Un second point permettra ensuite de montrer l'urgence et l'intérêt d'une politique en faveur des langues régionales de Rhône-Alpes, et l'importance des forces sur lesquelles elle pourrait s'appuyer.

Diversité des situations en Rhône-Alpes

L'état des lieux de la vitalité des langues régionales en Rhône-Alpes dressé dans ce rapport à partir des enquêtes menées lors de la première phase de l'étude a permis de dégager des tendances générales. Mais il ne peut rendre compte précisément des dynamiques locales, qui peuvent être très variées. La vitalité locale de la langue dépend de facteurs très complexes. Ainsi la présence, il y a quelques décennies d'une personnalité comme un élu, un enseignant ou un prêtre par exemple, très hostile à la langue ou au contraire ayant encouragé son usage peut parfois se mesurer encore aujourd'hui. D'un village à l'autre, d'une vallée à une autre, la vitalité locale de la langue peut être très différente.

Les critères généraux permettant d'expliquer ces variations entre villages ou petits pays sont bien connus, mais ils souffrent presque tous d'exceptions.

L'espace rural est bien sûr plus propice au maintien de la langue, mais les villes ne doivent pas être considérées comme des territoires vierges. Dans les grandes agglomérations, les réseaux de locuteurs, constitués de néo-locuteurs ou de personnes d'origine rurale, sont impossibles à découvrir sauf à connaître un de leurs membres. Il en est de même de l'usage des langues régionales par téléphone ou internet, reliant des locuteurs urbains à leurs proches habitant à la campagne. Certains locuteurs urbains fréquentent des associations rurales et ils font le déplacement lors des rencontres ou des fêtes, des veillées, etc. D'autre part, il existe aussi des associations de promotion ou d'enseignement des langues régionales en ville. Ainsi, à Lyon, il est possible d'apprendre le francoprovençal, et même l'occitan. Le français régional fait aussi l'objet de rencontres en domaine urbain, comme le gaga à Saint-Etienne ou les Cours de langue lyonnaise, qui entretiennent et transmettent la langue de Guignol et le français régional de Lyon depuis plusieurs années.

Un autre axe permet souvent d'expliquer les différences de vitalité entre deux aires : les régions retirées ou de hautes altitudes, par exemple, conservent souvent plus longtemps la langue locale que les vallées ou les régions de plaines. Si cela se vérifie en général en Rhône-Alpes (ainsi en Savoie ou en Haute-Savoie, comme au Val d'Aoste d'ailleurs, ou encore en Ardèche), il existe aussi des contre-exemples : le francoprovençal est encore parlé par des personnes de 50 ans dans les

Monts du Lyonnais, alors que dans le Haut-Beaujolais, les locuteurs sont bien plus âgés ; en Bresse, la transmission de la langue aux enfants a parfois perduré jusqu'à la seconde guerre mondiale, alors que dans la région plus élevée de Champagne en Valromey, elle a cessé plus tôt.

La proximité avec de grands axes de circulation est aussi un facteur de francisation (la vallée du Rhône par exemple pour l'Ardèche et la Drôme), mais là encore la Bresse fait exception. L'ancienneté de l'industrialisation, et l'apport de nouvelles populations expliquent aussi le recul de la langue dans certaines régions (par exemple à La Mure).

De plus, comme on l'a vu, la vitalité d'une langue ne dépend pas seulement du nombre de ses locuteurs. Sa présence dans le paysage, dans la vie quotidienne, son importance dans le sentiment d'identité locale sont également essentiels, comme cela s'observe par exemple en Bresse ou en Savoie, mais aussi dans le sud de la Drôme, alors que les locuteurs y sont pourtant moins nombreux. La densité du réseau associatif dédié à la langue, sa visibilité, sont des facteurs importants. La présence d'un enseignement de la langue en milieu scolaire, dont l'effet est mesurable comme on l'a vu, est également essentielle.

Les Rhônalpins et les langues régionales : une relation à valoriser

Les sondages et les enquêtes effectués dans le cadre de la première partie de cette étude ont montré que si le nombre de locuteurs parlant effectivement le francoprovençal ou l'occitan en Rhône-Alpes était limité, les langues régionales parlées en Rhône-Alpes font en fait partie du quotidien d'un très grand nombre de Rhônalpins.

L'usage quotidien et spontané de l'occitan et du francoprovençal dans la région Rhône-Alpes est aujourd'hui assez faible. Les personnes qui les emploient appartiennent aux tranches les plus âgées de la population, au mieux à partir de 45-50 ans dans les situations les plus favorables. La transmission familiale de ces langues a aujourd'hui pratiquement cessé. L'usage des langues régionales est proportionnellement plus faible que ce que le nombre de locuteurs pourrait laisser supposer. En effet, beaucoup de personnes capables de parler ne l'emploient qu'avec un faible nombre d'interlocuteurs, ou même ne l'emploient plus. Ainsi, les locuteurs d'un même lieu ne connaissent pas forcément leurs capacités réciproques et la naissance de nouvelles interactions en occitan ou francoprovençal est très rare. De plus, l'usage de la langue régionale se cantonne de plus en plus à la sphère privée, ce qui la rend invisible au plus grand nombre.

Mais une langue menacée est comme un iceberg dont il ne faudrait pas oublier la partie immergée. Au-delà des seuls locuteurs actifs, il existe d'autres types de locuteurs, bien plus nombreux, qui maintiennent et font vivre les langues de Rhône-Alpes : les usagers épisodiques, les semi-locuteurs, les personnes qui les apprennent, les membres d'associations qui offrent à ces langues une plus grande visibilité… Il est donc imprudent de déduire de la situation actuelle la vitalité que connaîtront les langues régionales de Rhône-Alpes dans quelques années ou décennies. En effet, les compétences des locuteurs d'aujourd'hui ne sont pas celles de demain et une dynamique de perfectionnement ou d'acquisition contrecarre la dynamique de déclin.

Si la situation des langues régionales de Rhône-Alpes est aujourd'hui précaire, si ce patrimoine linguistique et culturel est menacé, des ressources existent pour promouvoir, valoriser et revitaliser le francoprovençal et l'occitan dans l'aire rhônalpine.

En premier lieu, il faut souligner que ces deux langues, éléments et facteurs de l'identité rhônalpine, sont présentes, à des degrés plus ou moins importants, dans la vie quotidienne d'un grand nombre de rhônalpins, même si cette présence est ignorée et que la plupart des habitants de Rhône-Alpes n'en sont pas conscients. Beaucoup, par exemple, partagent un substrat linguistique commun, formé d'un accent, d'un vocabulaire, de tournures régionales. Les enquêtes ont montré que ces éléments se transmettent toujours aux jeunes générations et que les nouveaux arrivants les apprennent eux aussi. Les langues sont également présentes dans le paysage quotidien, à travers la toponymie, parfois la signalisation, les affiches, les produits locaux, les festivités ou les articles de presse. Le soutien et le renforcement de la visibilité des langues régionales pourraient concourir à leur maintien mais aussi à valoriser ce patrimoine.

Un autre facteur, lui aussi souvent sous-estimé et qui participe pourtant à la vitalité de la langue, réside dans la densité du réseau associatif et la richesse de ses activités. Les diverses associations directement dédiées à la langue ou qui lui font une place ont un rôle essentiel dans la préservation de l'occitan et du francoprovençal. Elles œuvrent à leur promotion en les enseignant, en réalisant de nombreuses productions, en les mettant en scène… A ce rôle de valorisation de la langue, il faut ajouter l'impact important de leurs activités, qui dépasse la langue elle-même : animation, convivialité, relations intergénérationnelles ou avec les établissements scolaires, développement local, relations interrégionales ou internationales… L'état des lieux établi pour cette phase de l'étude montre le besoin de coordination et de fédération entre les associations du domaine francoprovençal. Il donne également, à l'échelle de la totalité de la région Rhône-Alpes, l'impression d'un potentiel de ressources et de valorisation qui pourrait être nettement développé.

La recherche participe également à la valorisation et à la promotion des langues régionales de Rhône-Alpes. Mais le réseau scientifique rhônalpin dispose actuellement de moins de ressources que dans d'autres régions, et une lacune existe dans la formation de cadres associatifs ou institutionnels et surtout d'enseignants.

L'impact de l'enseignement, là où il existe, est important, mais l'enseignement des langues régionales en Rhône-Alpes est très limité et sa position très fragile.

Cette étude montre également l'existence d'une demande autour des langues de Rhône-Alpes de la part des associations ou des habitants en général : informations, soutien, enseignement… Ces demandes n'osent parfois pas s'exprimer, par sentiment d'illégitimité (ignorance du statut de langue de ces parlers, intériorisation d'une hiérarchie entre les langues, vision d'un conflit entre les langues senties comme en compétition…). Les langues régionales de Rhône-Alpes souffrent en effet souvent d'une image dévalorisée. C'est encore le cas, et peut-être même plus particulièrement, chez un grand nombre de locuteurs, qui ont intégré le discours stigmatisant porté sur la langue par l'école durant de longues années, discours conforté par l'indifférence de l'état français, même si cette attitude tend aujourd'hui à changer. Ce sentiment de dévalorisation injustifié devrait au contraire faire place à la fierté d'avoir fait perdurer, dans un contexte hostile, une langue issue d'une histoire de deux millénaires.

Alors que le grand public se montre de plus en plus intéressé par le soutien aux langues en danger dans le monde, on constate que cet intérêt porte sur des langues « exotiques » mais que le

lien n'est pas fait avec les langues régionales locales. C'est ignorer que les mécanismes qui entraînent l'abandon des langues de là-bas sont les mêmes que ceux qui conduisent à leur déclin ici. S'appuyer sur la faiblesse des demandes serait, d'une part, mal les évaluer, mais également d'autre part oublier que ce manque d'ambition, cette réserve, cette timidité, sont constitutives de la situation de déclin d'une langue, systématiquement abandonnée pour les mêmes mauvaises raisons : ce ne serait pas une « vraie » langue, elle serait intrinsèquement inférieure à la langue de remplacement, elle serait inutile, mal adaptée aux réalités contemporaines, ou encore parlée par des personnes « arriérées, peu « civilisées »…

L'état des lieux dressé dans la première partie de cette étude montre qu'il est urgent de mettre en œuvre une politique de promotion de l'occitan et du francoprovençal en Rhône-Alpes. Si cette mesure peut apparaître trop tardive pour certains, c'est exactement ce qui sera avancé à nouveau dans dix ou quinze ans, si rien n'est fait.

La première partie de cette étude consacrée aux langues régionales en Rhône-Alpes a également montré qu'il existe dans la région des forces, des ressources et un intérêt, favorables à cette mise en place. Ces potentiels nécessitent une reconnaissance et un soutien qui pourraient avoir des retombées bénéfiques au-delà des langues elles-mêmes.

Propositions pour une politique linguistique régionale

Deuxième partie

INTRODUCTION

1. Une politique linguistique pour la Région Rhône-Alpes

Si l'idée d'un développement durable commence à prendre corps, et à être acceptée par l'ensemble de la population française comme par l'ensemble des collectivités territoriales, elle concerne souvent seulement le seul développement d'une conscience écologique limitée à la préservation de la nature.

L'idée d'un lien entre diversité naturelle et diversité linguistique est encore récente, mais Suzanne Romaine et Daniel Nettle (2002) ont bien montré à quel point ces deux notions étaient liées. Les zones où survit une diversité naturelle forte sont également les zones où l'on trouve une diversité linguistique importante. Le maintien de langues qui ont évolué dans un milieu donné facilite également, d'un autre côté, le maintien d'une connaissance écologique de ce milieu. C'est le cas dans la région Rhône-Alpes où de nombreux termes décrivant les milieux naturels sont menacés de disparition, dans les zones où la langue régionale, francoprovençal ou occitan, n'est plus parlée.

Le concept de développement durable implique également une prise en compte des réalités sociologiques locales, dans le but de faire vivre les territoires. Le maintien de langues traditionnelles, là où elles sont parlées, peut contribuer à resserrer les liens avec les territoires et entre les générations, et ainsi permettre une meilleure cohésion sociale. Il nous est ainsi souvent arrivé, dans le cadre de cette enquête ou de travaux antérieurs, de rencontrer des enfants qui ne pouvaient communiquer avec leurs grands-parents dans la langue maternelle de ceux-ci, qui à leur tour n'osent pas parler à leurs petits enfants en 'patois' de peur de les perturber, ou de se voir réprimander par les parents, leurs propres enfants. Il semble donc acquis qu'une amélioration du statut des langues régionales de Rhône-Alpes aurait entre autres pour mérite de resserrer des liens entre générations, et de permettre ainsi la transmission de savoirs traditionnels qui autrement seront perdus.

Une politique linguistique, telle que nous allons la développer dans ce rapport, c'est donc avant tout un engagement symbolique fort de la part d'une ou plusieurs collectivité(s) territoriale(s), un engagement auprès de ses citoyens et en engagement pour l'avenir de sa population et du territoire. Une politique linguistique, telle que nous allons la définir ici, sous-entend un certain degré de planification linguistique, que l'on peut entendre comme « l'effort délibéré d'influencer le comportement d'autres personnes en ce qui concerne l'acquisition, la structure, ou la répartition fonctionnelle de leurs codes linguistiques » (Cooper, 1989 : 45).

Cependant, une politique linguistique régionale se doit de prendre en compte l'ensemble des ressources linguistiques présentes sur son territoire. Ces ressources linguistiques, les langues des habitants de la région, concernent à la fois le français et les langues dites régionales, occitan et francoprovençal, mais aussi les langues parlées par des personnes immigrées ou issues de l'immigration. Ces langues doivent pouvoir trouver leur place entre la nécessité de valoriser des langues indigènes dont l'usage est en fort déclin et le français, qui demeure la langue désormais commune à tous dans notre région, et la langue officielle de la République. Ces trois dimensions seront prises en compte dans le présent rapport.

2. Contexte international

Si la prise en compte des facteurs linguistiques dans l'établissement de politiques publiques est très ancienne, elle prend aujourd'hui une nouvelle dimension en ce qui concerne les langues minoritaires (appellation générale), régionales (appellation plus strictement française) ou moins répandues (terminologie de la Commission Européenne). Dès le début des années 1990, le linguiste américain Michael Krauss (1992) a attiré l'attention du public sur le fait qu'au moins 50% des 6 000 à 10 000 langues parlées dans le monde risquaient de disparaître avant la fin du 21e siècle, un chiffre pouvant monter à 95% si rien n'était fait. Depuis ce moment, le champ d'investigation des 'langues en danger' a pris un essor considérable, et des voix se sont fait entendre aux quatre coins de la planète pour promouvoir la défense de cet héritage. Institutionnellement, l'UNESCO s'est fait le porte-parole des locuteurs de ces langues en voie de disparition.

Comme le rappelle Suzanne Romaine (2002), moins de 4% des langues du monde jouissent d'un statut d'officialité, c'est-à-dire d'une reconnaissance, sur les territoires où elles sont parlées. Il va néanmoins de soi qu'il ne suffit pas qu'une langue soit déclarée officielle sur un territoire donné pour qu'elle continue à se transmettre. L'enjeu majeur consiste à faire en sorte qu'une langue donnée soit de nouveau utilisée dans les foyers et transmise aux jeunes générations.

En Europe, les langues régionales et minoritaires sont vues comme une priorité. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les dirigeants européens ont estimé qu'une protection réelle des minorités était une garantie pour une paix future. En 1999, le Conseil de l'Europe a proposé à ses États membres la signature d'un texte auquel cette institution réfléchissait depuis 1992, la Charte Européenne pour les Langues Régionales ou Minoritaires[27]. Avec la Convention Cadre pour la Protection des Minorités Nationales[28], la Charte constitue l'appareil législatif de protection des langues minoritaires pour le Conseil de l'Europe, dont la France est un État membre.

La plupart des États d'Europe assurent la protection des langues minoritaires parlées sur leur territoire. Le cas le plus connu est naturellement l'Espagne, mais des initiatives fortes ont également été prises en Irlande, en Grande-Bretagne, en Italie, en Allemagne, au Danemark, en Norvège, en Suède, en Pologne.

3. Contextes français

Si la France a signé la Charte, elle ne l'a à ce jour pas ratifiée. Un grand nombre de dispositions favorables à l'utilisation de ces langues existent néanmoins déjà, en particulier dans le domaine de l'enseignement et des médias.

En juillet 2008, le Congrès, réuni à Versailles, a ajouté l'article suivant à la section de la Constitution française se rapportant aux collectivités territoriales :

Art. 75-1. de la Constitution française - Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France.

Certaines régions françaises n'ont cependant pas attendu l'ajout de cet article pour mettre en œuvre une politique de soutien à leurs langues régionales. La Bretagne, l'Alsace, la Corse, mais aussi

[27] http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/148.htm
[28] http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/157.htm

les régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine ont mis en place des politiques de soutien à la revitalisation de leurs langues (breton, alsacien, corse, occitan, catalan, basque).

En **Bretagne**, le Conseil Régional s'appuie, pour mener sa politique linguistique, sur l'Office de la langue Bretonne[29], qui exerce son activité dans cinq domaines différents :

- **l'observatoire des pratiques**, qui « rassemble et analyse des données sociolinguistiques »
- **le service patrimoine linguistique**, qui « a pour mission de collecter, conserver, traiter afin de le diffuser et faire mieux connaître le patrimoine oral et écrit du breton »
- **le service Traduction-Conseil**, qui « réalise des traductions du français au breton ainsi que des relectures de textes en langue bretonne à la demande de particuliers, associations, collectivités et entreprises »
- **le Centre de Terminologie**, qui développe le vocabulaire nouveau dont ont besoin les locuteurs dans les nouveaux contextes dans lesquels est utilisé le breton
- **l'Agence de développement** qui affiche l'objectif suivant : « afin que la langue bretonne progresse harmonieusement, il convient de l'enraciner dans l'ensemble des secteurs de la société et non de la cantonner au seul plan culturel. Une des missions de l'Agence de Développement est donc d'assurer la promotion du breton à tous les niveaux ».

L'Alsace s'appuie également sur un Office de la Langue et de la Culture d'Alsace[30]. Les missions de cet office sont définies comme suit :

- **Pôle d'information et de documentation** dans les domaines de la langue et de la culture régionales (fonds documentaires, bibliographies, site Internet, ...) ;
- **Centre de rencontre des acteurs culturels et associatifs** afin d'élaborer, dans le cadre de cette concertation, des projets novateurs et de soutenir les initiatives en faveur de la langue et de la culture (ex. : théâtre, festivals, écriture, chanson, spectacles jeune public, etc...) ;
- **Source de proposition, d'animation et de suivi** d'une politique visant à développer la pratique dialectale de la langue en milieu adulte, notamment à travers des ateliers et des cours de langue, y compris dans le cadre de la formation professionnelle ;
- **Conseil des décideurs de la vie publique, économique ou culturelle** pour la mise en place d'une signalétique respectueuse des spécificités locales (ex. : plaques de rues bilingues) ;
- **Observatoire linguistique**, en collaboration avec les autres institutions et associations, afin de produire périodiquement un instantané de l'état de la langue régionale.

[29] http://www.ofis-bzh.org/index.php
[30] http://www.olcalsace.org/

Un organisme similaire existe pour le **basque** dans les Pyrénées Atlantiques. Un tel organisme a pour mission principale de coordonner les efforts des divers acteurs présents sur le terrain : associations, militants, collectivités, entreprises.

En domaine occitan, la situation est différente : la langue occitane étant parlée sur une étendue très vaste, il n'existe pas d'organisme central, mais les régions s'appuient sur différentes associations pour mettre en œuvre leur politique : Institut d'Estudis Occitans (IEO), Centre de Formacion Professionala Occitan (CFPO). Des initiatives similaires aux programmes *Ya d'ar brezhoneg* en Bretagne, ou *Ja für unseri Sproch* en Alsace, qui visent à promouvoir la socialisation et la visibilité de la langue régionale, existent en pays d'Oc, mais sont une initiative associative de l'Institut d'Estudis Occitans[31].

En **Corse**, la politique linguistique est menée directement par la Collectivité Territoriale de Corse, qui s'occupe principalement d'enseignement.

D'autres régions françaises pratiquent une politique bilingue, c'est le cas de la **Polynésie française**, ou plurilingue, comme en **Nouvelle-Calédonie**.

Toutes ces initiatives ont pour objectif de développer d'une part l'utilisation et la transmission et la visibilité / audibilité des langues régionales de France, à un moment où leur avenir peut sembler plus que compromis, et d'autre part d'infléchir les représentations souvent négatives que la population, qu'elle parle ou non une langue régionale, peut avoir de ces langues.

4. Ecologie linguistique rhônalpine

Nous l'avons dit plus haut, on ne saurait concevoir une politique linguistique régionale qui ne prendrait pas en compte l'ensemble des langues parlées par les habitants de la région. Les villes en particulier présentent une diversité linguistique particulièrement riche (voir par exemple l'étude du plurilinguisme à Lyon de Mehmet-Ali Akinci (2004)). Une politique linguistique rhônalpine doit permettre de favoriser les contacts entre locuteurs de ces différentes langues pour leur permettre de mieux se connaître[32]. Ainsi, une place plus grande pourrait être faite dans les écoles primaires de Rhône-Alpes aux programmes d'éveil aux langues, lesquelles intègrent à la fois des langues régionales et des langues étrangères de toutes origines, en s'appuyant sur les ressources linguistiques propres des enfants.

5. Langues régionales et Eurorégion

Les langues régionales sont un atout dans la constitution des Eurorégions. Ainsi, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (comprenant la Catalogne, l'Aragon, les Iles Baléares, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) a-t-elle pour langues de travail, en plus de l'espagnol et du français, le catalan et l'occitan.

[31] http://www.occitan-oc.org/

[32] A noter que c'est là le but de l'association lyonnaise Kotopo – 1001 Langues (http://kotopo.free.fr/), qui propose des cours de langues et un café associatif servant de lieu de rencontre aux locuteurs de langues aussi variées que le quechua, l'espagnol, le roumain, le hindi.

L'Eurorégion Alpes-Méditerranée se situe au cœur de l'espace gallo-roman méridional, et les diverses langues régionales parlées sur son territoire son également parlées de part et d'autre de la frontière entre France et Italie : ainsi, le francoprovençal est-il parlé au Piémont et surtout au Val d'Aoste, et l'occitan de la Drôme et de l'Ardèche jusqu'à la Méditerranée et jusqu'au Piémont italien. Le piémontais et le ligurien sont également très proches des variétés de francoprovençal et d'occitan parlées en Rhône-Alpes, à tel point que l'intercompréhension est souvent possible.

1. L'Euroregion Alpes Mediterranee

Les langues régionales et leurs locuteurs ont ainsi toute leur place dans la construction de ce projet européen, et la présence de ces langues justifie également historiquement et linguistiquement l'aménagement d'un tel espace, ainsi que sa coopération avec l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée.

6. Avertissement : le rôle du Conseil Régional et des autres collectivités territoriales

Nous sommes conscients qu'une partie des préconisations figurant dans le présent rapport n'entrent pas directement dans le champ des compétences actuelles du Conseil Régional de Rhône-Alpes. Néanmoins, il apparaissait indispensable de les faire figurer ici comme faisant partie de l'ensemble des mesures à mettre en œuvre dans le cadre d'une politique linguistique visant à une certaine revitalisation des langues régionales en Rhône-Alpes.

Il nous semble indispensable de souligner que dans l'idéal une telle politique devra être conduite en concertation la plus étroite possible avec les autres collectivités territoriales :

départements, communes, communautés de communes, pays. Divers types de partenariats et de conventions de collaboration sont possibles, il sera nécessaire de les explorer lors de la mise en œuvre de la politique régionale.

Notes sur la revitalisation

M. Cavalli (Cavalli, 2005, p. 41), travaillant au Val d'Aoste sur le francoprovençal et le français, a proposé la synthèse suivante des travaux de Fishman (Fishman, 1991, 2001) concernant le degré de vitalité des langues menacées et les mesures à prendre pour inverser les mouvements de déclin (à lire de bas en haut) :

Stade 1	**Quelques emplois de la langue minoritaire sont disponibles dans l'enseignement supérieur, dans le travail, dans le gouvernement central et dans les médias nationaux.**
Stade 2	Les servies administratifs de base et les moyens de communication sont disponibles dans la langue minoritaire.
Stade 3	La langue minoritaire est utilisée dans certains domaines du travail moins spécialisé e à l'extérieur de la communauté, ce qui implique l'interaction avec les locuteurs de la langue majoritaire.
Stade 4	4a. Des cours sont dispensés dans la langue minoritaire au niveau de l'école de base dans les écoles publiques sous le contrôle du groupe majoritaire. 4b. Des écoles en langue minoritaire existent et sont sous le contrôle du groupe minoritaire.
II. Inversion de l'assimilation linguistique visant à dépasser la diglossie, après l'avoir atteinte	
Stade 5	L'écrit (littéracie) en langue minoritaire est utilisé à la maison, à l'école, dans la communauté. Il est nécessaire de soutenir les mouvements en faveur de la littéracie dans la langue minoritaire, sans compter sur un soutien gouvernemental. C'est le stade qui, étant focalisé sur la littéracie, a affaire, en partie, avec le domaine éducationnel, mais s'appuie uniquement sur les moyens et la volonté de la communauté linguistique.
Stade 6	La langue de la minorité est transmise d'une génération à une autre et est parlée dans une communauté démographiquement concentrée. Il est alors nécessaire de soutenir la langue d'un point de vue institutionnel pour assurer sa continuité entre les générations. C'est le stade où une langue est en attente d'une transmission intergénérationnelle par les jeunes à l'intérieur de leurs familles et à l'intérieur de communautés suffisamment consistantes.
Stade 7	La langue minoritaire est utilisée par la génération la plus ancienne, socialement intégrée et active au niveau ethnolinguistique mais qui n'est plus en âge d'avoir des enfants. Il est alors nécessaire de diffuser la langue auprès de la génération la plus jeune. C'est le stade d'une langue parlée par des locuteurs âgés et en attente d'être

	réapprise par les jeunes.
Stade 8	La langue minoritaire n'est parlée que par de rares locuteurs âgés et socialement isolés. Il faut, alors, récupérer la langue à travers leurs discours et leurs mémoires et l'enseigner à des adultes dispersés démographiquement. C'est le stade d'une langue en voie de disparition qui doit être reconstruite et réapprise.
I. Inversion de l'assimilation linguistique visant à atteindre la diglossie (clarification idéologique préalable)	

Le francoprovençal et l'occitan en Rhône-Alpes se situent, selon les contextes et les situations sociales, entre les stades 8 et 6. On mesure ici l'urgence d'entamer une action forte, transversale (incluant les diverses collectivités territoriales de la région) et impliquant les familles et la population régionale dans son ensemble.

Mise en œuvre : éléments transversaux

Afin de mettre en œuvre sa politique de promotion des langues régionales, la région Rhône-Alpes devrait se doter de :

Un conseiller scientifique (1/4 de temps)

Le conseiller scientifique (qui devra avoir une grande connaissance théorique et de terrain du francoprovençal et de l'occitan rhônalpin) sera chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de Rhône-Alpes en faveur de ses langues régionales (francoprovençal et occitan), en lien avec le comité de pilotage et le chargé de mission. Il aura une mission de conseil, d'expertise, de coordination et de suivi des opérations. Il assurera les formations nécessaires (séminaires, conférences, écrits).

Un chargé de mission

En lien avec le conseiller scientifique, le chargé de mission participera à la mise en œuvre des opérations de valorisation et de promotion, et assurera la liaison entre les différents acteurs locaux, en particulier les associations. Il sera chargé de la mise en place d'un centre de ressources en ligne. Le chargé de mission devra connaître le francoprovençal et/ou l'occitan et avoir une formation en Sciences Humaines et Sociales (niveau licence ou Master), ainsi que de réelles capacités d'animation.

Un Bureau Rhônalpin des langues francoprovençale et occitane (ORLFO)

La situation rhônalpine constitue un ensemble original dans le paysage des langues de France. Pour des raisons historiques propres, les associations militantes ne se sont pas développées comme dans d'autres régions, en particulier dans le domaine francoprovençal, et l'absence d'université dispensant une formation en langues et cultures régionales a eu pour conséquence l'absence de

création d'une dynamique propre à la région Rhône-Alpes au niveau de la jeunesse, au contraire de ce qu'on a pu observer en Bretagne, en Languedoc ou en Midi-Pyrénées.

De ce fait, si la région doit absolument s'appuyer sur les associations pour mener une politique linguistique régionale, elle ne peut compter sur un terrain associatif aussi vivace que celui qui existait en Bretagne par exemple lorsque le Conseil Régional s'est intéressé au problème. Si une dynamique existe bien en Rhône-Alpes, il s'agit plutôt de dynamiques locales, basées sur le bénévolat. S'il existe désormais une section 'Rhône-Alpes' de l'Institut d'Estudis Occitans, qui fédère les adhérents de Drôme, d'Ardèche, mais aussi de la Loire, d'Isère ou de Lyon, elle ne fonctionne pour l'heure que sur la base du bénévolat, et aucune structure similaire n'existe pour la partie francoprovençale de la région.

Cette situation particulière implique une politique particulière, différente de ce qui a pu se passer dans d'autres régions. Si en Bretagne l'Office de la Langue Bretonne est une association Loi 1901, dotée d'un budget d'1 million d'euro, versé principalement par la région Bretagne, mais qui préexistait à la politique linguistique régionale bretonne, la structure associative rhônalpine ne permet pour l'heure pas un tel montage.

Il est donc nécessaire que la Région Rhône-Alpes organise la création d'un Bureau Régional des Langues et Cultures de Rhône-Alpes, qui serait chargé de mettre en place la politique que les élus régionaux auront votée. Ce bureau pourrait faire partie d'une structure culturelle plus large, et sa création ne peut être envisagée qu'à moyen terme, une fois les premières mesures mises en place. Dans un premier temps, le Bureau pourrait être représenté par le conseiller scientifique et l'élu référent.

Un Bureau Régional pourrait répondre aux besoins suivants, en collaboration constante avec les associations, dans une démarche de subsidiarité :

- Mise en place de la politique linguistique décidée par les élus, les élus référents, le conseiller scientifique, le chargé de mission et le comité de pilotage.
- Organisation d'un réseau de cours pour adultes, en lien avec les autres régions occitanes et francoprovençales.
- Organisation d'événements visant la visibilité des langues régionales de Rhône-Alpes (festivals, manifestations ponctuelles)
- Mise en relation des offres et demandes de langue régionale (par exemple, écoles et associations dans un même lieu, qui souvent n'ont aucun contact).
- Service de traduction pour les commerces, entreprises, communes, associations.
- Lieu de rencontre des diverses associations.
- Centre de ressources : mise à disposition de ressources : centre de documentation et centre de ressources en ligne. Ce projet serait hébergé et maintenu par le Conseil Régional (prévoir une personne ressource parmi les personnels compétents de la Région ; poste à mi-temps).
- Liens avec les différentes associations rhônalpines représentant les autres langues de la région, en vue de l'organisation d'événements conjoints.

Les préconisations qui suivent ont été rassemblées par thématiques.

La Transmission

Cette partie aborde une dimension essentielle, celle de la transmission, transmission d'une part dans la famille et d'autre part à l'école ou dans d'autres structures pour enfants (colonies de vacances par exemple) et dans les cours pour adultes.

1. Transmission familiale

a. Introduction

On entend par transmission familiale une situation dans laquelle une personne acquiert la langue en famille, comme langue maternelle ou co-maternelle avec une deuxième (voire une troisième) langue (cas les plus fréquents dans le monde). Dans le cas des langues régionales, les enquêtes INSEE-INED et notre enquête sociolinguistique ont bien montré que cette transmission s'était interrompue. Pour J. Fishman, un sociolinguiste américain spécialiste des langues minoritaires, la reprise de la transmission familiale est, sur le long terme, la seule solution pour qu'une langue se maintienne. C'est également la dimension la plus délicate d'une politique de planification linguistique, car on ne peut forcer une population à adopter une langue, d'autant plus lorsque cette population, ou au moins ses membres qui sont en âge d'avoir des enfants, ne parlent plus la langue en question. On entendra donc ici la notion de transmission familiale au sens large, à savoir qu'une langue peut être transmise par les grands-parents comme par les parents.

b. Préconisations

1. Information auprès des parents, des futurs parents, et des grands-parents sur l'intérêt du bilinguisme précoce et les avantages qu'il y a à transmettre sa propre langue, ou à faire en sorte que les grands-parents de l'enfant puissent transmettre leur langue. Cette mesure pourrait prendre place dans les maternités, les crèches, chez les pédiatres et prendre la forme d'un kit distribué aux parents. Cette mesure pourrait également permettre d'informer les parents locuteurs de langues de l'immigration des avantages qu'il y aurait à transmettre leur ou leurs langue(s) à leur enfant.

2. Conception de livrets à l'intention des parents, tout au long de la croissance de leur enfant, pour les accompagner linguistiquement : livres de contes, de comptines, chansons, informations, lettres de liaisons, mise en réseau de parents intéressés par une telle expérience.

3. Création de crèches bilingues, dans lesquelles pourraient s'investir des locuteurs natifs à la retraite. De telles crèches existent en Bretagne, au Pays Basque et en Béarn, mais ne prennent pas en compte les locuteurs locaux qui pourraient s'investir dans un tel projet.

2. Transmission scolaire ou par le biais de cours en général

a. Introduction

Ce mode de transmission est celui qui est appelé à devenir le plus courant dans l'avenir, en ce qui concerne les langues régionales de Rhône-Alpes. En France, cette transmission est possible selon plusieurs modalités : enseignement par initiation (il s'agit de cours de langues, entre une et trois heures hebdomadaires) ou enseignement bilingue à parité horaire, de la maternelle au baccalauréat. Il n'existe pas d'enseignement de ce type en Rhône-Alpes. Par ailleurs, si ces types d'enseignement sont possibles pour l'occitan, ils ne le sont pas pour le francoprovençal, qui ne bénéficie d'aucune reconnaissance légale.

L'article L. 312-10 du code de l'éducation stipule qu' "**un enseignement de langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité selon des modalités définies par voie de convention entre l'État et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage.**" (chapitre III article 20 de la loi).

b. Préconisations

Il faut rappeler ici que les mesures préconisées constituent **une première étape** qu'il conviendra de suivre tout au long de sa mise en œuvre. Une politique linguistique se construit en effet sur au moins une génération, soit 25 ans environ.

Ainsi, et conformément à la « Plateforme des langues régionales », publiée par l'ARF[33], nous préconisons les mesures suivantes :

1. Soutien à la demande de reconnaissance du francoprovençal à l'école par le Ministère de l'Education nationale. Il s'agit ainsi de permettre sa reconnaissance au baccalauréat et de permettre, à terme, sa présence dans les concours de l'Éducation nationale. C'est là une condition essentielle au développement de l'enseignement du francoprovençal.

2. Convention avec les rectorats des Académies de Grenoble et Lyon. Une telle convention a déjà été signée en Aquitaine (Académie de Bordeaux) en ce qui concerne l'occitan et le basque. Elle vise à assurer l'existence d'un enseignement intensif (immersif) et extensif (option, LV2, LV3) dans toute la région, ainsi que la continuité des apprentissages à tous les niveaux de la scolarité, et ce dans au moins un pôle dans chaque département. Pour le schéma directeur de la région Midi- Pyrénées pour le développement de l'occitan[34], une convention doit ainsi permettre de développer significativement et de manière cohérente l'offre d'enseignement des langues régionales et en langues régionales, mais aussi de coordonner les actions d'information aux familles, d'édition et d'animation pédagogiques en occitan dans l'académie et de valorisation des enseignements de l'occitan et en occitan (voir en annexe la convention signée par la région Aquitaine avec le Rectorat de Bordeaux).

3. Se fixer un objectif chiffré de développement de l'enseignement de la langue régionale ainsi que de l'enseignement bilingue, associatif et public, pour les années à venir. Ainsi, à l'horizon 2010, la Région Bretagne s'était fixé en 2005 un objectif de 20 000 élèves dans les filières bilingues, un objectif en passe d'être tenu (12287 élèves à la rentrée 2008[35]).

   - En Rhône-Alpes, il faudrait, à l'horizon 2012 dans un premier temps, obtenir :

[33] http://www.arf.asso.fr/index.php/actualites/actu/adoption_de_la_plateforme_des_langues_regionales

[34] http://www.midipyrenees.fr/IMG/pdf/SCHEMA_REGIONAL_DE_DEVELOPPEMENT_DE_LOCCITAN___FR(1).pdf

[35] Source : Flarep http://www.flarep.com/

- Pour le domaine occitan :
    - Au moins 2 sites (écoles maternelles puis primaires) en enseignement bilingue, public ou associatif).
    - Au moins 2 sites (écoles maternelles puis primaires) par département dans lesquels la continuité d'un enseignement de langue serait assurée de la maternelle au lycée (enseignement extensif).
- Pour le domaine francoprovençal :
    - Assurer la pérennisation de l'existant.
    - Mettre en place une structure de réflexion pour élaborer le développement de cet enseignement pour les cinq prochaines années, dans un premier temps.
    - Développer et encourager, quand c'est possible, une sensibilisation à la langue régionale dans les écoles primaires à travers des contacts associations / écoles.

A terme, les mesures préconisées pour l'occitan devront pouvoir s'appliquer au francoprovençal.

4. Soutien à la fédération des écoles occitanes Calandretas[36] pour ouvrir rapidement une première école Calandreta dans le sud de la Drôme et/ou de l'Ardèche, où la demande des parents existe et est avérée. Une enquête pourra être menée pour connaître l'emplacement le plus judicieux, mais plusieurs lieux sont envisageables : Nyons, Bourg Saint Andéol, Montélimar, Pierrelatte. Une réflexion sera conduite quant à la création de structures comparables en domaine francoprovençal (Savoie en particulier).
5. Soutien à la publicisation des cours de francoprovençal ou d'occitan pour adultes existants, et participation au réseau de cours d'occitan (PARLESC[37]) développé par un groupement d'associations, qui propose des certifications des connaissances en langue occitane selon les classificateurs européens (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) pour la partie occitane de la région.
6. Pour le grand public : édition de livrets d'apprentissage initial de l'occitan et du francoprovençal, avec une version en ligne accompagnée d'audio, diffusés gratuitement, sur le modèle catalan[38].

[36] http://c-oc.org/calandreta/mp/
[37] http://www.cfpoccitan.org/-Parlesc-.html
[38] http://www20.gencat.cat/portal/site/Llengcat/menuitem.b318de7236aed0e7a129d410b0c0e1a0/?vgnextoid=877baac11e072110VgnVCM1000008d0c1e0aRCRD&vgnextchannel=877baac11e072110VgnVCM1000008d0c1e0aRCRD&vgnextfmt=default et http://www20.gencat.cat/portal/site/Llengcat/menuitem.b318de7236aed0e7a129d410b0c0e1a0/?vgnextoid=94d1877af0172110VgnVCM1000008d0c1e0aRCRD&vgnextchannel=94d1877af0172110VgnVCM1000008d0c1e0aRCRD&vgnextfmt=default

RECHERCHE ET FORMATION

1. Recherche

a. Introduction

La recherche sur les langues régionales a commencé depuis longtemps à Lyon. Il y a plus de cinquante ans, P. Gardette a créé l'Institut de linguistique romane (Université Catholique), où a été élaboré et publié l'*Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais* qui a servi de modèle aux atlas linguistiques des autres régions de France. Un peu plus tard, le Centre de dialectologie de l'Université de Grenoble, créé par G. Tuaillon, a été chargé de la rédaction de l'*Atlas roman*. Les deux institutions ont collaboré pour la réalisation et la publication de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord* (auteurs : J.-B. Martin et G. Tuaillon). En outre, des campagnes de collecte d'ethnotextes et de régionalismes du français ont été lancées. Elles ont donné matière à plusieurs publications.

Malgré tous ces travaux, il reste beaucoup à faire pour documenter et archiver les langues parlées en Rhône-Alpes et les régionalismes du français qui en constituent, pour une large part, des permanences. Il convient également d'insérer ces études dans des projets de recherche dédiés à des problématiques plus générales.

b. Préconisations

Domaine universitaire :

1. Les études sur le francoprovençal et l'occitan devront être encouragées, en particulier la rédaction de monographies sur ces langues, publication de textes dialectaux (anciens ou récents), ainsi que l'étude des spécificités du français parlé sur substrat francoprovençal ou occitan.

2. Une coordination universitaire au niveau de Rhône-Alpes sera mise en place. Elle pourrait associer les centres de recherches spécialisés dans l'étude du francoprovençal et de l'occitan, le laboratoire « Dynamique du langage » (Lyon 2) reconnu internationalement dans le domaine des études sur les langues en danger, et le laboratoire ICAR qui participe ou anime des projets internationaux sur le travail de terrain et le traitement de corpus oraux, la revitalisation de langues minoritaires ou la didactique de ces langues.

3. Cette coordination pourra s'insérer dans un réseau régional constitué des équipes rhônalpines travaillant dans le domaine du multi/plurilinguisme (langues d'immigration, langues de travail…).

Il apparaît nécessaire que la Région Rhône-Alpes fasse une place précise aux langues régionales dans sa politique de soutien à la recherche, pour leur intérêt intrinsèque, mais aussi en tant que laboratoire permettant la formation d'étudiants ou la comparaison avec des domaines géographiques ou scientifiques apparentés. Elle devra aussi apporter son appui aux centres de documentation existants pour qu'ils puissent maintenir et compléter leur documentation.

4. Toponymie : campagne systématique de relevés oraux en langue régionale et en français.

La collecte des toponymes (des micro-toponymes en particulier) permettrait de recueillir des noms ne figurant dans aucun cadastre et de savoir comment se prononcent ceux qui figurent sur les cadastres (ceux-ci sont souvent mal orthographiés parce que les formes dialectales anciennes étaient incomprises). Il s'agit d'un chantier important car, en cette période de forte mutation, notamment dans le monde rural, les noms de lieux anciens risquent de disparaître définitivement avec les derniers patoisants. Ces toponymes pourraient être utilisés pour la dénomination des quartiers, places, etc.

5. Corpus oraux : collecte, numérisation, archivage et mise à disposition.

L'enregistrement de corpus oraux est également urgent car la documentation disponible est pauvre sur ce point, beaucoup d'enquêtes (anciennes en particulier) ne s'étant intéressé qu'au vocabulaire (recueilli d'ailleurs sans enregistrement). La numérisation et l'archivage des fonds actuels doivent être poursuivis et amplifiés afin de sauvegarder tous les fonds sonores existant dans les centres de recherches, musées, bibliothèques et/ou centre régional de ressources en ligne.

6. Théâtre : collecte et recueil de pièces de théâtre en langue régionale.

Ces chantiers transversaux pourraient permettre de créer une synergie entre les associations francoprovençales, qui sont aujourd'hui trop isolées, et favoriser les contacts entre domaine francoprovençal et domaine occitan.

2. Formation

a. Introduction

Un plan de formation des différents acteurs de la politique linguistique doit être mis en place pour s'assurer de la réussite des différents projets : personnels régionaux et associatifs, responsables associatifs, enseignants dans les cours pour adultes, personnels de services en contact avec des locuteurs, etc. Une politique en termes de formation doit prendre en compte ces différents aspects pour assurer une certaine cohérence.

b. Préconisations

1. Formation d'enseignants pour le primaire et le secondaire. Voir supra : convention Région/Rectorat.

Il n'existe pas pour l'heure de lieu permettant la formation d'enseignants en langues régionales dans la région Rhône-Alpes, ni département universitaire, ni formation pour les futurs enseignants de primaire (rôle des IUFM jusqu'à maintenant). Il s'agirait de développer l'existence d'un département universitaire dans la région, qui assurerait la formation des futurs enseignants.

2. Mise en place d'un module de sensibilisation aux langues régionales dans le cursus de formation des professeurs des écoles dans le cadre de la masterisation (cf. Projet de plateforme de l'ARF).

3. Pour les enseignants en exercice et les futurs enseignants : création de kits (éventuellement en ligne) d'aide à l'enseignement, avec l'appui des associations et des enseignants ayant une compétence en didactique des langues régionales. Ce projet pourrait faire l'objet d'une convention avec des formateurs de la région Rhône-Alpes pour assurer sa réalisation.

4. Formations pour les enseignants dispensant des cours pour adultes, en collaboration avec le Centre de Formation Professionnelle Occitan (CFPO) et l'Institut d'Estudis Occitans (IEO) pour la partie occitane.

   Les cours pour adultes en région Rhône-Alpes ne sont nulle part assurés par des salariés, contrairement aux autres régions françaises. Un enseignant salarié est un gage de stabilité du cours, et un gage de sérieux. Pour l'occitan, il peut également, une fois formé, assurer une formation labellisée et reconnue par l'université (label Parlesc, en collaboration avec l'Université du Mirail, Toulouse). Nous avons exposé dans la première partie de ce rapport que la demande de cours pour adultes est bien présente dans la région.

5. Professionnalisation

   a. Les associations, en particulier dans le domaine occitan, ont largement fait remonter la nécessité de se professionnaliser en recrutant des personnels sur la durée, afin de mettre en place des activités durables (cours de langues, traduction, interventions auprès des personnes âgées, animation etc.).

   b. La professionnalisation permettrait en outre à un éventuel Bureau Régional des Langues et Cultures de Rhône-Alpes ainsi qu'au chargé de mission de la région Rhône-Alpes de disposer d'interlocuteurs disponibles en permanence, et formés aux questions administratives.

6. Formation à la langue pour des objectifs spécifiques :

   a. Formation à l'accueil en langue régionale, par exemple dans les maisons de retraite, aides ménagères etc.

   b. Sensibilisation et/ou formation en langue régionale, sur la base du volontariat, pour les personnels des collectivités territoriales.

VISIBILITE ET DIFFUSION

1. Socialisation de la langue et communication

a. Introduction

Les objectifs sont multiples. Il s'agit ainsi de :

- valoriser les locuteurs d'une langue régionale en Rhône-Alpes, détenteurs d'un savoir unique
- valoriser l'image de la région
- permettre à ceux qui le souhaitent d'utiliser ces langues dans leur vie quotidienne
- favoriser la reprise de la transmission familiale chez ceux qui le souhaitent

b. Préconisations, par ordre de priorité

1. Signalisation bilingue (cf. chantier transversal sur la toponymie, chapitre 'Recherche').

   La signalisation routière est la manière la plus évidente pour faire voir une langue. Lui permettre de réinvestir ainsi l'espace public, c'est lui rendre une partie de sa dignité, et c'est rendre à nombre de toponymes leur forme première. C'est montrer que la réalité régionale peut se dire dans (au moins) deux langues.

   C'est également un atout de taille pour le développement du tourisme (voir partie sur le tourisme).

2. Aide au développement du label 'Òc per l'occitan[39]', qui vise à socialiser la langue occitane dans l'espace public et sur les lieux de travail et création d'un Bureau Régional des Langues et Cultures Régionales.

Le label 'Òc per l'Occitan' s'organise selon trois niveaux :

« Niveau 1 :

Pour les organismes qui ont engagé des mesures pour valoriser, montrer ou faire entendre la langue:
- Présence de la langue écrite dans le paysage avec la signalétique et/ou toutes sortes de documents publics comme une carte de restauration, un catalogue, des factures, de la publicité
- L'étiquetage, l'enseigne, etc
- Animations et promotions avec de l'occitan
- Participation du personnel à un cours de langue ou présence d'un club d'occitan
- Site Internet bilingue
- Une personne, au moins, au service du public, comprend la langue
- Annonces orales bilingues

Niveau 2 :

[39] http://www.occitan-oc.org/

Pour les entreprises et organismes avec une possibilité de service en occitan.

- Au moins une personne au service du public a une maîtrise de la langue pour les organismes de moins de 10 employés.

Il en faudra 2 pour les organismes de 10 à 50 employés et 5 au delà.

L'acceptation d'un service partiellement en occitan est liée à l'état actuel de la langue et à une volonté de sa réappropriation.

Niveau 3 :

Pour les entreprises et organismes qui utilisent l'occitan comme langue de travail en plus du service au public :

-La majorité du personnel a la maîtrise de la langue orale et écrite.

-Dans la langue écrite l'occitan peut être la seule langue employée, s'il y a bilinguisme l'occitan aura la préférence dans l'emplacement, la dimension du lettrage

-Une préférence est aussi donnée aux fournisseurs avec des produits bilingues ou en occitan. Le même effort se fait avec tous les supports écrits venus de l'extérieur en demandant le bilinguisme ou en les remplaçant progressivement quand c'est possible.

FIGURE 2 : CARTE DES STRUCTURES LABELLISEES PAR LE LABEL 'ÒC PER L'OCCITAN'
(JUIN 2009)

3. Présence dans les bulletins d'information et sur le site du Conseil Régional.

4. Soutien au développement de colonies de vacances intégrant l'occitan ou le francoprovençal déjà existantes (par exemple dans la Loire ou le Val d'Aoste, ou dans le domaine occitan) et encourager leur développement en Rhône-Alpes.

Il serait intéressant de mener une réflexion sur les moyens de valoriser et d'honorer les personnes qui ont réussi à maintenir l'usage de la langue régionale (« trésors régionaux »).

2. Création

a. Introduction

La région Rhône-Alpes a développé depuis plusieurs années une politique forte et innovante en faveur des spectacles vivants et de la création en général. Dans le domaine occitan, cet engagement s'est manifesté par le soutien aux Estivadas de Rodez, avec les autres régions occitanes.

Il s'agit de développer cet engagement en valorisant les productions rhônalpines et en en assurant la diffusion sur le territoire rhônalpin et au-delà.

b. Préconisations, par ordre de priorité

1. Encourager la création (danse, musique, théâtre, écrits etc.) : concours régionaux, festivals
    - Soutien au concours Cerlogne pour le francoprovençal (initiative valdôtaine à laquelle participent certaines écoles de Savoie).
    - Soutien aux événements interrégionaux occitans (Estivada à Rodez par exemple, à laquelle contribue déjà la région Rhône-Alpes)
    - Soutien au Théâtre Interrégional Occitan (TIO-La Rampa[40]), ou au théâtre en francoprovençal.
    - Soutien aux représentations théâtrales en occitan et francoprovençal. Création d'un festival de théâtre régional commun aux deux langues.
    - Soutien aux créations musicales rhônalpines, en francoprovençal ou en occitan. Il s'agit d'un élément important pour motiver les jeunes à utiliser une langue régionale. Le Conseil Régional pourrait ainsi demander qu'un artiste rhônalpin au moins soit présent aux Estivadas de Rodez.
2. Réalisation d'une anthologie (livre + DVD + site ?) du théâtre en Rhône-Alpes (voir chantier transversal théâtre, partie 'Recherche').

3. Médias et édition

a. Introduction

La présence de médias en langue régionale a pour objectif de :

- Permettre aux Rhônalpins qui le souhaitent de s'informer et de se divertir dans leur langue régionale
- Assurer une visibilité / audibilité aux langues régionales
- Permettre la diffusion de points de vue culturels originaux

b. Préconisations, par ordre de priorité

1. Edition
    a. Soutien aux publications interrégionales : Plumalhon & Papagai, par exemple, sont deux mensuels pour enfants publiés dans deux dialectes occitans (languedocien et gascon), mais aussi, pour permettre une réduction des coûts, en basque, corse, catalan et breton. On peut imaginer une aide (sous forme

[40] http://www.larampe-tio.org/

s'abonnements offerts aux bibliothèques municipales par exemple) à la création de versions en occitan vivaro-alpin et provençal (en collaboration avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur par exemple) et en francoprovençal, en collaboration éventuellement avec les cantons suisses et le Val d'Aoste.

b. Soutien aux éditeurs occitans situés dans d'autres régions (par exemple IDECO, le plus important) contre l'engagement de publier des auteurs rhônalpins.

c. Soutien aux éditeurs rhônalpins publiant en langue régionale (par exemple la Bibliothèque Pédagogique de Nyons).

d. Soutien à la diffusion des livres publiés en occitan et francoprovençal.

e. Favoriser la publicisation des publications locales, nombreuses mais très mal connues et la diffusion de publications réalisées en domaine francoprovençal italien

L'ARALD pourrait jouer un rôle important dans ces domaines.

2. Bourses pour l'écriture et la traduction.

3. Présence dans les médias

a. Partenariat avec France 3, TLM, TV8 Mont Blanc etc. ; le réseau France Bleu, le réseau RCF etc. pour la diffusion d'émissions en langue régionale, et pour la diffusion de musiques en langues régionales.

b. Aide au développement de fréquences de Ràdio Lenga d'Òc en Rhône-Alpes, et à la création de programmes pouvant contribuer à ce réseau en Rhône-Alpes. Ràdio Lenga d'Òc[41] est une radio associative diffusant en français et en occitan en particulier en Languedoc, mais ses fréquences sont de plus en plus nombreuses. Soutien à l'initiative associative de développement d'une web-radio en francoprovençal.

c. La région Rhône-Alpes pourrait par ailleurs s'associer à la réflexion actuellement menée par les régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées pour la création d'une web-tv en occitan.

4. Musées et patrimoine

a. Introduction

Les langues régionales parlées en Rhône-Alpes constituent le patrimoine formé par la soixantaine de générations qui se sont succédées sur cette aire depuis que le latin a peu à peu remplacé le gaulois. Elles peuvent être un sujet d'intérêt important pour le public qui est de plus en plus sensibilisé à cette question.

L'exposition qui s'est tenue en 1990 au musée dauphinois de Grenoble « Inventer le monde : les Rhônalpins et leurs langues » a montré l'intérêt de telles manifestations.

[41] http://www.radiolengadoc.com/

b. Préconisations, par ordre de priorité

1. Réalisation d'une nouvelle exposition sur les langues régionales de Rhône-Alpes, en partenariat avec un ou plusieurs musées intéressés. Cette exposition pourra ensuite circuler dans les musées, bibliothèques ou médiathèques de Rhône-Alpes qui souhaitent l'accueillir.

2. Réalisation d'un kit utilisable par les petites structures de la région qui voudraient consacrer une partie de leur espace à une information sur la langue régionale de leur lieu d'implantation.

3. Aide aux musées pour la traduction en langue régionale des noms d'objets qu'ils présentent, en coordination avec les associations locales.

COHESION SOCIALE

1. Santé

a. Introduction

Si le besoin dans le secteur peut paraître minime, il existe bien néanmoins. Au cours de nos enquêtes, nous avons rencontré plusieurs personnes qui évoquaient le cas de personnes âgées proches (souffrant de la maladie d'Alzheimer par exemple) et qui ne pouvaient plus communiquer qu'en francoprovençal ou en occitan, leur langue maternelle. De même, dans certaines régions de Drôme, d'Ardèche ou de l'Ain ou de Savoie, les patients âgés sont parfois plus à l'aise dans leur langue maternelle qu'en français. Nous ne suggérons que quelques mesures ici, mais le sujet mériterait un approfondissement par des personnels de santé qualifiés.

b. Préconisations

1. Recensement des besoins et évaluation des mesures à mettre en œuvre.
2. Information auprès des médecins, hôpitaux, maisons de retraites etc. sur les besoins linguistiques potentiels de certains patients âgés.
3. Formation aux contextes plurilingues et en langue(s) à destination des professionnels de santé : ces formations peuvent concerner les langues régionales mais aussi diverses langues auxquels ces personnels peuvent se trouver confronter dans l'exercice de leur profession dans le cadre d'une politique linguistique globale. Il pourrait également être utile, dans ce cadre, de préconiser à l'échelle de chaque établissement un recensement des diverses compétences en langue des personnels.

2. Services aux personnes et mesures intergénérationnelles

a. Introduction

Comme dans le domaine de la santé, ces deux dimensions sont bien souvent négligées dans le domaine des politiques linguistiques. Elles répondent pourtant à des préoccupations concrètes et immédiates, et la dimension intergénérationnelle répond à des questions de société importantes. En effet, comment expliquer à un enfant que ses grands-parents parlent une autre langue que lui ? Qu'enfants, ils jouaient dans une autre langue ? Que peut-être ils ont été punis à l'école pour avoir parlé cette langue ? Comment expliquer également que ces mêmes grands-parents ont généralement eu trop honte de leur langue pour la transmettre, et qu'aujourd'hui encore ils cachent un pan entier de leur personnalité ? Que les chansons et comptines que leurs propres parents leurs chantaient sont inconnues de leurs petits-enfants ? Comment en quelque sorte essayer de recréer du lien entre les générations en utilisant les langues régionales ?

b. Préconisations

1. Services aux personnes :

   - Sensibiliser les aides-ménagèr(e)s au fait qu'il existe d'autres langues en Rhône-Alpes, et que certaines personnes âgées les parlent, parfois comme première langue, ce qui peut entraîner des malentendus, mais ce qui peut également être source de discussions ou de connivence.

2. Mesures intergénérationnelles

   - Prévoir une plaquette dans les écoles primaires pour expliquer ce que sont les langues régionales, et comment faire intervenir des locuteurs dans la classe. Comment préparer un cours conjointement entre un locuteur et un enseignant ? Ce sont des questions qui se posent dans le monde entier, dans tous les contextes de langues en danger, et il nous paraît important d'initier une réflexion sur le sujet.

   - Entamer une réflexion sur des ateliers de transmission des savoirs (chansons, comptines, contes) que possèdent encore certains locuteurs âgés des langues régionales, et produire des livrets (accompagnés d'audio) qui pourraient servir de base de discussion entre grands-parents et petits-enfants, voire entre arrière-grands-parents et arrière-petits enfants.

   - Entamer une réflexion sur des ateliers ou des animations conjointes entre les maisons de retraite et les écoles, collèges, lycées.

   - Encourager les interventions des associations dans les maisons de retraite par exemple (3e > 4e âge).

ECONOMIE ET TOURISME

1. Economie

a. Introduction

On peut dire que les langues régionales jouent aujourd'hui un rôle minime dans l'économie de la région, bien qu'elles soient la langue de travail dans de nombreuses exploitations agricoles ou dans l'artisanat. Pourtant, les seuls emplois pour lesquels la connaissance d'une langue régionale soit nécessaire sont ceux qui ont trait à l'enseignement d'une langue régionale. Il n'existe pas, par exemple, de banque distribuant des chéquiers en langue régionale, comme en Bretagne.

Pourtant, comme le faisait remarquer le Premier Rapport sur l'Etat de la Langue Bretonne (Observatoire de la Langue Bretonne, 2002 : 251),

> « pour une langue minoritaire, la présence dans le secteur économique constitue un enjeu important et une étape difficile. L'enjeu est en effet crucial car l'utilisation d'une langue dans l'activité économique est le signe de sa vitalité. Pour autant, face à la standardisation des marchés, la place d'une langue régionale est toujours à conquérir. »

Le rapport ajoute qu'il est nécessaire d'intégrer les efforts visant à l'intégration de la langue régionale dans l'économie dans une perspective globale assurant la promotion de cette langue. En outre, les progrès enregistrés entre ce premier rapport en 2002 et le second rapport en 2007[42] montrent que les efforts entrepris en 2002 ont porté leurs fruits, et plus de 1200 emplois en 2010 auront été créés autour de la langue bretonne.

b. Préconisations

1. Valorisation des productions régionales qui utilisent la langue régionale, à travers le label « Òc per l'occitan » par exemple et création d'un annuaire des gîtes ruraux où la langue régionale peut être utilisée.

2. Développement du label 'Òc per l'occitan' (cf. p. 17, partie 'socialisation') et création d'un label similaire pour le francoprovençal, en collaboration avec la Suisse et le Val d'Aoste. Il existe un besoin de traduction de noms de magasins, restaurants etc. en Savoie par exemple, où les associations sont souvent sollicitées. Le Musée du Vivarais protestant fait désormais partie du réseau signalé par le label.

3. Création d'un label régional trilingue 'produit en région Rhône-Alpes' et valorisation des appellations vernaculaires des produits de terroir.

2. Tourisme

a. Introduction

[42] http://www.ofis-bzh.org/upload/Rapport%20Observatoire%202007.pdf

La langue régionale a un rôle à jouer dans le développement du tourisme, les décideurs s'en sont aperçus dans toute l'Europe. On voyage pour trouver quelque chose que l'on n'a pas chez soi, quelque chose de différent. La présence d'une langue régionale participe à cela. La langue valorise ainsi ses locuteurs aux yeux des autres, et elle valorise la région en lui donnant une valeur ajoutée culturelle.

b. Préconisations

1. Diffusion de la brochure de l'IEO *L'occitan qu'es aquò* (2008) et de la brochure *Les rhônalpins et leurs langues* (Editions lyonnaises d'art et d'histoire, 2000). Réalisation d'une brochure présentant le francoprovençal d'une manière attractive. Ces documents pourraient être diffusés largement dans les Bureaux de Tourisme.

2. Travail avec les parcs naturels.

   Il s'agit, en associant les parcs naturels régionaux, de promouvoir l'idée de développement durable naturel en l'associant à l'idée de développement durable culturel. Les parcs naturels ont un rôle à jouer dans la préservation des écosystèmes naturels, et dans la promotion d'une idée de vie plus harmonieuse entre les Hommes et la Nature. En ce sens, les langues régionales trouvent parfaitement leur place dans un projet plus vaste de valorisation des espaces naturels et culturels.

   Concrètement, les parcs naturels peuvent promouvoir des actions bilingues, des actions de sensibilisation aux écosystèmes locaux prenant en compte les diverses langues en présence, des actions envers les enfants, mais aussi une politique de signalisation bilingue à l'intérieur des parcs, des documents bilingues (dépliants, posters, affiches) ainsi que des formations en langue régionale pour les personnels qui le souhaitent.

   Le Parc Naturel des Baronnies envisage ainsi la constitution d'une base de données des micro-toponymes présents sur son territoire. Ce type d'actions pourrait être soutenu et développé.

3. Signalisation bilingue.

   La signalisation routière et touristique bilingue peut devenir un élément important du paysage linguistique d'une région. Cela peut passer par un rétablissement des toponymes dans leur forme originale occitane ou francoprovençale (pour les lieux-dits par exemple) et par une politique volontaire et progressive de mise en place de panneaux bilingues pour commencer, sur le modèle de ce qui existe déjà en Bretagne, en Corse ou au Pays Basque.

CONCLUSIONS

La conception d'une politique linguistique pour la région Rhône-Alpes est un chantier important, qui implique des mesures qui, compte tenu de la situation des langues régionales dans notre région, doivent être prises relativement rapidement, et qui mettront du temps à produire des effets nettement visibles.

Une politique linguistique doit se penser sur au moins 20 à 25 ans, c'est un pari sur l'avenir. Les mesures que nous avons proposées peuvent être mises en place relativement rapidement à partir des structures existantes, mais elles nécessiteront également la mise en place d'un Bureau régional des Langues Régionales de Rhône-Alpes, qui devra fonctionner avec des moyens dédiés, en termes financiers et humains, et en concertation avec les élus rhônalpins et les associations qui représentent les locuteurs des langues régionales.

Par ailleurs, une politique linguistique régionale ne saurait se concevoir sans prendre en compte l'ensemble de la diversité culturelle et linguistique de la région. Nous avons, dans ce rapport, essayé d'esquisser des pistes de travail dans cette direction.

S'il paraît pour l'heure irréaliste de penser qu'une politique linguistique en Rhône-Alpes permettrait de retrouver un niveau de bilinguisme comparable à celui qui a pu exister entre-guerres, on peut néanmoins espérer d'une part faire évoluer les mentalités quant aux questions linguistiques et particulièrement les questions des langues minoritaires, régionales ou issues de l'immigration, et on peut également espérer développer un intérêt et une pratique des langues de la région qui puisse leur assurer une place dans le paysage linguistique régional. On peut enfin espérer que les locuteurs traditionnels, trop souvent méprisés à cause de ces langues qu'ils parlent ou parlaient, puissent retrouver une certaine fierté par rapport à leur langue, et qu'ils développent une envie de partager ces connaissances avec les nouvelles générations.

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé, d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de ce rapport, et en particulier les locuteurs et les membres d'associations qui ont bien voulu nous accorder leur confiance et un peu de leur temps.

BIBLIOGRAPHIE

Le choix des publications réparties dans les 4 sections suivantes (Francoprovençal, Occitan, Régionalismes du français et Sociolinguistique) a été guidé par un compromis entre publications destinées au grand public et publications scientifiques. Cette bibliographie n'est bien sûr pas exhaustive. Elle pourrait figurer sur le site du Conseil Régional, dans un espace consacré au francoprovençal et à l'occitan en Rhône-Alpes, et être augmentée et actualisée.

Abréviations employées :

Le Français Moderne : abrév. *FM*

Revue de linguistique romane : abrév. *RLiR*

Travaux de linguistique et de littérature : abrév. *TraLiLi*

Francoprovençal

ABRY, Christian- (1979), *Le paysage dialectal. Les sources régionales de la Savoie*, Fayard, Paris.

AEBISCHER, Paul (1950), *Chrestomathie franco-provençale. Recueil de textes franco-provençaux antérieurs à 1630*, A. Francke, Berne.

ASCOLI, Graziadio Isaia (1878), "Schizzi franco-provenzali", *AGI* 3, 61-120 [d'abord paru en 1873].

BERT Michel (2001), *Rencontre de langues et francisation : l'exemple du Pilat (Loire)*, thèse de doctorat, Sciences du langage, Université Lumière Lyon 2, 3 vol., 646.

BESSAT, Hubert – GERMI, Claudette (1991), *Les mots de la montagne autour du Mont-Blanc*, Grenoble, Ellug.

- (1993), *Lieux en mémoire de l'**alpe**, toponymie des alpages en Savoie et Vallée d'Aoste*, Grenoble, Grenoble, Ellug.
- (2001), *Les noms du paysage alpin*, Atlas toponymique I, Grenoble, Ellug
- (2004), *Les noms du patrimoine alpin*, Atlas toponymique II, Grenoble, Ellug

BRUN, Auguste (1923), *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les Provinces du Midi*, Paris, Champion.

BURGER, Michel (1971), *A propos de la limite nord du francoprovençal*, in Marzys 1971, 56-69.

CERQUIGLINI, Bernard (2003), *Les langues de France*, Paris, PUF.

CONSTANTIN, Aimé – DESORMAUX, Joseph (1902), *Dictionnaire savoyard*, Bouillon/Abry, Paris/Annecy.

DEVAUX, André (1892), *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au Moyen Age*, Welter/Coste, Paris/Lyon.

- (1935), *Les patois du Dauphiné*, vol. 1 : *Dictionnaire des patois des Terres Froides*, vol. 2 : *Atlas linguistique des Terres Froides*, ouvrage posthume publié par A. Duraffour et P. Gardette, Lyon, Bibliothèque de la faculté catholique de Lyon.

DURAFFOUR, Antonin (1932), *Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les parlers franco-provençaux d'après le parler de Vaux-en-Bugey (Ain)*, Grenoble.

- (1969), *Glossaire des patois francoprovençaux*, publié par L. Malapert et M. Gonon, dir. P. Gardette, Paris, CNRS.

DURAFFOUR, Antonin - GARDETTE, Pierre - DURDILLY, Paulette (1965), *Les Œuvres de Marguerite d'Oingt*, Paris, Les Belles-Lettres.

DURDILLY, Paulette (1975), *Documents linguistiques de la France, série francoprovençale*, vol. 2, : *Lyonnais*, Paris, CNRS.

ESCOFFIER, Simone (1958), *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier*, Paris, Publications de l'institut de linguistique romane de Lyon - Les Belles-Lettres.

ESCOFFIER, Simone - VURPAS, Anne-Marie (1981), *Textes littéraires en dialecte lyonnais - Poèmes, théâtre, noëls et chansons, (XVIe-XIXe siècle)*, Paris, CNRS.

GARDETTE, Pierre (1939), "Limites phonétiques du francoprovençal en Pays de Forez ", in *Mélanges Duraffour*, *Romanica Helvetica*, vol. 14, 22-36

- (1941a), *Géographie phonétique du Forez*, Mâcon, Protat.

- (1941b), *Etudes de géographie morphologique sur les patois du Forez*, Mâcon, Protat.

- (1956-1976), *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, 5 vol., Paris, CNRS.
- (1983), *Etudes de géographie linguistique*, Strasbourg, Société de linguistique romane.

GAUCHAT, Louis – JEANJAQUET, Jules (1925), *Bibliographie linguistique de la Suisse Romande*, 2 vol., Neuchâtel, Attinger.

GAUCHAT, Louis – JEANJAQUET, Jules – TAPPOLET, Ernest (1925), *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, Neuchâtel, Attinger.

GAUCHAT, Louis – JEANJAQUET, Jules – TAPPOLET, Ernest – MURET, Ernest (1924-), *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel, Attinger.

Géolinguistique (1984-), revue, Centre de Dialectologie, Université Stendhal Grenoble III.

GILLIERON, Jules - EDMONT, Edmond (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, 17 vol., Paris, Champion.

GONON, Marguerite (1974), *Documents linguistiques de la France, série francoprovençale*, vol. 1, : *Forez*, Paris, CNRS.

Groupe de Conflans (1994), *Découvrir les parlers de Savoie*, Centre de la Culture Savoyarde, Conflans.

HADJADJ, Dany (1983), *Parlers en contact aux confins de l'Auvergne et du Forez*, Clermont-Ferrand, Institut d'Etudes du Massif Central.

HAFNER, Hans (1955), *Grundzüge einer Lautlehre des Altfranko-provenzalischen*, Bern, Francke.

HASSELROT, Bengt (1938), "Sur l'origine des adjectifs possessifs NOSTRON et VOSTRON en francoprovençal", *Studia Neophilologica* 11, 62-84.

HUBSCHMIED, Johann Ulrich (1914), *Zur Bildung des Imperfektsim Francoprovenzalischen*, Halle, Niemeyer.

KELLER, Hans (1958), *Etudes linguistiques sur les parlers valdôtains*, Bern, Francke.

KRIER, Fernande (1985*), La zone frontière du francoprovençal et de l'alémanique dans le Valais*, Buske, Helmut Hamburg.

LOBECK, Konrad (1945), *Die französisch-frankoprovenzalische Dialektgrenze swischen Jura und Saône*, Genf, Droz.

LORCIN, Jean - MARTIN, Jean-Baptiste - VURPAS, Anne-Marie (1999), *Le rêve républicain d'un poète ouvrier. Chansons et poésies en dialecte stéphanois de Jacques Vacher*, Saint-Julien-Molin-Molette, Jean-Pierre Huguet.

MARTIN, Jean-Baptiste (1972), "L'article défini en francoprovençal", *TraLiLi* 10,1, 341-397.

- (1974), "Le pronom personnel de la 3e personne en francoprovençal central : formes et structures", *TraLiLi* 12,1, 85-116.

- (1979a), *Le Verbe francoprovençal*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Grenoble 3.

- (1979b), "La limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat", *Etudes foréziennes*, 10, Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 75-88.

- (1990), "Le francoprovençal", in Günter, H. - Metzeltin, M. - Schmitt C. dir., *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 5/1, Tübingen, Max Niemeyer, 671-685.
- (2002), "Graphies du francoprovençal : bref état des lieux", colloque *Les langues de France et leur codification. Ecrits divers - Ecrits ouverts, Paris, 29-31 mai 2000*, Paris.
- (2005), *Le francoprovençal de poche*, Chennevières-sur-Marne, Assimil.
- (2006), *Le Lyonnais de poche*, Chennevières-sur-Marne, Assimil.

MARTIN, Jean-Baptiste -STICH, Dominique (2008), "Frankoprovenzalisch (Francoprovençal)" in AMMON U. –HAARMAN N. dirs., *Wieser Enzyklopâdie/Wieser Encyclopaedia*, Wieser Verlag, Klagenfurt, vol. 1, 275-286.

MARTIN, Jean-Baptiste - TUAILLON, Gaston (1971-78), *Atlas linguistique du Jura et des Alpes*, 3 vol., Paris, CNRS.

MARZYS, Zygmunt ed. (1971), *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale, Neuchâtel 23-27 septembre 1969,* Neuchâtel/genève, Faculté de lettres/Droz.

MERLE, René (1991), *Une naissance suspendue. L'écriture des "patois". Genève, Fribourg, Pays de Vaud, Savoie de la pré-Révolution au Romantisme*, Marseille, S.E.H.T.D.

MICHEL, Claude (1993), *Les Parlers beaujolais*, 2 vol., Dijon, Association bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique.

MICHEL, Claude - VURPAS, Anne-Marie (1997), *Noms de lieux de la Loire et du Rhône*, Paris, Bonneton.

MICHEL, Claude - VURPAS, Anne-Marie (1999), *Noms de lieux de l'Ain*, Paris, Bonneton.

Musée Dauphinois (1990), *Inventer le Monde. Les Rhônalpins et leurs langages*, Grenoble, Musée Dauphinois.

PUITSPELU, Nizier de (1887-1890), *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon, Librairie Générale Henri Georg.

SALA, Marius – RHEINHEIMER, Sanda (1967-8), "Bibliographie francoprovençale", *RLiR* 31 (1967), 383-429 ; 32 (1968) 199-234.

SCHÜLE, Ernest (1980), "Comment écrire le patois ? (principes et conseils pratiques)", Saint-Nicolas, *Centre d'études francoprovençales René Willien*, n° 1.

STICH, Dominique (1999), *Parlons francoprovençal, une langue méconnue*, Paris, L'Harmattan.

- (2003). *Dictionnaire francoprovençal / français, français / francoprovençal : Dictionnaire des mots de base du francoprovençal : Orthographe ORB supradialectale standardisée*, Thonon-les-Bains, Editions Le Carré.

TUAILLON, Gaston (1964), "La limite nord du provençal à l'est du Rhône", *RliR* 28, 127-142.

- (1967), "Principe pour distinguer français et francoprovençal", *RliR* 31, 292-296.

- (1972), "Le franco-provençal : progrès d'une définition", *TraLiLi* 10/1, 293-339.

- (1975), "Analyse syntaxique d'une carte linguistique : *ALF* 25 : "Où vas-tu ?"", *RLiR* 38, 471-484.

- (1988), "Le francoprovençal. Langue oubliée", in Vermes, Geneviève dir., *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 188-207.
- (1990), "Méditations sur les langues régionales en Dauphiné", *Inventer le Monde. Les Rhônalpins et leurs langages*, 1990, Grenoble, Musée Dauphinois, 9-21.

- (2001), *La littérature en francoprovençal avant 1700*, Grenoble, ELLUG.

- (2007), *Le francoprovençal. Tome premier, définition et délimitation. Phénomènes remarquables*, Vallée d'Aoste, Musumeci.

VERMES, Geneviève dir., (1988), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, vol. 1, Paris, L'Harmattan.

VEŸ, Eugène (1911), *Le dialecte forézien au XVIIe siècle*, Paris, Honoré Champion.

VURPAS, Anne-Marie (1988), *Autrefois dans les monts du Beaujolais, Vie et langue d'une communauté rurale : Saint-Just d'Avray (Rhône)*, Saint-Etienne, Action graphique.
- (1990), "Frankoprovenzalische Skriptae", in Günter, H. - Metzeltin, M. - Schmitt C. dir., *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 2/2, Tübingen, Max Niemeyer, 389-405.
- (1993), "Peut-on observer l'émergence de koinès dialectales en francoprovençal de France depuis le XVIe siècle à nos jours ?", in Knecht, Pierre - Marzys, Zygmunt dir., Actes du colloque *Ecriture, langues communes et normes*, *Neuchâtel 21-23 septembre 1988*, Genève, Droz, 171-184.
- (1995), *Le Carnaval des Gueux. Œuvres complètes de Guillaume Roquille*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

Occitan

(sélection d'ouvrages concernant l'aire rhônalpine)

ALLIERES, Jacques (2001), *Manuel de linguistique romane*, Paris, Champion.

ALIBERT, Louis (1966), *Dictionnaire occitan-français selon les parlers languedociens*, Institut d'Etudes Occitanes, Toulouse.

BARTHELEMY-VIGOUROUX, Alain - MARTIN, Guy (2000), *Manuel pratique de provençal contemporain,* Edisud, Aix en Provence.

BEC, Pierre (1967), *La langue occitane*, Paris, Presses Universitaires de France, "Que sais-je" 1059, deuxième édition [d'abord paru en 1963].

- (1973), *Manuel pratique d'occitan moderne*, 2 vol., Paris, Picard, "Connaissance des *langues*" 7.

BERT, Michel (2001), *Rencontre de langues et francisation : l'exemple du Pilat (Loire)*, thèse de doctorat, Sciences du langage, Université Lumière Lyon 2, 3 vol., 646.

BOUVIER, Jean-Claude (1976), *Les parlers provençaux de la Drôme. Etude de géographie phonétique*, Klincksieck, Paris.

BOUVIER, Jean-Claude - MARTEL, Claude (1975-86), *Atlas linguistique et ethnographique de la Provence*, 3 vol., Paris, CNRS.

BOYER, Henri – GARDY, Philippe (dir.) (2001), *Dix Siècles d'Usages et d'Images de l'Occitan - Des Troubadours à l'Internet,* L'Harmattan, Paris.

BLANCHET, Philippe (1991), *Dictionnaire du français régional de Provence*, Paris, Bonneton.

BRUN, Auguste (1923), *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les Provinces du Midi*, Paris, Champion.

BOURAS, Alain, ESPINAS, Christian, BAYLE, Gérard, & MEJEAN, Isabelle (2002), *Petite grammaire de l'occitan dauphinois*, Montélimar, IEO Drôme.

CALVET, Louis Jean, & BLANCHET, Philippe (2007), "Le volet linguistique de l'enquête 'famille' de 1999", *Langues et Cité* (10), 5.

CERQUIGLINI Bernard (2003), *Les langues de France*, Paris, PUF.

COSTA, James (2006), *Òsca! Je parle occitan,* Ellipses, Paris.

DORNA, Louis - LYOTARD, Etienne (1953), *Le parler gaga*, Saint-Etienne, Paris, Dumas.

DUFAUD, Joannès (1998), *Dictionnaire Français - Nord-Occitan. Nord du Vivarais et du Velay*, Saint-Julien-Molin-Molette, Jean-Pierre Huguet.

FETTUCIARI, Jòrgi, MARTIN, Guiu, & PIETRI, Jaume (dir.) (2003), *Dictionnaire Provençal-Français*, Aix en Provence, CREO Provença.

HONNORAT, S.-J.(1846-1848), *Dictionnaire provençal-français ou dictionnaire de la langue d'oc*, 4 vol., Dignes, Repos.

KLINGEBIEL, **Kathryn** (2009), *Bibliography of **occitan** linguistics for 2008*, Tenso 24 (1-2), 132-172.

KREMNITZ, Georg (2007), "La langue d'oc, une et plurielle", *Langues et Cité* (10), 7.

LAFONT, Robert (1971), "Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane", in *Langue française* 9, 93-99.

- (1977), *Clefs pour l'Occitanie*, Paris, Seghers [d'abord paru en 1971].

MASSOT, Georges (1983), "Proverbes & dictons d'Ardèche et savoir populaire", *Sous le ciel et sur la terre*, Candide.

- (1991), "Langue", in *Vivarais Ardèche,* Paris, Bonneton, "Encyclopédie régionale", 218-235.

MISTRAL, Frédéric (1979 [1885]), *Lou tresor dou Felibrige,* Edisud, Aix en Provence.

MARTEL, Claude (1988), *Le parler provençal*, Paris, Rivages.

MARTEL, Philippe (2007), "Qui parle occitan?", *Langues et Cité* (10), 3.

MARTIN, Guy, & MOULIN, Bernard (2007), *Grammaire Provençale / Gramatica Provençala*, Aix en provence, CREO Provença.

MOULIN, Bernard (2006), *Grammaire occitane: le parler bas-vivarois de la région d'Aubenas,* Aubenàs, Seccion vivaresa de l'Institut d'Estudis Occitans.

MOUTIER, Louis, & RIXTE, Jean-Caude (2007), *Dictionnaire des dialectes dauphinois*, Montélimar, IEO Drôme - ELLUG. Edition consultable en ligne pour ceux qui ont acheté la version papier : http://www.ieo-droma.org

NAUTON, Pierre (1957-63), *Atlas linguistique et ethnographique du Massif-Central*, 4 vol., Paris, CNRS.

- (1966), "Occlusives intervocaliques dans la région amphizone de l'*Atlas linguistique du Massif Central*", *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette*, *TraLiLi* 4/1, 357-369.
- (1974), *Géographie phonétique de la Haute-Loire*, Paris, Les Belles-Lettres.

QUINT, Nicolas (2000), *Le parler occitan ardéchois d'Albon: Canton de Saint- Pierreville, Ardèche. Description d'un parler alpin vivaro-vellave du boutiérot moyen*, Paris, L'Harmattan.

RIXTE, Jean-Claude, (2000), *Textes et auteurs drômois de langue d'oc, des origines à nos jours,* IEO Drôme, Montélimar.

- (2002), *Anthologie de l'écrit drômois de langue d'Oc : XIIe-XVIIIe siècles,* Institut d'estudis occitans / IEO Drôme, Montélimar.
- (2003), "Essai de bibliographie, avec notes et commentaires", *Revue dromoise,* **95,** 164-191.
- (2004), *Anthologie de l'écrit drômois de langue d'Oc : XIXe-XXe siècles,* Institut d'Estudis Occitans / IEO Drôme, Mobtélimar.

RIXTE, J.-C. and RIXTE, M.-C. (dir.) (2000), *Les Noëls de Taulignan, en langue d'oc du XVIIe siècle,* Association des Onze Tours - IEO Drôme, Montélimar.

RONJAT, Jules (1913), *Essai de syntaxe des parlers provencaux modernes*, Mâcon, Protat.

- (1930-41), *Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes*, 4 vol., Montpellier, Protat.

ROUQUETTE, Jean (1980), *La littérature d'oc*, Paris, Presses Universitaires de France, "Que sais-je" 1039 [d'abord paru en 1963].

SCHOOK, Han, ZORZIN, Nicolas, PASTUREL, Valérie, MAZELLIER, Patrick, RAMEL, Jean-Louis, & PLANTEVIN, Jean-Bernard (2005), *Chansons traditionnelles et populaires de la Drôme*, Nyons, Culture et langue d'oc.

SIBILLE, Jean (2002), *Les Langues Régionales*, Paris, Flammarion.

- (2007), "L'occitan, qu'es aquò?", *Langues et Cité*(10), 2.

Tenso (1986-), revue, **Bulletin of the Société Guilhem IX.**

VERMES, Geneviève dir., (1988), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, vol. 1, Paris, L'Harmattan.

VERNY, Marie-Jeanne – MARTEL, Philippe (2007), "L'occitan dans le système scolaire public", *Langues et Cité* (10), 10.

Régionalismes du français en Rhône-Alpes

BARON François (1939), *Vocabulaire du parler ripagérien*, Saint-Etienne, La tribune républicaine, Saint-Etienne.

BESSAT Hubert – GERMI Claudette (1991), *Les Mots de la montagne autour du Mont-Blanc*, Grenoble, éd. ELLUG.

BLANC-ROUAT, Aimée (1992), *Mots d'hier, mot d'aujourd'hui. Régionalismes du Nord-Dauphiné recueillis à Villeneuve-de-Marc, Isère*, Lyon, Mario Mella.

DORNA Louis – LYOTARD Etienne (1977), *Le Parler gaga*, Les amis du vieux Saint-Etienne, Roanne, éd. Horvath.

DUC Alain (1990), *Les régionalismes du canton de La Mure (Isère)*, Coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français, n° 5, Paris, Klincksieck.

FRECHET, Claudine (1995), *Le Français parlé à Annonay (Ardèche)*, coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français, n°9, Paris, Klincksieck.

- (1997), *Dictionnaire du parler de la Drôme*, Valence, E & R.

- (2005), *Dictionnaire du parler de l'Ardèche*, Valence, E & R.

FRECHET, Claudine - MARTIN, Jean-Baptiste (1993*), Dictionnaire du français régional du Velay*, Paris, Bonneton.

- (1998*), Dictionnaire du français régional de l'Ain. Bresse, Bugey, Dombes*, Paris, Bonneton.

GAGNY Anita (1993), *Dictionnaire du français régional de Savoie*, Paris, Bonneton.

GUICHONNET Paul (1986), Le *Parler savoyard. Mots et expressions du terroir*, Paris-Marseille, éd. Rivages.

MARTIN, Jean-Baptiste (1989), *Dictionnaire du français régional du Pilat*, Paris, Bonneton.

- (1997), "Le français régional : la variation diatopique du français de France", *FM* 65/1, 55-76.
- (2006), *Le Lyonnais de poche*, Chennevières-sur-Marne, Assimil.

MARTIN, Jean-Baptiste - PELLET, Jean (1987), *Les richesses du français régional, Mots du Nord-Dauphiné recueillis à Meyrieu-les-Etangs*, Paris, CNRS.

MARTIN Jean-pierre (1984), *Description lexicale du français parlé en vallée d'Aoste*, Musumeci Editeur, Aoste.

MEDELICE Jeanine-Elisa (1981), *Le Français régional de Privas (Ardèche)*, thèse de 3ème cycle présenté devant l'Université des Langues et Lettres de Grenoble.

MEUNIER Gérard (1984), *Le forézien ...comme il cause...comme il vit*, Feurs, C. Bussy Promotion.

MICHEL Claude(1998), *Le parler de Roanne et du Roannais*, Saint Julien-Molin-Molette, Huguet.

MICHEL, Claude - VURPAS, Anne-Marie (1992), *Dictionnaire du français régional du Beaujolais*, Paris, Bonneton.

PLAINE Jacques – EPALLE Jean-Luc (1998), *Les trésors de Toutengagas*, Saint-Etienne, Actes Graphiques.

PUITSPELU, Nizier de (1994), *Le Littré de la Grand'Côte*, réimpr. Lyon, Jean Honoré.

SALMON Gilbert-Lucien (1995), *Dictionnaire du français régional du Lyonnais*, Paris, Bonneton.

SERME Jérôme (2003), *Des Mots qui ne font pas regret. Particularités du français parlé à Rive-de-Gier (Loire)*, Rive-de-Gier, Association Ripagérienne de Recherches Historiques.

THIBAULT André (1997), *Dictionnaire suisse romand*, Editions Zoé, Carouge – Genève.

TUAILLON, Gaston (1983), *Les régionalismes du français parlé à Vourey, village dauphinois*, Paris, Klincksieck, "Matériaux pour l'Etudes des Régionalismes du Français", n° 1.

- (1988), "Le français régional. Formes de rencontre", in Vermes, Geneviève dir., *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 291-300.

VURPAS, Anne-Marie (1993), *Le parler lyonnais*, Paris, Rivages.

Sociolinguistique

Akinci, M.-A., De Ruiter, J. J., & Sanagustin, F. (2004). *Le plurilinguisme à Lyon*, Paris, L'Harmattan.

BERT Michel (2009), "Typologie des locuteurs de langues menacées d'extinction : le cas du francoprovençal et de l'occitan dans la région du Pilat (France)", in *Mélanges offerts à Jean-Baptiste Martin*, Bert, M. & Fréchet, C. (eds), Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

BERT Michel – LONGRE Claude (2007), "Le décalage entre la dynamique de promotion du francoprovençal et le conservatisme de ses expressions culturelles : indice de déclin ou phase annonciatrice d'un renouveau ?", in *Les langues de France au XXIe siècle : vitalité sociolinguistique et dynamiques culturelles*, Garabato, A. & Boyer, H. (eds), Paris, L'Harmattan.

BOURDIEU, Pierre (1975), "Le langage autorisé", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 5*, 183-190.

- (1980a), "Le Nord et le Midi : Contribution à une analyse de l'effet Montesquieu", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 35*, 21-25.
- (1980b), "L'identité et la représentation: éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 35*, 63-72.
- (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard.

BOYER, Henri (dir.) (2005), *De l'école occitane à l'enseignement public : vécu et représentations sociolinguistiques. Une enquête auprès d'une groupe d'ex-calandrons*, Paris, L'Harmattan.

BRON, Marc (2001), *Le savoyard (ou francoprovençal)*, rapport à M. J. Lang, Ministre de l'éducation Nationale et M. J.-P. Gaudemar, Directeur de l'Enseignement Scolaire.

CALVET, Louis-Jean (1996), *Les politiques linguistiques*, Paris, Presses Universitaires de France, "Que sais-je" 3075.

CAVALLI, M. (2005), *Education bilingue et plurilinguisme : Le cas du Val d'Aoste,* Crédif/Didier, Paris.

"Charte européenne des langues régionales ou minoritaires", in Clairis, Christos - Costaouec, Denis - Coyos, Jean-Baptiste dir., actes du colloque *Langues et cultures régionales de France, Etat des lieux, enseignement, politiques*, Paris 11-12 juin 1999, Paris, L'Harmattan, "Logiques sociales",

125-139.
(consultable à l'adresse suivante : http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/148.htm)

CLAIRIS, Christos - COSTAOUEC, Denis - COYOS, Jean-Baptiste dir. (2000), Actes du colloque *Langues et cultures régionales de France, Etat des lieux, enseignement, politiques*, Paris 11-12 juin 1999, Paris, L'Harmattan.

COOPER, Robert Leon (1989), *Language planning and social change*, Cambridge & New York, Cambridge University Press.

CRAIG, Colette G. (1992), "Language Shift and Language Death: The Case of Rama in Nicaragua", in *International Journal of the Sociology of Language* 93, 11-26.

CRYSTAL, D. (2000), *Language Death*, Cambridge, Cambridge University Press.

DORIAN, Nancy C. (1982), "Defining the Speech Community to Include its Working Margins", in Romaine, S. ed., *Sociolinguistic Variation in Speech Communities*, London, Edward Arnold, 25-33.

- (1986), "Abrupt Transmission Failure in Obsolescing Languages: How Sudden the "Tip" to the Dominant Language in Communities and Families ?", in Nikiforidu, V. - M. Van Clay, M.
- (2006), Niepokuj, M. - Feder, D. eds., *Proceedings of the Twelfth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley, Berkeley Linguistics Society.

DORIAN, Nancy C. ed. (1993), *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press.

ENCREVE, Pierre (2002), "La langue de la République", *Pouvoirs* (100), 123-136.

FISHMAN, Joshua (1971), *Sociolinguistique*, Bruxelles - Paris, Labor - Nathan.

- (1985), *The Rise and Fall of the Ethnic Revival*, Berlin, Mouton.
- (1991), *Reversing language shift : theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages,* Multilingual Matters, Clevedon ; Philadelphia.
- (2001a), *Current Issued in Language Planning,* **2,** 222-230.
- (2001b), *Can threatened languages be saved? : reversing language shift, revisited : a 21st century perspective,* Multilingual Matters, Clevedon [England] ; Buffalo.

GARDY, Philippe – LAFONT, Robert (1981), "La diglossie comme conflit : l'exemple occitan", *Langages, 15*(61), 75-91.

GRENOBLE, Leonore A. - WHALEY, Lindsay J. eds (1998), *Endangered Languages,* Cambridge, Cambridge University Press.

- (2006), *Saving Languages - An introduction to language revitalization,* Cambridge University Press, Cambridge.

GRINEVALD CRAIG, Colette (1997), "Language Contact and Language Degeneration", in Florian Coulmas ed., *Handbook of Sociolinguistics,* Oxford, Blackwell, 257-270.

HALE, Ken, KRAUSS, Michael, WATAHOMIGIE, Lucille J., YAMAMOTO, Akira Y., CRAIG, Colette, JEANNE, LaVerne Masayesva, et al. (1992), "Endangered Languages", *Language, 68*(1), 1-42.

HAGEGE, Claude (2000), *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob.

HERAN, François – FILHON, Alexandra – DEPREZ, Christine (2002), "La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle", in Populations & Sociétés, 378, INED.

HINTON, Leanne, & HALE, Kenneth L. (2001), *The green book of language revitalization in practice*, San Diego, Academic Press.

HINTON, Leanne (2003), Language Revitalization, *Annual Review of Applied Linguistics, 23*(1), 44-57.

HORNBERGER, N. H. (1988), *Bilingual education and language maintenance,* Foris publications, Dordrecht & Providence.

KRAUSS, Michael (1992). The world's languages in crisis. *Language, 68*(1), 4-10.

KRAUSS, Michael (2007), "Classification and Terminology for degrees of Language Endangerment", in Matthias Brenzinger (ed.), *Language Diversity Endangered*, Berlin, Mouton de Gruyter, 1-8.

LODGE, R. Anthony (2005), "Le clivage oc-oïl au moyen âge : Fiction méthodologique", *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen Age, 117*(2), 595-613.

MARTEL, Philippe (2005), "Le "patois à l'école"? Retour sur un débat (XIXème-XXème) ", *Marges linguistiques*(10), 301-317.

- (2007a), "L'école de la République et les langues régionales: ce que nous savons, ce que nous croyons savoir, ce que nous voulons savoir", in Hervé Lieutard & Marie-Jeanne Verny (eds.), *L'école française et les langues régionales - XIXe-XXe siècles*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 17-40.
- (2007b), *L'école française et l'occitan - Le sourd et le bègue*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée.

MARTIN, Jean-Baptiste (1991), "Nommer la langue pour les linguistes et pour les locuteurs : l'exemple du francoprovençal", in Bouvier, Jean-Claude dir., *Actes du colloque : Les français et leurs langues, Montpellier 5-6-7 septembre 1988*, publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 495-501.

- (1993), "Découpage linguistique. Domaine francoprovençal et région Rhône-Alpes", in Bacot, P. - Dujardin, P. dir., *Sociologie du découpage*

MOUNIN, Georges (2006 [1992]), "Discussion - sur la mort des langues", in Henriette Walter & Colette Feuillard (eds.), *Pour une linguistique des langues*, Paris, Presses Universitaires de France, 181-196.

MULLER, Charles (1997), "La charte européenne des langues régionales", *FM* 65/1, 70-76.

NETTLE, Daniel – ROMAINE, Suzanne (2003), *Ces langues, ces voix qui s'effacent*, Paris, Autrement.

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE (2002). *Un avenir pour la langue Bretonne? Rapport sur l'état de la langue bretonne*: Ofis ar Brezhoneg.

ROMAINE, Suzanne ed (1982), *Sociolinguistic Variation in Speech Communities*, London, Edward Arnold.

ROMAINE, Suzanne (2002), "The Impact of Language Policy on Endangered Languages", *International journal on Multicultural Societies, 4*(2), 194-212.

ROMAINE, Suzanne (2002), "Can stable diglossia help to preserve endangered languages?", *International Journal of the Sociology of Language, 2002*(157), 135-140.

ROMAINE, Suzanne (2006), "Planning for the survival of linguistic diversity", *Language Policy, 5*(4), 443-475.

SPOLSKY, Bernard (1995), "Conditions for Language Revitalization: A Comparison of the Cases of Hebrew and Maori", *Current Issues in Language and Society, 2*(3), 177-201.

TSUNODA, Tasaku (2006), *Language Endangerment and Language Revitalization: An Introduction* Berlin & New York, Walter de Gruyter.

VARO, Gabrielle (2002), "Vie et survie des langues minoritaires", *Langage et Société*(101), 1-6.

ANNEXES

1. Quelques associations francoprovençales ou occitanes en Rhône-Alpes.

2. Document de l'Association des Régions de France concernant les langues régionales.

3. Exemple de convention signée entre un Conseil Régional et une Académie (exemple de l'Aquitaine).

Quelques associations francoprovençales ou occitanes en Rhône-Alpes

L'inventaire dressé pour cette étude n'est pas exhaustif, en particulier pour les raisons exposées plus haut. Comme les ressources bibliographiques, un tel inventaire mériterait d'apparaître sur le site du Conseil Régional, dans un espace consacré au francoprovençal et à l'occitan en Rhône-Alpes, accompagné d'une présentation de chaque association et d'un agenda des événements organisés par les associations.

Domaine francoprovençal

Fédération "Lou Rbiolon" (groupes de théâtres en langue francoprovençale)

289 route de St Maurice, 74540 Alby sur Cheran (contact : 04 50 68 25 85 / 06 77 99 09 61)

Leuz Epyotu,

Comité des Fêtes de Billième, Institut de la Langue Savoyarde 73 170 Billième

(contact : 04 79 36 77 94, agnescarron@yahoo.fr)

La Béda à Renée

53 Rte de Vovray 74 000 Annecy (contact : 04 50 49 09 34 ; lucien.derippe@laposte.net)

Balouriens de Chainaz

115 Impasse du Pré Poly 745 40 Saint Félix (contact : 04 50 60 91 09)

SHU – NO

1602 Route de Contentenaz 74 150 Marcillaz - Albanais (contact : 04 50 01 08 80)

Patoisants de l'Albanais

Vons 74 150 Marigny Saint-Marcel (contact : 04 50 01 08 08 / 06 85 45 90 03 ; danico@wanadoo.fr)

Lous Seytrosets

Chef Lieu 74 430 Seytroux (contact : 04 50 74 80 61 / 06 85 42 83 81)

Lou reclan deu shabl

267 Rue de Cortelan 74 140 Loisin (contact : 04 50 94 13 58)

La band'a fanfoue

559 Grand'rue 74 930 Reigner (contact : 04 50 72 39 07)

Patois du Salève

118, Route Entremont 74 350 Allonzier-la-Caille (contact : 04 50 46 80 15)

Lé Rodzèté

Route du Villard 73 550 Méribel (contact : 04 79 08 62 61)

Los patouesants de Dremett

856, Chemin du Haut de Fournet 73420 Mery (contact : 04 79 63 62 04)

Los Amis du Dzordzes

Le Chadois 69550 Amplepuis (contact : 04 74 89 41 21 / 06 70 18 40 91)

Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais

5 avenue des Platanes, 69 300 Caluire (contact : 04 78 23 50 81, site internet : http://nontra.lingua.free.fr)

Croq'Patois

La Jacotière 69 590 Larajasse (contact :04 78 48 43 59)

Genas d'hier et d'aujourd'hui

7 Place Carnot 69 740 Genas (contact : 04 78 90 53 20)

Lo barbelous

1 Rue Boiron 69 440 Mornant (contact : 04 78 19 79 08)

groupe Patois de Toussieu

chez Pierre Chabroud, 45 rue des Tilleuls 69 780 Toussieu (contact : 04 78 40 38 43)

Le conservatoire du patois des terres froides,

chez Armand Quillon, 10 route Pillon 38 690 Flachères (contact : 04 74 54 45 29 / 04 74 54 45 33)

Luz Arpelauds

foyer intercommunal, 38 150 Saint-Romain-de-Surieu (contact : 04 74 84 46 90)

Club de patois de Vinay.

chez André Uzel, 5 rue du Vieux-Pont 38 470 Vinay (contact : 04 76 36 92 93)

Patois vivant

Centre Social rue des Clercs, 42 600 Montbrison (04 77 96 10 70 / 06 10 64 28 28 ; maguillot@tele2.fr)

Les Viriatis et le patois de Bresse

1040 rue du Got 01440 Viriat (contact : 04 74 25 35 99)

Faites du patois

02 rue du Carron – Grieges 01 290 Pont de Veyle (contact : 03 85 31 54 43 ; faitesdupatois@yahoo.fr)

Patois traditions métiers d'autrefois

Le Bourg 01 560 Servignat (contact : 04 74 30 75 56 ; ass.brasse@wanadoo.fr)

Patoisants de Saint-Etienne du Bois

Maison de Pays en Bresse, Montaplan, 01 370 Saint-Etienne du Bois

(contact : 04 74 30 52 54 / 04 74 30 51 50)

Association Patois, Traditions et Métiers d'autrefois, Saint-Trivier-de-Courtes

chez Robert Basset 01560 St Nizier le Bouchoux (contact : 04 74 51 21 55, 04 74 51 25 59, 06 19 05 84 03 ; http://tradition.hte.bresse.free.fr/index.html)

Domaine occitan

Institut d'Estudis Occitans, Section régionale Rhône-Alpes

En çò de J.C. Rixte - Lei Blachas 26770 Taulinhan
(Contact : 04 75 53 63 03, ieor-aups@ieo-oc.org)

L'IEO dispose de nombreuses associations qui lui sont affiliées dans toute l'Ardèche et la Drôme. Nous ne citons ici que l'association régionale et les deux associations départementales pour plus de lisibilité.

Institut d'Estudis Occitans Droma

Maison des services publics - Vie associative, 1 avenue Saint Martin, 26200 MONTELIMAR

(Contact : 04 75 46 86 52 ; ieo26@ieo-oc.org)

Institut d'Estudis Occitans Ardèscha

La mure 07100 Sant Esteve de Fontbelon

(Contact : 04 75 35 07 04, ieo07@ieo-oc.org)

La Faraça

chez Francis Terme, la Ribeira 07 140 Les Vans (contact : 04 75 37 28 75 ; lafaraca@orange.fr)

Association Aïgo-vivo

Le Village, 26 110 Curnier (contact : claude.laget@numeo.fr)

Culture et langue d'oc

29 draye de Meyne 26 110 Nyons (contact : rameljl@free.fr)

CREO – Centre Régional pour l'Enseignement de l'Occitan

26, rue de la manutention 26000 Valence (contact : provence21@free.fr)

Parlaren-Nioun

chez Christian Bartheye 26 510 Montréal les Sources (contact : 04 75 27 41 08 ; Coudouria@aol.com)

Université nyonsaise du temps libre

chez Odile Fouqué 16 rue Victor Hugo 26 110 Nyons (contact : 04 75 26 14 14 ; laget.jv@club-internet.fr)

Daufinat-Provença / Provença tèrra d'oc

Maison de la vie associative, place du théâtre 36 200 Montélimar (contact : 04 75 53 70 12 ; ieo26@club-internet.fr)

Apprendre des anciens

Mairie de Malaucène 84 340 (contact : 04 90 65 10 18)

Parlaren Vaurias

Maison des associations, cours Victor Hugo 84 600 Valréas (contact : 04 90 3731 83)

Escolo di lavando

ancienne mairie, place Véran Molinas 26 310 Montségur-sur-Lauzon (contact : 04 75 98 12 02)

Parlaren à Bouleno

mairie 84 500 Bollène (contact : 04 90 30 19 54 ; cdp@documprovence.com)

La Respelido

chez Guy Castelly, La Tuilière 26 110 Nyons (contact : 04 75 26 23 52)

Caminan

mairie 26 170 Buis les Baronnies (contact : 04 75 28 19 09 – 04 75 28 01 80 ; bencharrol@9online.fr)

Croupatas

mairie 84 110 Le Crestet (04 90 67 26 98 : jb.plantevin@free.fr)

Parlaren-Pèiro-lato

Espace Montagne 26 700 Pierrelatte (contact : 04 74 04 30 16 : jc.simone@tele2.fr, louis.bourillon@wanadoo.fr)

Association les Amis de l'Ecole du Palis

école du Palis 84 110 Vaison-la-Romaine (contact : 04 90 28 95 04; clrochas@wanadoo.fr, briroch@wanadoo.fr)

Les patoisants de la Vallée

Lydia Boissy

26400 Eurre

Note

À : **MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENTS DE RÉGION**
De : **La commission des Langues Régionales** (Pt : M. René RICARRÈRE)
Date : 17/09/08
Objet : Projet de plateforme

PRÉAMBULE

La Déclaration universelle de l'UNESCO, adoptée à l'unanimité en 2001, stipule que la diversité culturelle doit être considérée comme un « patrimoine commun de l'humanité » et sa « défense comme un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine ».

La Convention UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, ratifiée par la France le 18 décembre 2006 et entrée en vigueur en mars 2007, réaffirme le droit souverain des Etats d'élaborer des politiques culturelles en vue de « protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles », d'une part, et de « créer les conditions permettant aux cultures de s'épanouir et d'interagir librement de manière à s'enrichir mutuellement », d'autre part.

La France a joué un rôle prépondérant tout au long du processus d'élaboration de cetexte, défendant le principe « d'exception » dont doit faire l'objet le champ culturel, écartant les notions de standardisation et d'uniformisation.

Partant du constat que les langues régionales sont classées par l'UNESCO parmi celles qui sont en « danger sérieux d'extinction », un certain nombre de collectivités régionales concernées par la pratique de ces langues tentent, depuis plusieurs années, de mettre en place de véritables programmes territoriaux d'aménagement linguistique. Face à la disparition progressive des locuteurs naturels, l'enjeu prioritaire est d'inverser cette tendance au travers de trois vecteurs fondamentaux : la transmission, la socialisation et la structuration des politiques publiques.

Ces collectivités régionales interpellent aujourd'hui l'État et lui demandent de les accompagner dans la promotion de la diversité linguistique et culturelle, notamment sur le plan juridique.

Si la récente inscription des langues régionales au sein de la Constitution établit une avancée certaine en vue de leur reconnaissance, leur sauvegarde et leur promotion ne pourront être assurées qu'au travers d'un engagement formel de l'ensemble des pouvoirs publics, et en particulier de l'État, au sein de ses compétences régaliennes.

En ce sens, l'Association des Régions de France entend faire valoir un certain nombre de revendications auprès des représentants de l'État. Pour ce faire, il est essentiel de rappeler, en préalable, quelques grands principes :

- La politique de promotion des langues régionales n'est pas dirigée contre la langue française, elle est menée dans le cadre du bilinguisme, ouvrant sur le multilinguisme. De même, elle ne s'oppose pas à l'unité nationale ; en garantissant à chaque citoyen le respect de son identité et de sa culture, elle contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à la République ;

- La politique linguistique en faveur des langues régionales repose sur l'encouragement et l'incitation, et non sur l'obligation de les apprendre ;

- Les langues régionales appartiennent à l'ensemble de la population française ;

- La politique de promotion de la diversité linguistique française repose sur les principes universels de respect de la diversité culturelle, d'égalité de valeur entre toutes les langues du monde, de tolérance, de respect des différences, et ce quel que soit le nombre de locuteurs.

Ces principes sont à la base d'un ensemble de textes internationaux tels que :

• *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* :
« L'universalisme doit reposer sur une conception de la diversité linguistique et culturelle qui dépasse à la fois les tendances homogénéisantes et les tendances à l'isolement facteur d'exclusion ».

• *Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations Unies* :
« Le droit de pratiquer une langue régionale ou minoritaire, dans la vie privée ou publique, constitue un droit imprescriptible ».

• *La Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires* :
« La protection des langues, dont certaines risquent de disparaître, contribue à maintenir et à développer les traditions et la richesse culturelle de l'humanité ».

• *La Résolution Parlement européen du 4 septembre 2003* :
« Le respect de la diversité linguistique et culturelle est un des principes fondamentaux de l'Union Européenne reconnu par l'article 22 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne ».

I- MESURES GENERALES

1°) Ratification par la France de la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires.

2°) Adoption d'une législation portant statut des langues régionales.

3°) Création d'une instance de concertation permanente entre l'Etat et les Régions dédiée à l'élaboration d'une politique publique en faveur des langues régionales.

4°) Mise en place, avec les régions qui en feront la demande, de conventions pour le développement du bilinguisme dans le cadre des contrats de projets État-Région.

5°) Mise en place au plan européen d'un fonds d'intervention en faveur des langues régionales, dont les crédits seront affectés aux régions.

6°) Intégration de la question linguistique dans les opérations de recensement menées sous la direction de l'INSEE.

II- LES LANGUES DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

1°) Adoption d'une législation pour l'enseignement des /et en/ langues régionales de la maternelle à l'Université.

2°) Reconnaissance et prise en compte de toutes les langues régionales sur demande des collectivités régionales concernées.

3°) Établissement de l'égalité d'accès à l'enseignement et à la formation de et en langues régionales, par la généralisation progressive de l'offre.

4°) Intégration dans le service public des écoles associatives qui en feront la demande, dans le respect de leurs choix pédagogiques et des règles de l'enseignement public.

5°) Mise en place, dans le cadre du cursus universitaire, de modules de formation en langue régionale faisant l'objet d'une certification reposant sur le cadre commun européen de référence. Création d'une agrégation par langue régionale.

6°) Attribution aux régions de la compétence pour l 'établissement d'un schéma régional d'implantation des sites bilingues à tous les niveaux, en étroite concertation avec l'État.

7°) Principe d'un module de sensibilisation aux langues régionales dans le cadre de la formation des enseignants du premier degré.

III- LES LANGUES DANS LA SOCIÉTÉ

1°) Respect du cahier des charges des médias publics régionaux et développement des temps d'antenne radio et télévision en langues régionales.

2°) Création de structures publiques régionales de radio et télévision bilingues afin de prendre en compte le fait régional dans les médias audio-visuels, de développer l'information régionale et d'encourager la création culturelle en région.

3°) Généralisation progressive de la signalisation bilingue au sein des infrastructures routières et dans les équipements publics relevant de l'Etat

4°) Prise en compte du bilinguisme dans les services publics à direction nationale et notamment : la Poste, la SNCF, l'ANPE...

5°) Là où l'État n'a pas transféré sa compétence culturelle, meilleure prise en compte par les DRAC de la création et de la diffusion artistique professionnelle (Arts et spectacles vivants, éditions, cinémas, audiovisuels...).

CONVENTION RELATIVE A LA CONCERTATION PORTANT SUR LE DEVELOPPEMENT ET LA STRUCTURATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT DE L'OCCITAN ET EN OCCITAN DANS LA REGION AQUITAINE

REÇU LE

24 OCT. 2008

à la Préfecture
de la Région Aquitaine

CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE
SEANCE PLÉNIÈRE DU 20 OCTOBRE 2008

Délibération N° 2008.2396

DELIBERATION DU CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 20 OCTOBRE 2008

REÇU LE

24 OCT. 2008

à la Préfecture
de la Région Aquitaine

Direction Générale :
Vice-Président :
Directeur ou Chef de Service :

N° Délibération : 2008.2396 (P)
Référence interne : 39575

OBJET : **CONVENTION RELATIVE A LA CONCERTATION PORTANT SUR LE DEVELOPPEMENT ET LA STRUCTURATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT DE L'OCCITAN ET EN OCCITAN DANS LA REGION AQUITAINE**

LE CONSEIL RÉGIONAL,
en son assemblée plénière du 20 octobre 2008

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2000-1215 de la Séance Plénière du 19 juin 2000 relative au règlement d'intervention de la Culture,

Vu l'article 312-10 du Code de l'Education, issu de la loi 2005-380 du 23 avril 2005,

Vu la délibération n°2006-2371 (P) de la Séance Plénière du 26 novembre 2006 relative au développement de la politique publique concertée en faveur de la langue occitane en Aquitaine,

Vu la délibération n°2008-0031 (P) du 28 janvier 2008 relative aux orientations 2008-2010 de la politique publique concertée en faveur de la langue occitane en Aquitaine,

Vu l'avis du Conseil Economique et Social Régional,

CONSIDERANT l'article 312-10 du Code de l'Education, issu de la loi 2005-380 du 23 avril 2005, ainsi formulé : « *Un enseignement des langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité selon des modalités définies par voie de convention entre l'Etat et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage.* »,

CONSIDERANT le vote de l'assemblée régionale lors de la plénière du 27 novembre 2006 visant à engager une concertation avec le Ministère de l'Education Nationale pour étudier ce que pourrait être le contenu d'une convention telle que prévue par l'article 312-10 du Code de l'Education, relative à l'enseignement de l'occitan dans l'Académie de Bordeaux, ce dans le respect des compétences de chacun des partenaires et, en particulier, de la compétence exclusive de l'Etat s'agissant du financement des postes d'enseignants,

CONSIDERANT les travaux menés par l'*Amassada* (Conseil de développement pour la langue occitane en Aquitaine), et en particulier les préconisations formulées par la commission « Enseignement-formation »,

CONSIDERANT la mesure n°3 intitulée « Signature d'une Convention avec le Rectorat relative à l'enseignement de l'occitan » figurant parmi les 15 engagements votés par l'assemblée régionale en plénière le 28 janvier 2008 dans le cadre des orientations 2008-2010 de la politique publique concertée en faveur de la langue occitane en Aquitaine,

CONSIDERANT par ailleurs la tendance de régression des pratiques linguistiques et de la transmission familiale, actuellement non compensée par une offre d'enseignement et de formation encore trop restreinte,

Sur proposition de Monsieur le Président du Conseil Régional d'Aquitaine,
et après en avoir délibéré,

DECIDE

D'APPROUVER les termes de la convention tels que présentés en annexe du de la délibération.

D'AUTORISER le Président à la signer.

DECISION DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE :
ADOPTE A LA MAJORITE

Le Président du Conseil Régional,

Alain ROUSSET

REÇU LE
24 OCT. 2008
à la Préfecture
de la Région Aquitaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la Région Aquitaine

Délibération N° 2008.2396

CONVENTION RELATIVE A LA CONCERTATION PORTANT SUR LE DEVELOPPEMENT ET LA STRUCTURATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT DE L'OCCITAN ET EN OCCITAN DANS LA REGION AQUITAINE

entre

Le Ministère de l'Education nationale – Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, représenté par le Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités, M. William MAROIS,

et

La Région Aquitaine, représentée par M. Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional en vertu de la délégation qui lui a été consentie par la délibération du 20 octobre 2008,

REÇU LE
24 OCT. 2008
à la Préfecture
de la Région Aquitaine
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la Région Aquitaine

Vu l'article 75-1 de la Constitution française du 4 octobre 1958 disposant "les langues régionales font partie du Patrimoine de la France",

Vu la Convention internationale de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du 17 octobre dont la loi n°2006-791 du 5 juillet 2006 porte approbation par la France,

Vu la Convention internationale de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 dont la loi n°2006-792 du 5 juillet 2005 porte adhésion de la France,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment dans ses articles L.4221-1 et L.4332-3,

Vu le code de l'éducation notamment dans ses articles, L.214-1, L.214-11, L.216-9, L312-10 et R.214-1,

Vu la loi n°94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française,

Vu le décret n°2001-733 du 31 juillet 2001 portant création d'un conseil académique des langues régionales,

Vu l'arrêté du Ministère de l'Education Nationale du 19 avril 2002 relatif à la mise en place d'un enseignement bilingue par immersion en langues régionales dans les écoles, collèges et lycées,

Vu les circulaires du Ministère de l'Education Nationale n°2001-166, n°2001-167, n°2002-104 et n°2006-093,

Vu la délibération n°2000.1215 de la Séance Plénière du 19 juin 2000 relative au Règlement d'Intervention de la région en faveur de la culture,

Vu la délibération n°2006.2371 de la Séance Plénière du 27 novembre 2006 relative au développement de la politique publique concertée en faveur de la langue occitane en Aquitaine,

Vu la délibération n°2008.0031 de la Séance Plénière du 28 janvier 2008 relative aux orientations 2008-2010 de la politique publique concertée en faveur de la langue occitane en Aquitaine.

REÇU LE

24 OCT. 2008

à la Préfecture
de la Région Aquitaine

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

En France, la langue occitane est parlée sous diverses modalités sur le territoire de neuf académies (Aix-Marseille, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Limoges, Poitiers, Montpellier, Nice, Toulouse), correspondant à celui de sept régions (Aquitaine, Auvergne, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Elle est également parlée en Espagne, dans le Val d'Aran et en Italie, dans douze vallées du Piémont. La richesse de la culture occitane d'Aquitaine est mondialement reconnue. Sa littérature, fondatrice de la sensibilité européenne au Moyen-âge, s'inscrivit dans une modernité du baroque au XVIe siècle avant de s'exprimer au sein du Félibrige du XIXe comme dans divers courants culturels du XXe. De nombreux lycées et collèges d'Aquitaine portent les noms d'auteurs d'expression occitane, Jaufre Rudel, Bertran de Born, Arnault de Mareuil, Guiraut de Borneil, Arnaud Daniel, Gaston Febus, pour les troubadours, Jasmin pour le XIXe siècle, Félix Arnaudin, Simin Palay, Philadelphe de Gerde, pour le XXe...

La transmission de cette langue est prise en compte par l'Education nationale. Au terme de la réglementation en vigueur, l'occitan est enseigné dans le premier et dans le second degré du service public d'Education nationale. Dans le premier degré, les langues régionales peuvent bénéficier d'un enseignement bilingue à parité horaire, d'un enseignement de langue ou d'un enseignement d'initiation-sensibilisation. Dans le cas d'un enseignement de langue, on peut associer l'apprentissage de la langue régionale et d'une autre langue vivante. Dans le second degré, l'enseignement bilingue peut se continuer sous la forme de sections de langues régionales (un enseignement de langue plus un enseignement au moins d'une discipline non-linguistique). L'enseignement extensif existe sous la forme d'un enseignement de langue facultative de deux heures de la 6e à la 3e, de langue vivante 2 ou de langue vivante 3.

CONSIDERANT que la langue et la culture occitanes constituent un élément du patrimoine national et européen ;

CONSIDERANT que l'Ecole a aussi un rôle pour la sauvegarde et la transmission de la langue, afin de permettre aux générations à venir de connaître la langue et la culture occitanes ;

L'Académie de Bordeaux et la Région Aquitaine s'engagent à conjuguer leurs efforts pour valoriser la langue et la culture occitanes et en renforcer la connaissance et la pratique par l'intermédiaire du système éducatif.

Article 1 – Objet :

La présente convention a pour objet de fixer un cadre de concertation et de coopération permanentes entre l'Académie de Bordeaux et la Région Aquitaine relatif aux modalités de structuration et de développement de l'enseignement de l'occitan et en occitan.

REÇU LE
24 OCT. 2008
à la Préfecture
de la Région Aquitaine
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Préfecture de la Région Aquitaine

Article 2 - Cadre régional et cadres départementaux :

La présente convention définit le cadre régional du dispositif portant sur le développement et la structuration de l'offre d'enseignement de l'occitan en Aquitaine. Considérant notamment le caractère expérimental de la convention relative à l'enseignement de l'occitan en vigueur sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques, des conventions spécifiques à chaque département peuvent être par ailleurs signées afin de préciser les modalités concrètes de mise en œuvre dans chaque département.

Article 3 – Objectifs :

L'objectif du dispositif de concertation est de favoriser le développement et la structuration de l'offre d'enseignement de l'occitan et en occitan sur le territoire de la Région Aquitaine, par une démarche coordonnée et complémentaire, à partir d'un état des lieux de l'existant, est que, s'inscrivant dans les

principes de cohérence, de complétude et de continuité des cursus et portant sur l'enseignement de l'occitan et en occitan dans les filières existantes :

3.1 L'enseignement intensif, bilingue, dans :
- l'enseignement public,
- l'enseignement privé associatif sous contrat d'association (filière d'enseignement par immersion)
- et l'enseignement privé confessionnel sous contrat d'association.

3.2 L'enseignement extensif, par initiation, facultatif, de LV2 ou de LV3, dans :
- l'enseignement public,
- et l'enseignement privé confessionnel sous contrat d'association.

REÇU LE
24 OCT. 2008
à la Préfecture
de la Région Aquitaine
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la Région Aquitaine

La continuité de l'enseignement sera assurée à travers la dynamique des zones d'animation pédagogiques, de l'école primaire au lycée. L'objectif des deux signataires est que, au terme de la convention, chacun des départements aquitains dispose d'au moins une zone d'animation pédagogique où cette continuité est complètement assurée, tant pour l'enseignement extensif que pour l'enseignement intensif.

Article 4 - Modalités de mise en œuvre et de suivi :

4.1 - Les décisions de mise en œuvre d'opérations s'inscrivant dans le cadre de la présente convention ainsi que le suivi de l'exécution de celles-ci sont de la compétence d'un comité de pilotage co-présidé par le Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des universités d'Aquitaine et le Président du Conseil régional d'Aquitaine.

Ces décisions de mise en œuvre s'incluent pour partie dans le cadre du programme de valorisation de l'occitan défini autour des projets *Amassada* du Conseil régional d'Aquitaine et *Iniciativa* du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques.
Elles portent sur le développement de l'offre d'enseignement, sur l'information des différents acteurs, la formation des maîtres (notamment par l'octroi de bourses d'études), la production de matériel pédagogique (dans le cadre notamment des missions du CRDP), la valorisation de la langue et de la culture occitanes et les activités péri éducatives.

4.2 - Ce comité se réunira deux fois par an, ces réunions pouvant être conjointes avec celles du conseil académique des langues et cultures régionales.

4.2.1 - Une première réunion se tient au premier trimestre de chaque année pour examiner le projet de programme annuel d'opérations d'accompagnement proposé par le groupe technique.

4.2.2 - Une deuxième réunion se tient au troisième trimestre de chaque année pour constater le bilan de l'année écoulée et dresser les perspectives pour l'année à venir.

Pour la mise en œuvre d'opérations d'accompagnement indispensables au bon déroulement de sa mission, le dispositif commun de concertation reposera sur une structure d'appui au sein de laquelle chaque signataire désignera un technicien afin d'en assurer la co-animation. Le fonctionnement régulier de cette cellule sera pris en charge à égalité par les deux partenaires, soit en frais de fonctionnement, soit par valorisation des salaires des personnes y intervenant. La structure d'appui sera chargée :

- de favoriser la diffusion de l'information sur l'offre d'enseignement existante

- d'organiser des campagnes de sensibilisation et de promotion relatives à la langue occitane ainsi que sur l'enseignement, tant en direction des élèves que des parents d'élèves et des enseignants,

- d'organiser des enquêtes et des sondages relatifs à l'analyse de la demande d'enseignement de et en langue occitane,

- de concevoir et de proposer la mise en place d'une programmation pluriannuelle de l'offre d'enseignement assurant le développement, la cohérence, la complétude et la continuité des cursus tout au long de la scolarité,

- de proposer, sur ces bases, une carte des enseignements de et en langue occitane déclinant la programmation pluriannuelle : détermination du nombre de sites d'enseignement et choix de leur implantation, conformément aux objectifs déclinés au sein de l'article 3.

- de préparer l'ouverture des sites prévus par un travail de concertation avec les collectivités locales sur les investissements immobiliers et mobiliers à réaliser ainsi que par des actions de sensibilisation auprès des familles et la mise en œuvre de procédures d'inscription adaptées,

- d'établir un cadre de concertation avec les associations œuvrant dans le domaine de la langue occitane, tout particulièrement les associations de parents d'élèves des diverses filières d'enseignement bilingue.

Les décisions seront ensuite prises dans le respect des compétences de chacun des partenaires.

RECU LE
24 OCT. 2008
à la Préfecture
de la Région Aquitaine
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la Région Aquitaine

4.3 – Financement :

Le financement de ce programme est assuré par les contributions particulières des différents partenaires.

La contribution de l'Etat se fera essentiellement sous la forme de moyens d'enseignement.
La contribution de la Région Aquitaine se fera sous la forme de moyens financiers pour la mise en œuvre d'actions d'accompagnement de la formation, d'actions d'accompagnement de l'enseignement, ou d'actions de création de matériels pédagogiques.

Un rapport annuel relatif à la mise en œuvre de la présente convention sera examiné par les assemblées régionale et départementales au cours de leurs sessions consacrées aux orientations budgétaires.

Article 5 - Recrutement et formation des personnels enseignants :

La qualité du recrutement et de la formation des personnels enseignants étant l'une des conditions de réussite des objectifs énoncés dans les articles 3 et 4 de la présente convention, la concertation entre les signataires portera également sur ces questions.

Seront particulièrement pris en compte :

- Le nombre de postes ouverts chaque année au CRPE spécial d'occitan ;

- Les dispositifs d'information et d'incitation à mettre en œuvre pour favoriser le choix par les étudiants d'intégrer les formations préparatoires à ces concours ;

- La sensibilisation dans le cadre de la formation initiale et continue de l'ensemble des enseignants aux enjeux des langues et cultures régionales d'Aquitaine.

- Dans le cadre de l'habilitation des enseignants du premier degré, on accordera une attention particulière aux professeurs des écoles qui formuleront une demande en occitan-langue d'oc.

Article 6 - Actions innovantes :

Afin d'atteindre les objectifs énoncés dans les articles 3 et 4 de la présente convention, les signataires conviennent entre eux que des actions innovantes doivent être conçues et mises en œuvre au bénéfice de la présence de l'occitan dans les établissements d'enseignement.

Seront notamment prises en compte :
- Les possibilités offertes par le programme d'équipement des lycées aquitains en « laboratoires média-langues » porté et financé par le Conseil régional d'Aquitaine. Il apparaît ainsi nécessaire, d'une part que des outils pédagogiques spécifiquement adaptés aux pratiques d'enseignement numérique soient conçus et réalisés, d'autre part que soient expérimentées les possibilités de cours à distance (d'un lycée à l'autre) qu'offrent ces équipements.

- La création, sur le modèle des ateliers artistiques, d'ateliers de pratique linguistique. Ces ateliers représenteraient une offre complémentaire à celle des options facultatives. Ils seraient encadrés par des enseignants et leur contenu validés par l'IPR d'occitan. Les collectivités territoriales pourraient, selon des modalités à définir, contribuer à la rémunération d'intervenants extérieurs qui participeraient à leur animation.

- La définition de modalités innovantes de sensibilisation des élèves aquitains à l'apprentissage de la langue occitane. Le dispositif pourrait s'inspirer du succès rencontré par l'opération « DeutschMobil » pour la promotion de l'apprentissage de la langue allemande.

Article 7 – Durée de la convention :

La présente convention est conclue pour une durée de quatre ans.

Elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis de trois mois.

Article 8 – Evaluation et prorogation :

Une procédure d'évaluation des résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de la présente convention par rapport à l'objectif assigné par l'article 3 sera engagée par les co-signataires dans un délai leur permettant de disposer des résultats au plus tard six mois avant l'échéance de la présente convention.
Cette évaluation pourra conduire les co-signataires à décider à l'échéance de la convention de la proroger pour une durée supplémentaire ou de définir un nouveau cadre d'action commun en faveur de l'enseignement de et en occitan.

REÇU LE
24 OCT. 2008
à la Préfecture
de la Région Aquitaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Préfecture de la Région Aquitaine

Fait à Bordeaux, le	Bordeaux, le
le Recteur de l'Académie de Bordeaux	**le Président du Conseil régional d'Aquitaine**
William MAROIS	**Alain ROUSSET**